

Le Courrier

DE SAINT-HYACINTHE

Info-
Détente

Pierre Falardeau
a mal
à ses films
Page B1

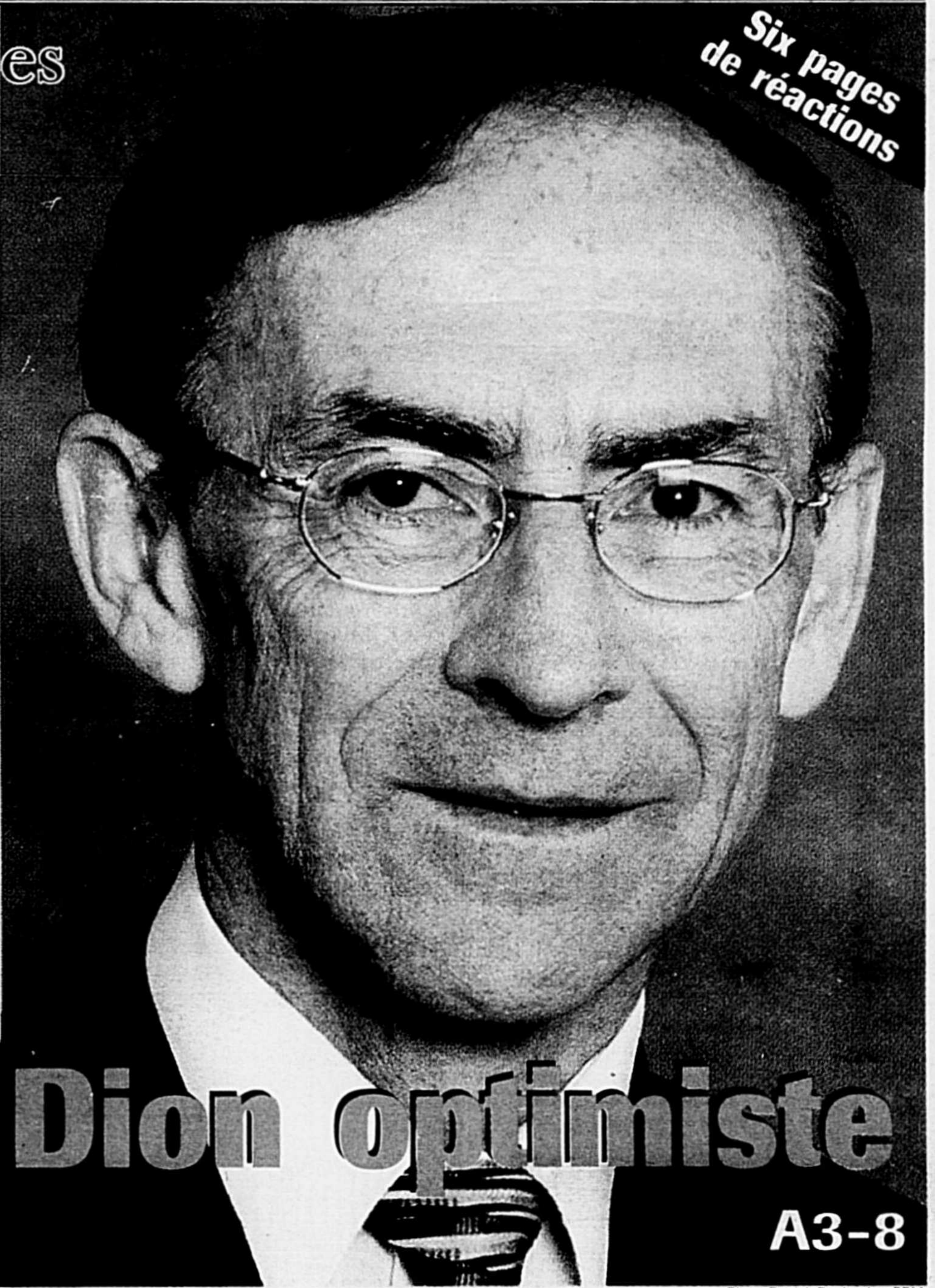
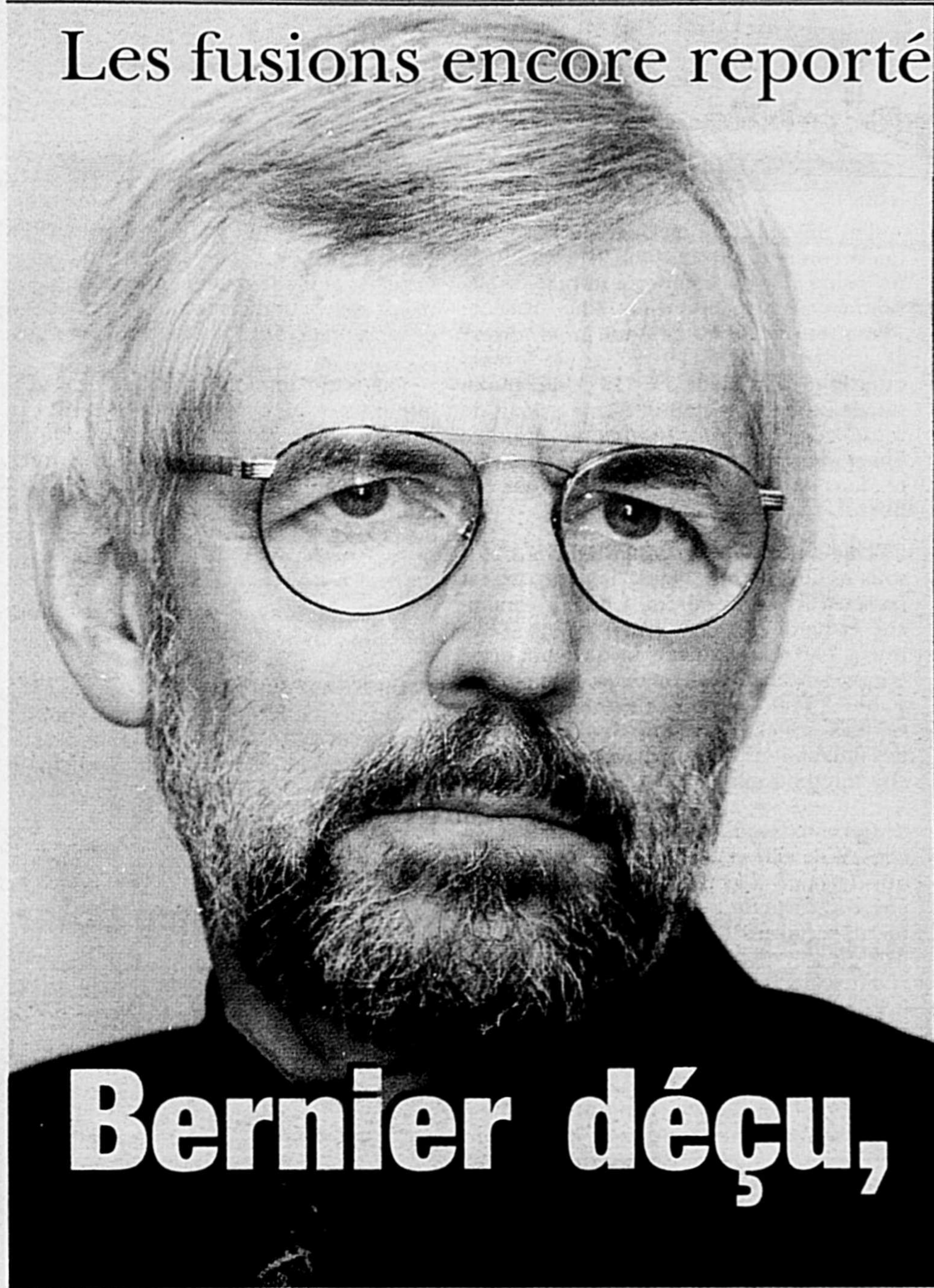


Le doyen des journaux français d'Amérique

MERCREDI, 14 FÉVRIER 2001

148e année, Numéro 42, 104 pages, 1\$

Les fusions encore reportées



Six pages
de réactions

Bernier déçu, Dion optimiste

A3-8

-Photo Patrick Deslandes, PPM



ENQUÊTE SUR LES MORTS À SANAIR
«Ne vous blessez pas, une visite à l'hôpital pourrait vous tuer.»
Jacques Guertin
Pages A18-19

Photo Patrick Deslandes, PPM

CANCER DU REIN À LA PHD
Les commissaires l'ont appris dans Le Courrier
Pages A12-13

APRÈS UN DÉPÔT AU GUICHET
Dix billets de 100\$ envolés
Page A16

POUR LA BEAUTÉ DES FLEURS ET DE LA VIE
Lancement de la Fondation Claudette-Bernier
Page B13



UN GTA SUR LES OGM
Les pour et les contre des OGM à notre table



SIMARD INC.
5655, rue Trudeau, Saint-Hyacinthe
450-773-6657 MII 514-336-2727

Spécial St-Valentin!
Caravan 2001 en inventaire
Vous tomberez en amour avec son habitacle confortable et plus ergonomique

CHRYSLER Dodge Jeep
SIMARD
0260556

ACTUALITÉS

- Un cours de conduite qui dérape avant de débiter** A11
- Le patrimoine religieux s'enrichit de 680 000 \$** A17
- Les finalistes au Gala des Affaires : Covolam et Broli Sports** A21-23
- L'affaire Beaudin** A9-32-34
- Charmante Isabelle** B5
- La douceur de Victoria Cananova** B6
- Un étudiant de 17 ans tué dans une collision à Saint-Liboire** B33

NOS CHRONIQUES

- Automobiles** A26
Audi A8
- À vos livres** B4
Les choses terrestres
- Boîte à images** B5
Fortier et 2 Frères
- Chiropraticien** B14
- Cinéma** B2
Hannibal
- CLD** A20
Création de meubles AC
- CLSC** B12
- Coin des jeunes** B11
Habitation B21
- Histoire d'ici** B8
Le laboratoire agricole (1)
- Internet** B15
Le "chat" et la promotion
- Nutrition** B12
Les fameux OGM

SOMMAIRE

- Agriculture** A24
- Annonces classées** B23-26
- Carnet de l'âge d'or** B16
Carrières et professions B27-31
- Économie** A20-23
- Horoscope** B26
- Loteries** A12
- Mots cachés** B25
- Mots croisés** B26
- Nécrologie** B34-35
- Services à la communauté** B16
- Sports** A31-34
- Chanceux, M. Beaudin*

ÉDITORIAL ET OPINIONS

- Jean Vigneault** A8
Publier ou attendre?
- Lettres ouvertes** A9-10
Richard Morency défend sa ligue

Dimanche, le Music-Hall des Aînés

À vos chéquiers ou à vos goussets, prêts, donnez! C'est dimanche, de 13 h à 18 h, en direct des Galeries de Saint-Hyacinthe qu'a lieu le Music-Hall des Aînés. Animé par Léon Lussier et Pierre Brousseau, et à compter de 15 h par Pierre Brunneau, le Music-Hall sous la présidence d'honneur de Alain Rivard, directeur général de la Ville de Saint-Hyacinthe, a comme objectif d'amasser 150 000\$.

Plusieurs artistes s'y produiront et ce sera diffusé sur les ondes de Cogeco Câble 3 et de CFEI 106,5 FM.

Parmi les artistes invités, on note la présence des Crooners, de André Lejeune, Claude Stében, Jean Nichols, Yan Pion et Julie Goupil. Entre autres.

LE SAVIEZ-VOUS

Les personnes tentées par l'expérience du bénévolat au profit de la Journée de la Jonquille peuvent communiquer au 773-1003 d'ici la fin de février. La Société canadienne du cancer recueille 15 000\$ grâce à cette opération de prévente et 17 000\$ par la vente au stand.

Les familles désireuses d'accueillir des étudiants de 16-18 ans d'autres pays pour un séjour d'environ un an, peuvent communiquer avec AFS Interculture Canada au 778-1635.

La Fondation des maladies du coeur de Saint-Hyacinthe cherche des bénévoles pour prendre charge de la campagne de souscription. Le comité cinéma est actif et rapporte un joli montant à chaque année, mais la souscription habituelle tire de la patte. Les personnes intéressées qui pensent qu'on peut éduquer, guérir et prévenir, peuvent contacter le bureau de Longueuil. C'est une question de vie.

Selon Renald Avoine, Nicole Kidman se sépare parce que «Tom cruise.»

LES GRELUCHES



MÉTÉO

MERCREDI

Neige intermittente
Minimum: **-10°**
Maximum: **0°**

JEUDI

Dégagement
Minimum: **-11°**
Maximum: **-6°**

VENDREDI

Plutôt nuageux
Minimum: **-13°**
Maximum: **-6°**

Pour des prévisions gratuites, composez le **771-BEAU**

La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site Internet pour la semaine du 7 au 14 février :

«Avez-vous aimé le film de Pierre Falardeau, 15 février 1839?»

OUI: 67 % NON: 33 %

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question pour cette semaine:

«La ligue Junior AAA a-t-elle été assez sévère avec l'instructeur Stéphane Beaudin?»

Répondez-nous sur notre site Internet: www.lecourrier.qc.ca/question.html

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

Pas très subtil le message de la société québécoise du cancer affiché sur au moins un panneau publicitaire au terrain de stationnement du centre-ville. On y lit ceci : «Vous attendez quoi pour nous aider? D'avoir le cancer?» Le message est agressif et qui plus est, mal écrit. On aurait pu au moins écrire : Qu'attendez-vous.... Mais de toute façon, voici un très mauvais message qui n'incite personne à aider cette société. Sans doute une société qui se veut distincte!

Une station d'essence qui affichait 74,9 sous le litre mardi, 79,9 le lendemain, est passée à 74,9 le vendredi, à 82,9 le dimanche et lundi en fin de journée, était revenue à 74,9. Un véritable yoyo! Pendant ce temps, sur la rue St-Louis, les prix étaient stables à 74,9. Que cherche-t-on à prouver? Ce n'est certes pas la faute du transport ou des fluctuations du prix du brut sur le marché international.

Certains assidus des débats télévisés du conseil de ville de Saint-Hyacinthe croient que le conseiller Bernard Barré devrait payer sa carte de l'Union des artistes tellement certaines de ses sorties sont marquées au coin du «Regardez-moi, écoutez-moi». Sa dernière sortie sur les arbres et la neige sur le boulevard Laflamme ressemblait à du temps d'antenne fourni gratuitement en période d'élection.

Quand le président du Mouvement Desjardins a parlé de formation la semaine dernière au souper de la Chambre de Commerce, il n'était nullement question d'une association avec l'Agence de placement Hélène-Roy.

On ne connaît que peu d'associations dans le monde qui peuvent se payer le luxe d'un gala télévisé de 3 heures et quinze minutes pour distribuer huit trophées. Les humoristes du Québec l'ont fait. Ils avaient tellement peu à célébrer qu'ils ont offert trois trophées bidon à Jean Chré-

tien. Passe une fois. Mais trois? Dans la plupart des pays du monde, les producteurs et réalisateurs de pareille opération de désinformation systématique, auraient été forcés de démissionner. Du mauvais goût à la pelle.

Comme l'année qui vient n'en est pas une d'élection, comme la question du leadership est réglée, il n'y aura pas de tête d'affiche à l'assemblée générale annuelle du PQ, comté de Saint-Hyacinthe. C'est le président du comité national des jeunes du PQ, M. Jonathan Valois, qui sera l'invité. Avec bien sûr M. Léandre Dion. L'événement a lieu dimanche, au Domaine de l'Érable, en même temps que le Music-Hall des Aînés.

Est-ce vrai que si la Ville de Saint-Hyacinthe ne rentre pas dans le rang bientôt, sa Majesté Léon 1er, maire de Ste-Rosalie, proposera l'annexion de la municipalité de Claude Bernier, à la sienne.

Jouer aux quilles pour une bonne cause

Énergie Cardio et le Salon de quilles Le Maskoutain s'associent pour venir en aide et amasser des fonds au profit d'Opération Enfant Soleil.

Un quille-o-thon se déroule localement les 14, 17 et 18 février. Les entreprises et les personnes qui ont la cause des enfants malades à coeur sont invitées à soutenir cette cause tout en s'amusant. Le samedi 17 février, ce sera au tour des enfants restreints par la maladie de jouer aux quilles avec l'équipe junior du salon de quilles Le Maskoutain. L'événement est sous la présidence d'honneur de Patrick Bérard. Des prix de participation seront tirés au sort parmi les participants. L'an passé, cette activité a permis d'amasser la coquette somme de 3 500 \$.

Cette annonce vaut 500\$*

Il en reste 6

Moto CENTRE St-Hyacinthe INC.

625 Boul. Laurier, St-Hyacinthe
www.motocentrest-hyacinthe.com (450) 774-3133.

HONDA
Produits Mécaniques
Aut. 20, sortie 120
rte 116 tournez à gauche, roulez 7 km

0263669

Une dernière chance pour les municipalités?

Québec retarde la fusion de Saint-Hyacinthe d'au moins deux mois



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

Alors que tous s'attendaient à ce qu'il fasse finalement connaître sa décision dans les plus brefs délais, le gouvernement du Québec retarde encore une fois le processus de la fusion de l'agglomération de Saint-Hyacinthe.

La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, vient en effet de mandater un conciliateur, Gilles Rioux, ancien chef de cabinet du ministre Robert Perreault, pour effectuer ce travail.

«M. Rioux doit notamment me faire part de ses recommandations quant à l'opportunité de procéder à des regroupements sur le territoire de l'agglomération de Saint-Hyacinthe», écrit la ministre Harel aux maires.

Par la suite, l'orientation du gouvernement est tracée : mandater la commission

«Je suis convaincu qu'une mauvaise entente est encore mieux qu'une décision imposée. Je crois en la volonté des élus de s'entendre d'ici les deux prochains mois.»

municipale du Québec pour réaliser une étude de regroupement ou se servir de la loi pour demander aux municipalités concernées de présenter une demande commune de regroupement.

En ce qui a trait aux équipements régionaux, M. Rioux doit évaluer l'opportunité d'une intervention de la Commission municipale.

Un délai supplémentaire

Le député de Saint-Hyacinthe, Léandre Dion, approuve l'orientation de la ministre. Il en a d'ailleurs fait la suggestion à madame Harel.

«Je suis convaincu qu'une mauvaise entente est encore mieux qu'une décision imposée. Je crois en la volonté des élus de s'entendre d'ici les deux prochains mois. D'ailleurs, si vous remarquez bien, il y a eu un changement dans le langage des maires depuis trois ou quatre mois. Tôt ou tard, ils savent ce qui s'en vient», raconte Léandre Dion.

«Il s'agit d'un délai supplémentaire qui devrait permettre aux parties d'échanger et de poursuivre leurs réflexions, de trouver localement la formule qui favorisera le mieux l'harmonie et le développement économique du milieu», soutient-il.

«Il est important de continuer à discuter et un terrain d'entente est toujours envisageable. J'ai d'ailleurs discuté avec les maires concernés ces derniers jours et ils m'ont semblé, règle générale, d'accord avec notre orientation.»

Grand optimiste devant l'Éternel, M. Dion se dit convaincu qu'on verra un paysage différent dans deux mois par rapport à ce qui se trame aujourd'hui.

En fin de conversation, le député de Saint-Hyacinthe a par contre mentionné que le gouvernement prendra ses responsabilités, si on ne parvenait pas à s'entendre. «Une décision se prendra, ne craignez pas. Je veux que les gens sachent avant l'été ce qui s'en vient pour qu'il y ait des élections en novembre», a-t-il lancé.

Il y a quelques mois, en novembre, M. Dion déclarait que les chances que la fusion de l'agglomération de Saint-Hyacin-

the se fasse étaient de 98 %. Il tient encore une fois le même discours.

En ce qui a trait aux équipements régionaux, le député croit que le conciliateur pourra se farcir ce dossier en menant de front celui du regroupement.

«La Ville de Saint-Hyacinthe a besoin de la région qui l'entoure et vice versa. C'est très sain qu'elle dise vouloir attendre la fusion, mais qu'importe, les négociations doivent se poursuivre. Il faut également rappeler que ce dossier est une conséquence de l'équité fiscale. Qu'il y ait ou non la fusion demain matin, ce sera un dossier à régler avec les autres municipalités, qu'elles soient 18 ou 23.»

Claude Bernier est déçu : du pareil au même

«Je ne peux pas vraiment commenter le rapport puisque je ne l'ai pas lu.»

En fait, Claude Bernier l'a reçu seulement lundi après-midi et se donne le temps de le lire attentivement avant de faire quelque déclaration que ce soit.

Le maire de Saint-Hyacinthe a sans doute été assommé lorsqu'il a reçu un coup de fil du député Léandre Dion l'avisant de la décision du gouvernement au milieu de la semaine dernière.

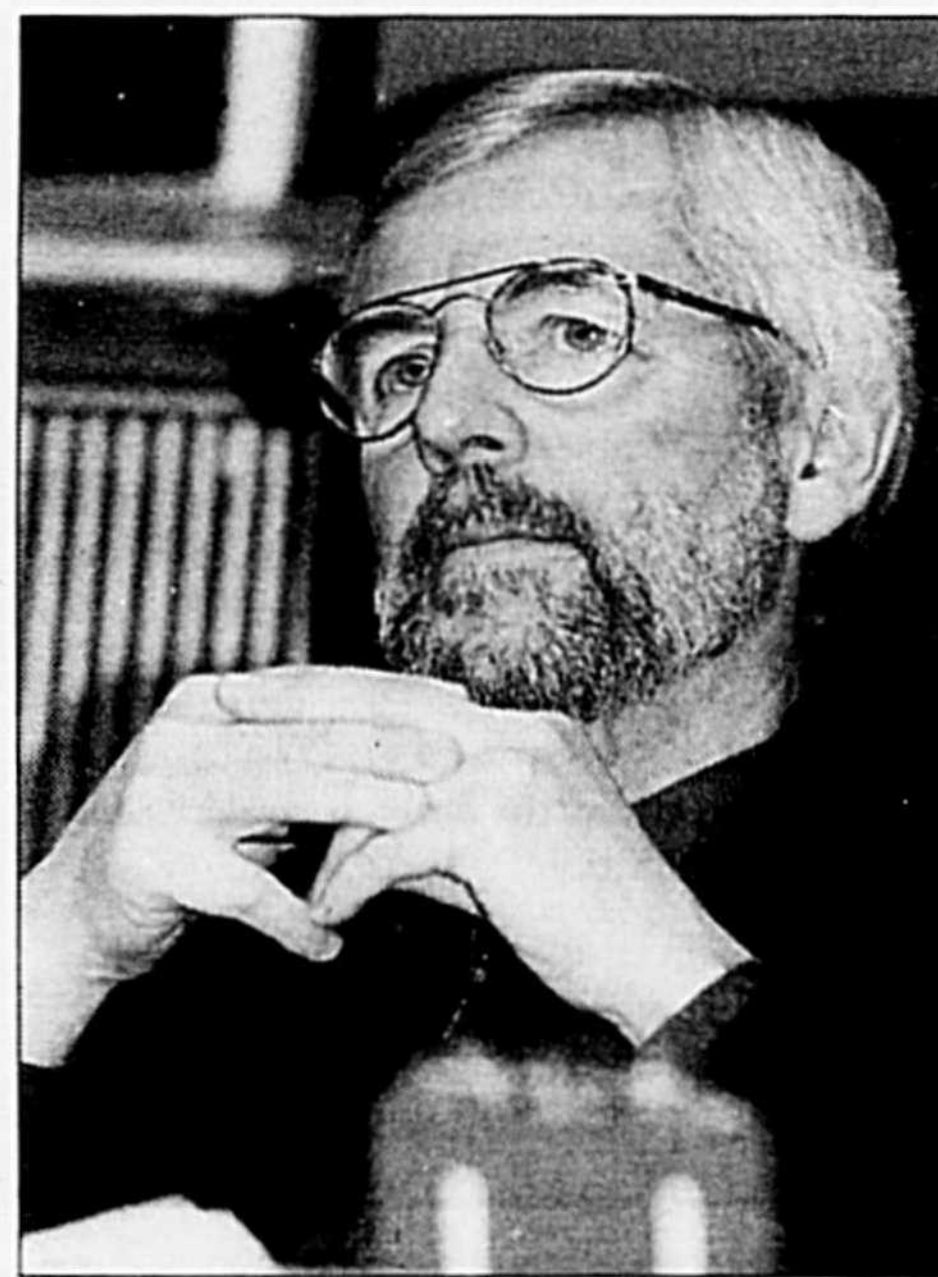
C'est la dernière chose à laquelle pensaient les élus de la ville-centre. En novembre dernier, M. Bernier félicitait la ministre Harel de son courage politique. Sans doute, n'est-il pas prêt à répéter ce même commentaire.

«Ce que je peux dire par contre, c'est que le mandat de M. Rioux est exactement le même que celui de M. Pépin. Va-t-on lui répéter ce que nous lui avons dit en décembre dernier?»

Saint-Hyacinthe pensait que le gouvernement serait aussi lapidaire dans sa décision de fusionner l'agglomération qu'il l'a été dans Montréal.

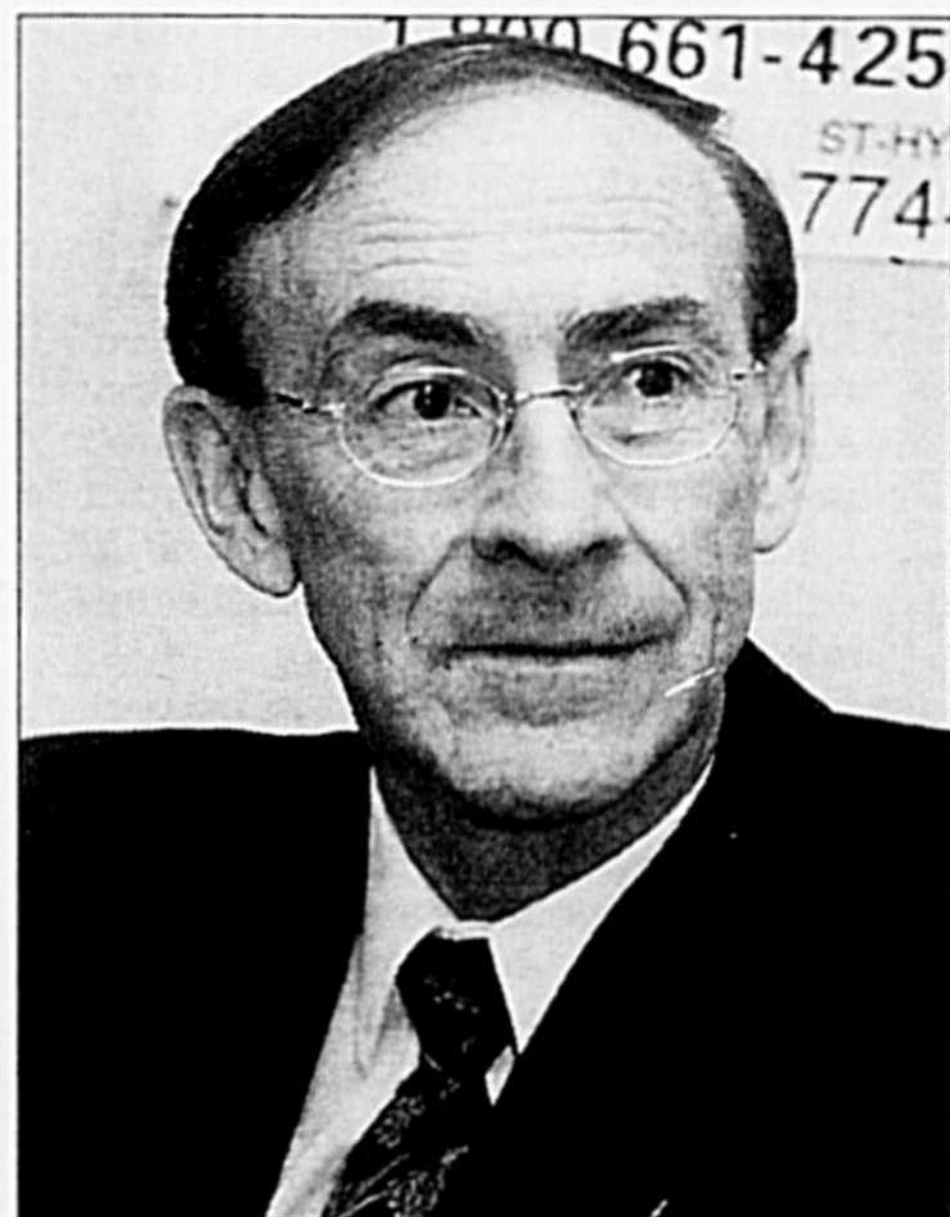
La preuve, pas plus tard que la semaine dernière, lors de l'assemblée du conseil, les élus maskoutains ont unanimement appuyé une résolution écartant la demande de la MRC de tenter un ultime rapprochement dans le dossier des équipements régionaux.

«Faisons la fusion en premier et attendons voir», voilà en substance les propos des élus de Saint-Hyacinthe.



M. Rioux aura le même mandat que M. Pépin, avance Claude Bernier.

J.D.



Je suis convaincu qu'une mauvaise entente est encore mieux qu'une décision imposée, se dit Léandre Dion dans le dossier du regroupement.

Dans un premier temps, celui-ci aura la difficile tâche d'étudier la question du regroupement de l'agglomération. En plus, il examinera la question des équipements à caractère supralocal.

En clair, cela veut dire que Québec donne une énième ultime et dernière chance aux municipalités concernées de s'entendre sur la fusion. Et, la concertation doit s'établir dans un temps relativement court. Le conciliateur doit remettre son rapport à la ministre le 16 avril 2001.

PIXEL
 Informatique
SUPER MICRO
 CENTRE DE MICRO-INFORMATIQUE

VENTE à 1 cent

Vente, Service, Conseils, Réseautage, PME
 Brancher les familles sur Internet particulier.
500 \$ RABAIS*
* Sur approbation du crédit, 24 mois + taxes
 ** Pour famille admissible
 Ce rabais est applicable aux 2 adresses

Achetez 3 modules **Obtenez en 3 pour 3¢** **et en plus, 6 heures de formation gratuite**

• **PIXEL Super Micro**
 640 Boul. Casavant O.
 Saint-Hyacinthe,
 Tél. : 778-8886

• **PIXEL Super Micro**
 1785, rue des Cascades
 Ouest Saint-Hyacinthe,
 Tél. : 773-0004

• **PIXEL Varennes**
 2039, boul. Marie-Victorin
 Varennes,
 Tél. : 929-3838

• **PIXEL Ste-Julie**
 509, Jules-Choquet
 Sainte-Julie,
 Tél. : 649-2835

Achetez 1 logiciel comptable Acomba et, pour 1¢ vous en obtenez un second de votre choix! +2 heures de formation

Cette offre est valide jusqu'au 28 février 2001. Détails chez votre concessionnaire Fortune 1000 participant.

Une étude souhaitable sur le regroupement



Jean DUMONT

jdumont@lecourrier.qc.ca

Le mandataire nommé par le gouvernement propose entre autres dans ses recommandations de faire une étude des implications d'un regroupement à l'échelle de l'agglomération de Saint-Hyacinthe.

Dans un document de 26 pages remis à la ministre Harel le 10 janvier 2001, et obtenu par LE COURRIER, Roger Pépin prétend qu'il s'agirait d'une bonne formule à envisager. Il souhaite que l'on confie ce travail à la Commission municipale du Québec.

À la suite de l'étude, il recommande de tenir une audience publique sur le projet de regroupement. «La tenue d'une telle audience favoriserait une large participation de la population, des organismes socio-économiques et communautaires à la prise de décision.»

Dans le cadre de sa tournée de trois jours

dans la région maskoutaine en décembre, M. Pépin estime avoir perçu «une certaine ouverture à des changements de la plupart des municipalités bien que les options envisagées soient différentes.»

Il considère que «les six municipalités ont manifesté une certaine ouverture à ce que des études d'impact du regroupement soient effectuées.»

Le différend de la banlieue

Pour ne pas s'aliéner les municipalités périphériques, M. Pépin profite de ses recommandations pour dire à la ministre de tenter de solutionner le différend qui existe sur le partage des équipements et services à caractère supralocal.

«Pour ce faire, la ministre pourrait demander à la Commission municipale de faire une étude visant à déterminer le caractère local ou supralocal des équipements en litige.»

Il suggère du même souffle que l'on nomme un médiateur. «Tout en procédant à la médiation souhaitée, la personne ainsi nommée pourrait poursuivre la réflexion amorcée avec les municipalités sur la ques-

tion des regroupements souhaitables.

Les équipements régionaux

Au sujet des équipements régionaux, les «23» municipalités de la MRC en identifient cinq, soit le service d'urgence 9-1-1, la cour municipale, le transport adapté, l'office du tourisme et les services de loisirs.

Les «23» chiffrent ce groupe d'équipements à 2,5 millions de dollars, dont un montant de 1,9 M\$ serait à la charge de la Ville, si bien qu'ils se partageraient un montant de près de 600 000\$ entre eux.

De son côté, la Ville a déposé une liste d'environ 25 équipements, services ou activités qu'elle considère comme étant de nature supralocale.

Outre ceux qui font déjà partie de l'entente sur les loisirs, s'ajoutent le Bureau de tourisme et des congrès, l'Office municipal d'habitation, le jardin Daniel A. Séguin, le centre d'exposition Expression et le transport en commun.

De plus, elle y greffe le Festival Rétro, la Fête nationale, la Fête des neiges, les Beaux mardis de Casimir, les subventions à la Société de diffusion des spectacles et au Con-

seil de la Culture. La Ville désire également revoir la répartition du coût du Centre local de développement.

Dans le rapport du mandataire, on y lit que la Ville de Saint-Hyacinthe évalue à 3,6 millions les coûts partageables de ces différents équipements, services ou activités, dont un montant de 2,1 M\$ resterait à sa charge. À ce compte, un montant de 1,5 M\$ serait la charge des 23 municipalités (selon la formule du partage aux trois couronnes : 75 %, 20 % et 5 %).

On sait que de leur côté, les «23» veulent un traitement équitable, de type tout le monde au même taux, et non la formule proposée par la Ville.

De plus, des sommes spécifiques de 26 575\$ et 29 628\$ seraient respectivement facturées à Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe et Le Confesseur comme contributions à des activités estivales de loisirs.

LE POINT DE VUE DES MUNICIPALITÉS

SAINT-HYACINTHE

- La Ville préconise la réalisation d'études de regroupement avec les municipalités de l'agglomération.
- La fusion est l'option à privilégier en premier. Il s'agit d'une voie incontournable pour le développement de la région.
- Elle mentionne que les autres alternatives n'avaient pas donné les résultats escomptés en raison des échanges difficiles.
- La Ville, à l'instar de toutes les villes-centres, doit supporter le coût des services et infrastructures largement utilisés par les citoyens de l'agglomération, notamment en matière de logement social, de sécurité publique, de protection contre l'incendie et de loisir et culture
- Il y a un déséquilibre fiscal important, quand on pense au taux de la taxe foncière de 1,49\$ à Saint-Hyacinthe contre 55¢ à 86¢ pour l'agglomération.
- Un regroupement apporterait une meilleure concertation et une meilleure planification.
 - Il y aurait un nouveau dynamisme régional et le renforcement du leadership socio-économique au sein de la région.
 - On assisterait à une disparition d'une compétition stérile entre les municipalités.
 - Le regroupement faciliterait une répartition plus équitable des coûts et ressources entre les contribuables qui bénéficieraient des mêmes services.

SAINTE-ROSALIE

- La municipalité privilégie la régionalisation des services au niveau de la MRC (eau potable, traitement des eaux usées, loisirs, protection policière, évaluation et urbanisme, développement économique, transport en commun et adapté, développement de la main-d'œuvre et cour municipale).
- En plus, le service de protection contre l'incendie devrait faire l'objet d'une entente régionale.
- La fusion devrait légitimement se faire d'abord et avant tout avec la Paroisse de Sainte-Rosalie.
- Ouverte à une fiscalité d'agglomération équitable.
- Défavorable au regroupement de l'agglomération puisque les Rosaliens forment une communauté d'appartenance distincte. L'intégration des services risque d'entraîner la disparité des points de services à proximité comme la bibliothèque. La fusion entraînerait une perte de représentativité et un éloignement du citoyen de la prise de décision.
- Selon la municipalité, les Rosaliens s'opposeraient à une fusion si on les consultait par référendum.

SAINT-THOMAS

- Défavorable à un regroupement mais ouvert à une étude d'impact.
- Ne croit pas qu'un changement dans les structures administratives des municipalités puisse contribuer au développement économique de l'agglomération.
- Avec un regroupement, on craint de fortes augmentations de taxes pour les contribuables.
- 90 % du territoire est agricole.
- Les services à la population répondent aux besoins d'une communauté semi-urbaine

NOTRE-DAME-DE-SAINTE-HYACINTHE

- Une crainte du regroupement en ce qui concerne la diminution de la représentativité, l'impact fiscal et la gestion du territoire, qui demeure essentiellement agricole.
- On devrait axer sur le partage des coûts des équipements supralocaux.
- S'il y a fusion, la population doit être partie prenante aux discussions.
- Un contribuable ne devrait pas payer pour un service qu'il n'utilise pas ou auquel il n'a pas accès.
- Dans le cas d'un regroupement, on devrait établir des mesures de transition appropriées en matière de taxation (échelonnement des hausses de taxes).

SAINTE-ROSALIE paroisse et SAINT-HYACINTHE-LE-CONFESSEUR

- À noter que les deux municipalités ont rencontré le mandataire ensemble.
- Il faut protéger le caractère spécifique de leurs communautés avec une municipalité agricole autour de la Ville de Saint-Hyacinthe. On pourrait même y inclure Notre-Dame.
- Protégeons le territoire agricole, l'identité du territoire agricole, la représentativité de ce monde et la fiscalité des exploitations agricoles.
- Elles souhaitent le maintien des ententes intermunicipales et régionales et un recours accru à la MRC pour des services comme l'incendie, les déchets solides, les loisirs et la culture et le développement économique.
- On devrait examiner l'hypothèse de fusionner les villes de Saint-Hyacinthe et de Sainte-Rosalie.
- Les deux municipalités sont muettes sur l'opportunité d'une étude de regroupement de l'agglomération bien que verbalement elles n'excluent pas cette possibilité et se disent prêtes à y collaborer si le ministère le demande.

REER - REER - REER - REER - REER - REER - REER

VOULEZ-VOUS UNE APPROCHE DIFFÉRENTE EN SERVICES FINANCIERS?



Louise Hébert Conseillère en placements
Richard Lupien Conseiller en placements
Mario Pélouquin Conseiller en placements

- L'écoute et l'information
- L'analyse et la planification
- L'exécution des stratégies
- Le suivi régulier

PRODUITS DE PLACEMENTS DISPONIBLES

- > Actions
- > Obligations
- > Fonds mutuels
- > REER / CRI / REEE / FERR

2500, boul. Casavant Ouest, bureau 102 Saint-Hyacinthe

Tél. : 261-0777

On travaille dans votre intérêt



Le Groupe Option Retraite
Courtier en valeurs mobilières
Planificateur financier

Semaine de la santé des pieds du 18 au 24 février

évaluation gratuite



Évaluation de vos pieds faite par ordinateur Pour apaiser ou guérir vos douleurs :

- Pieds (Épine de lenoir...)
- Chevilles - Jambes - Genoux
- Hanches - Dos

Une orthèse précise et délicate!



LABORATOIRE

ORTHESE plus

(sur rendez-vous seulement)

1045, rue des Cascades Ouest, Saint-Hyacinthe Tél. : (450) 771-6679

Tournoi de Balle Lente dans la neige

24 février 2001

Voir détails page A-35

Une décision étonnante du gouvernement



Jean **DUMONT**
jdumont@lecourrier.qc.ca

«J'ai beaucoup de difficulté à lire et à tenter d'interpréter le rapport de M. Pépin. Je trouve que c'est un document fade qui laisse trop de zones grises.»

Tels ont été les premiers commentaires du maire de Saint-Thomas, Guylain Coulombe.

«Qu'est-ce que le gouvernement veut au juste? A-t-il l'intention de privilégier la question des regroupements ou bien préfère-t-il que l'on mette l'accent sur le supralocal? On ne le sait pas. J'aurais aimé qu'il se positionne clairement et cela aurait été beaucoup plus simple pour tout le monde.»

M. Coulombe prétend que ce sera lors de la rencontre avec le conciliateur que l'on pourra être en mesure d'avoir l'heure juste. «Si on met de l'énergie dans le supralocal et que l'orientation est vers les regroupements, on fera fausse route.»

Il refuse à ce stade-ci de dire si sa municipalité acceptera de donner le feu vert à une étude de regroupement. Il ne paraît cependant pas opposé à l'idée, lui qui a toujours mentionné être contre les fusions forcées.

«Si on fait une étude demain matin et que les conclusions ne sont pas souhaitables à une fusion, est-ce que le gouvernement le prendra en considération?»

Le maire de Saint-Thomas mentionne que l'agglomération de Saint-Hyacinthe était une des huit régions ciblées par les regroupements. Certaines comme Sherbrooke, Thetford Mines et St-Jean ont cheminé alors que Saint-Hyacinthe reste toujours sur la défensive.

Paroisse Notre-Dame

Le maire de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, Robert Hébert, est lui aussi surpris de l'orienta-

tion gouvernementale.

«Pourquoi retarder quelque chose dont tout le monde se doute? C'est la question que tous se posent actuellement. Je ne sais pas réellement ce qui m'attend. Peut-être que la première rencontre avec le conciliateur nous donnera plus de précision.»

M. Hébert n'est pas un anti-fusion à tout crin.

«Certains me donnent une étiquette d'être pour la fusion. Ce n'est pas vrai. Par contre, si on nous fait des offres comme municipalité, il faudra écouter, ce qui ne s'est pas fait jusqu'à présent. Est-on mieux fusionné à de



J'aurais aimé que le gouvernement se positionne clairement, dit Guylain Coulombe, de Saint-Thomas.



Pourquoi retarder quelque chose dont tout le monde se doute, avance Robert Hébert, de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe.



J'espère que la décision du gouvernement n'est pas prise, sinon on perd notre temps, se dit Rosaire Martin, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur

bonnes conditions que resté tout seul dans notre coin?»

M. Hébert veut que toutes les municipalités sortent gagnantes d'un regroupement éventuel. Pas question que du jour au lendemain, les contribuables de Notre-Dame doublent leurs comptes de taxes pour être comparables avec celui de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe-le-Confesseur

«Je pense que le gouvernement devait en arriver à cette décision concernant les équipements régionaux. Ça faisait assez longtemps que ça traînait», de lancer le maire de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Rosaire Martin.

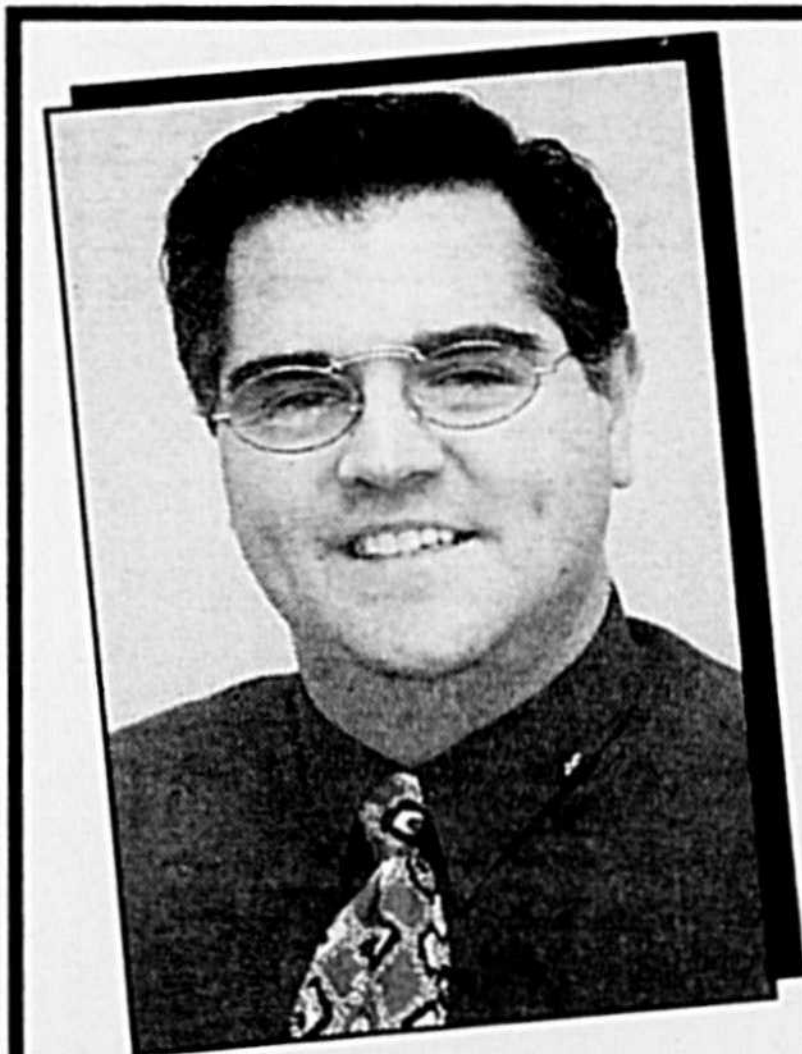
«Pour les équipements, c'est un plus. Quant au regroupement, il faudra voir le mandat avant de commenter quoi que ce

soit. J'espère que l'idée du gouvernement n'est pas arrêtée à ce stade-ci, sinon, on ne fera que perdre notre temps. Une chose est certaine, on vivra avec la décision que le gouvernement prendra, mais ce ne sera pas sans nous être battus pour défendre nos intérêts.»

M. Martin prétend que ce délai permettra d'aller plus en profondeur. Il prévoit continuer à défendre sa position au sujet de l'aspect agricole de sa municipalité.

«On a vu ce qui s'est passé à Toronto et à Ottawa qui ont protégé la couronne verte autour des mégacités.»

M. Martin ne paraît pas cependant enthousiaste à l'idée de demander une étude conjointe de regroupement pour l'ensemble de l'agglomération.



La direction de **Hyundai Casavant** est fière d'annoncer que **M. Patrick Ariel** s'est mérité le prix du « **Cercle d'excellence** » aux ventes de Hyundai Canada.

Le souci de la satisfaction de ses clients, son professionnalisme et la connaissance de ses produits ont permis à Patrick de remporter ce prix.

Félicitations!

HYUNDAI Casavant

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

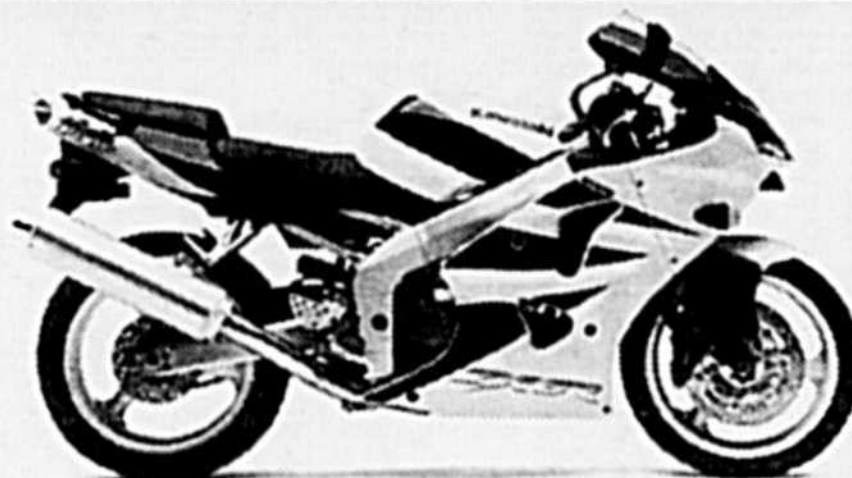
(450) 774-6344 (514) 856-7878

INTERNET: www.hyundaicasavant.com

200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe

à côté de l'Hotel Gouverneur

Kawasaki
V'là le bon temps!



Aucun intérêt
(sur approbation du crédit)

Aucun paiement
(jusqu'au 31 août 2001)

Aucun acompte
(jusqu'au 31 août 2001)

Sur tous les modèles Ninja 2001 et modèles Ninja 2000 spécifiés.

En vigueur du 1er janvier au 15 mai 2001.

Hautes Performances
Kawasaki

Près de chez vous

MOTO expert

STE-ROSALIE

460 boul. Laurier, Ste-Rosalie

799-3000

QUAND AVEZ VOUS FAIT VÉRIFIER VOTRE RER POUR LA DERNIÈRE FOIS?

Pour une analyse de votre RER, gratuite et sans engagement, appelez-nous dès aujourd'hui!

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

1690 Girouard Ouest St-Hyacinthe

Tél.: 774-5354

Mtl: (514) 337-5354 1-800-474-5354

Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER: <http://financierebn.com>

Membre ICFE

Léon Plante satisfait de la décision de la ministre

Jean Dumont

«Je crois personnellement que le mandataire, M. Pépin, a bien reflété nos intentions et nos idées. Le fait de suggérer un conciliateur est un peu dans l'ordre des choses. C'est normal dans le contexte.» Léon Plante, de Sainte-Rosalie, ne croit pas que le gouvernement a un plan secret qui ferait en sorte de retarder la fusion de deux mois.

«Je félicite la ministre d'agir ainsi et de laisser libre cours aux discussions. Jusqu'à présent, il n'y avait qu'une vision à l'avant-scène.»

«Le conciliateur n'arrive pas ici pour

faire la fusion. Il ne vient pas dicter quoi que ce soit. Je pense plutôt qu'il écouterait ce qu'on aura à dire. Nous avons été élus par nos citoyens pour défendre leurs intérêts. Je crois en toute bonne foi que si la fusion n'est pas une nécessité, il n'y en aura pas», de dire le maire de Sainte-Rosalie.

M. Plante ne veut pas dévoiler publiquement ses intentions. Il a l'intention de développer sa pensée avec le conciliateur. «J'ai une vision précise et ma position va également dépendre de ce que pensent mes collègues de l'agglomération.»

Le maire de Sainte-Rosalie prétend que la fusion n'est pas le remède à tous les maux.

«Pensez-vous réellement que s'il y a une fusion demain matin, il va se construire 250 maisons comme cela se fait à Drummondville ou à Granby? À Drummondville par exemple, il y a une pénurie de maisons tandis qu'ici, nous en avons plus de 1 000 sur le marché et ça ne se vend pas. Chez nous à Sainte-Rosalie, depuis que l'on parle de fusion, on n'est plus capable de vendre nos terrains vacants pour y construire des maisons neuves. Les gens préfèrent aller habiter plus loin comme à Saint-Liboire.»

Équipements régionaux

Le maire de Sainte-Rosalie prétend qu'il n'y a pas d'urgence en la demeure, particulièrement en ce qui concerne les équipements régionaux.

«Il faudrait arrêter de travailler tout le monde et se farcir le travail 24 heures par jour pour en arriver à une entente d'ici deux mois. Il y a beaucoup de travail à faire. Le conciliateur aura à déterminer qui de nous ou de la Ville a raison.»

«Par contre, il faut se demander pourquoi dans d'autres régions comme à Sherbrooke, St-Hilaire, Bromont, Granby,

Drummondville et ailleurs on s'entend et qu'ici ce n'est pas le cas. À mon avis, la Ville a présenté une liste beaucoup trop exhaustive», conclut-il.

La Ville est-elle intéressée à négocier?

Pour Réjean Veilleux, maire de Sainte-Rosalie Paroisse, «c'est une bonne chose que le gouvernement règle le dossier des équipements en premier lieu.

«Par contre, il faudra voir jusqu'à quel

point la Ville est intéressée à négocier car, comme vous le savez, une négociation ça se fait à deux.»

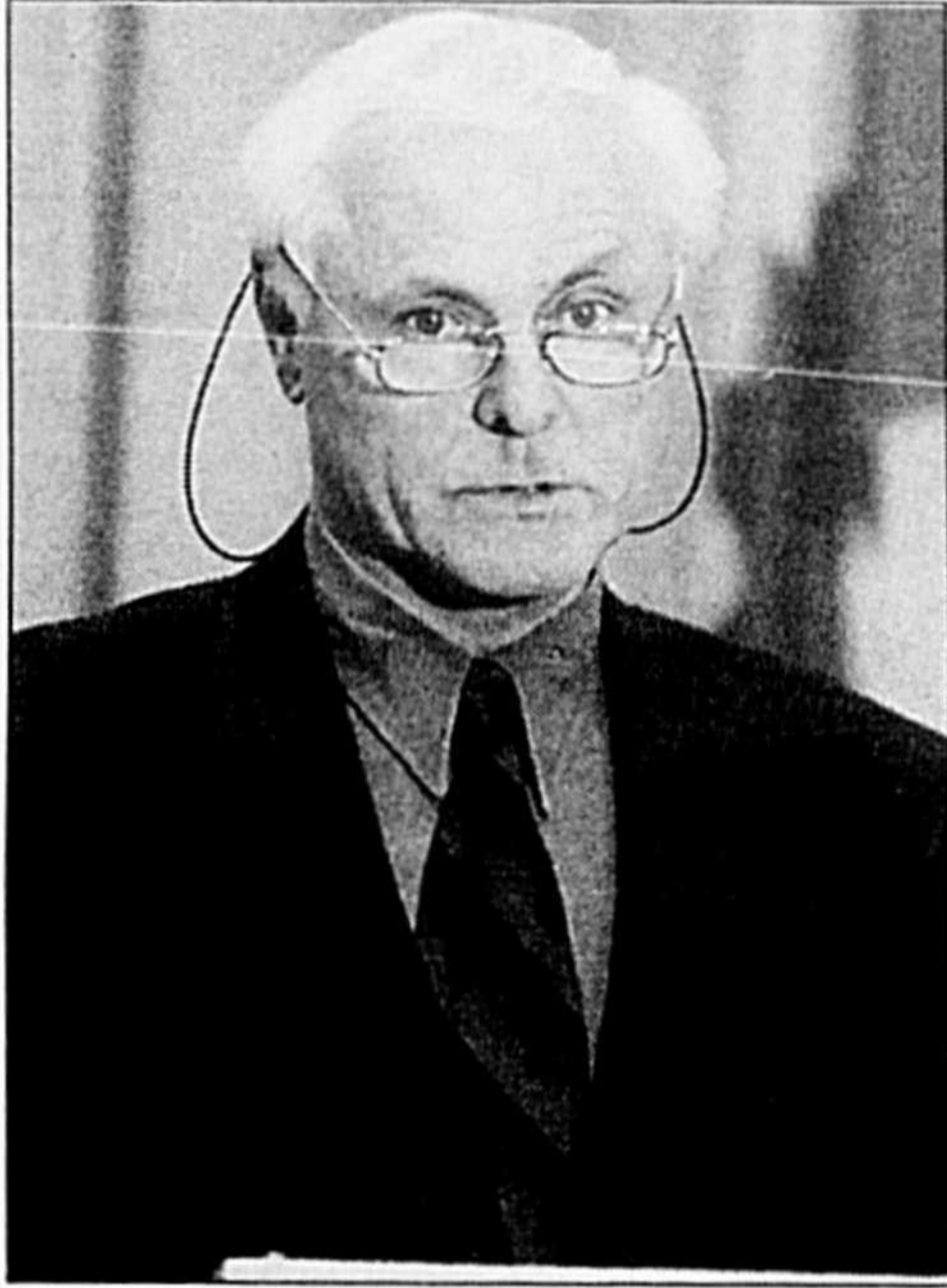
«Dans mon idée, la Ville fera exactement avec nous comme elle l'a fait avec ses policiers. Elle tentera de faire régler le problème par un tiers. Elle agit comme Ponce Pilate et se lave les mains de cette situation.»

Quant à la fusion, M. Veilleux ne s'en fait pas l'ardent défenseur. Il désirerait que le gouvernement protège l'aspect agricole de la région avec une municipalité «verte» entourant une éventuelle ville urbaine.

«J'espère que le conciliateur n'est pas là pour forcer les fusions. Il ne faudrait pas lui prêter des intentions avant qu'il ne se présente chez nous. Et puis, entre vous et moi, est-ce qu'une fusion de la Paroisse de Sainte-Rosalie avec Saint-Hyacinthe aidera au développement économique? En quoi est-ce différent de nous que de Saint-Liboire ou de Saint-Jude? C'est quoi l'avantage pour la Ville de m'avoir et vice versa?»

Il a conclu en disant que personnellement il ne donnerait jamais une subvention au Festival Rétro. «Pourquoi le Festival western de Sainte-Madeleine fait-il de l'argent et n'a pas besoin d'aide alors que celui de Saint-Hyacinthe perd de l'argent?»

J.D.



Je crois en toute bonne foi que si la fusion n'est pas une nécessité, il n'y en aura pas, de dire Léon Plante



La Ville tente de faire avec nous ce qu'elle a fait avec ses policiers, soit de régler son litige par un tiers, argue Réjean Veilleux, de Sainte-Rosalie.

Les bons conseils *profitent*,
les *REER* aussi.

VMD

Conseillers en placement

Les vraies valeurs passent par VMD

Notre choix maison 2000

17%*
portefeuille
action

Pour connaître
notre sélection
2001,

contactez-nous
(450) 223-1673

Desjardins

Valeurs mobilières
Desjardins

1355, rue Gauvin, bureau 100
Saint-Hyacinthe

0266833

Commission scolaire de
SAINT-HYACINTHE



L'école
secondaire
Fadette

DE NOUVELLES COULEURS

L'année scolaire 2001-2002 marquera un autre tournant important dans la longue et fructueuse histoire de l'école secondaire Fadette

En effet, après avoir mis sur pied le programme d'éducation internationale, programme qui sera dorénavant donné par la polyvalente Hyacinthe-Delorme, Fadette amorcée, dès l'an prochain, un virage qui l'amènera à s'arrimer au programme des programmes annoncé par le ministère de l'Éducation pour l'automne 2003.

C'est ainsi que différents volets seront offerts à nos élèves dès septembre 2001. Ces volets sont :

Langues et culture
Sciences et technologies
Arts et musique
Science de l'homme et de la nature (environnement)
Concentration soccer
Intégration informatique

Chacun de ces volets comprendra les matières de base auxquelles seront greffées des périodes d'enrichissement et différentes activités.

Pour en connaître davantage sur les grandes orientations de notre école, vous êtes cordialement invités à assister à l'une ou l'autre des soirées d'information qui se tiendront dans la salle polyvalente de l'école Fadette les 20 et 21 février prochain à 19 h... La direction et certains professeurs seront sur place afin de répondre à toutes vos questions.

C'est un rendez-vous!

0266731

Plante dit toujours oui; les autres ont des doutes

Jean Dumont

C'est ce soir que l'on saura si la MRC va véritablement de l'avant dans le dossier de mandater une firme pour faire une étude d'impact économique.

Pour un, Léon Plante rejoint la pensée de son collègue de Saint-Thomas-d'Aquin qui fustigeait dans la dernière édition les maires qui ont fait volte-face.

«Quand je dis une chose, je respecte ma parole et je ne vire pas capot. Vous devriez peut-être vérifier le nom des maires qui étaient présents à Saint-Liboire et ceux qui ont voté contre l'étude le mois dernier.»

Si on excepte les absents au caucus de Saint-Liboire, il y a donc tout lieu de croire que Paroisse Notre-Dame, Saint-Damase Paroisse, Saint-Barnabé, Saint-Hugues, Saint-Louis et Saint-Valérien n'ont pas respecté la «ligne de parti».

Dans le cas de Saint-Valérien, il faut savoir que c'était le maire Daviau qui appuyait l'idée d'une étude alors que son représentant, Christian Croteau, s'y est opposé le mois dernier à la MRC.

La grande question mercredi sera de savoir si les municipalités qui ne veulent pas d'étude auront droit de ne pas la payer. Le mois dernier à la MRC, douze maires avaient appuyé le projet d'étude contre onze qui s'objectaient à cette idée.

Une question de démocratie

«À mon avis, la démocratie doit l'emporter. On saura mercredi si c'est légal de se retirer comme cela. Voyez sur cette question du droit de retrait, il est possible de s'en servir pour la Régie des déchets ou les amendes de la SQ mais pas sur le schéma d'aménagement. Il va falloir qu'on se branche une fois pour toute», prétend le

maire de Sainte-Rosalie.

Si le droit de retrait est possible, il en coûterait environ 2 500\$ par municipalité plutôt que la moitié.

«Moi, je suis favorable à l'étude en tenant compte que l'on puisse prendre l'argent dans le surplus accumulé. Si ce n'est pas le cas, on devra donc retourner dans chacune des municipalités», a lancé M. Plante.

«Je rejoins la pensée de M. Coulombe là-dessus. Cette étude, payée par douze municipalités, sera utile pour l'ensemble des municipalités. J'estime que ce sera toujours bon d'avoir ces chiffres-là sous la main.»

Si Léon Plante veut toujours de cet outil, ses collègues Rosaire Martin et Réjean

Veilleux ne semblent pas tout aussi fringants. Le premier mentionne que «la pertinence de l'étude vient de perdre des plumes en raison du délai du gouvernement avec son nouveau conciliateur. Je ne crois pas qu'on ait le temps d'avoir des chiffres avant le mois d'avril.» Quant au deuxième, il déclare : «elle est moins valable qu'avant.»

On sait également que Guylain Coulombe a fait savoir la semaine dernière qu'il n'était plus intéressé que sa municipalité serve de cobaye pour les autres.

C'est impossible

Pour le maire de Saint-Liboire, Gaétan Phaneuf, la position des opposants ne le surprend pas.

«Ils avaient déjà affiché leurs couleurs le mois dernier, si bien que ce n'est pas une surprise qu'ils agissent ainsi. J'estime cependant que ce n'est pas correct. Est-ce qu'à chaque fois qu'un maire n'est pas d'accord avec une décision prise par l'ensemble, il pourrait avoir le droit de se retirer?»

M. Phaneuf affirme que les «23» ne pourront avoir les résultats de l'étude économique d'ici deux mois. «C'est impossible», lance-t-il.

«Je ne suis plus sûr si l'on continuera ou non en raison des nouvelles données qui arrivent. Chose certaine, une telle étude est pertinente en ce sens qu'elle pourrait s'avérer une base de données importante.»

M. Phaneuf se dit ouvert à la poursuite des négociations avec la Ville même si celle-ci ne semble pas chaude à l'idée. «Même s'il y a de la fusion dans l'air, ça n'empêche pas de discuter. Il pourrait y avoir des points intéressants à faire ressortir.»



Y aura-t-il encore une fois un conciliabule avant la rencontre de ce soir à la MRC entre Léon Plante et Gaétan Phaneuf?

VAUT MIEUX EN RIRE



cégep

(enseignement régulier, le jour)

LE 1^{er} MARS 2001

est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la

SESSION «AUTOMNE 2001»

dans l'un des cégeps suivants:

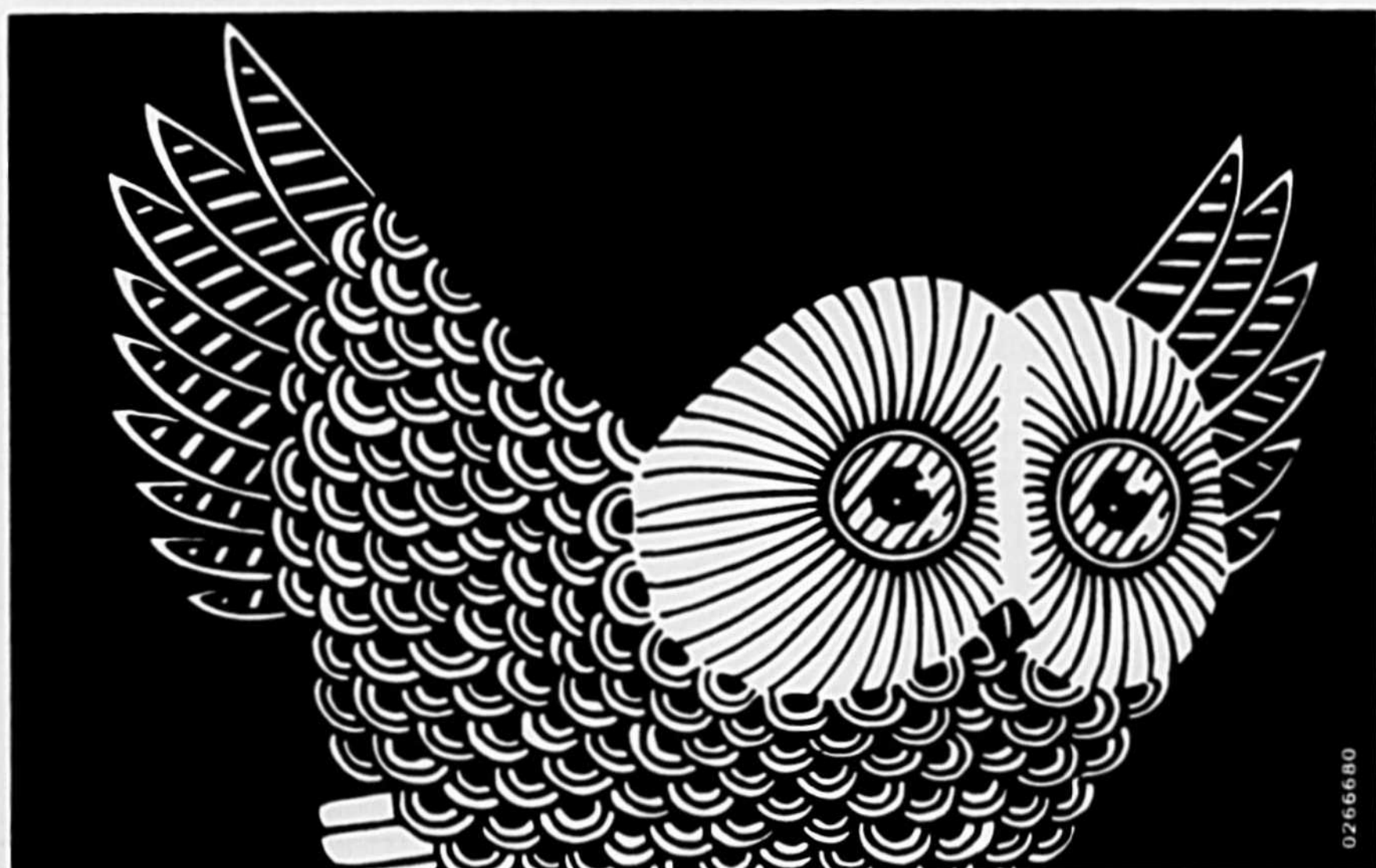
Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Edouard-Montpetit
Gérald-Godin
Granby Haute-Yamaska
John Abbott
de Lanaudière
- à l'Assomption
- à Joliette
- à Terrebonne
Lionel-Groulx
Maisonnette
Marie-Victorin
Montmorency

Outaouais
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Victoriaville
Vieux Montréal
Institut de technologie
agroalimentaire
Institut de tourisme
et d'hôtellerie du Québec

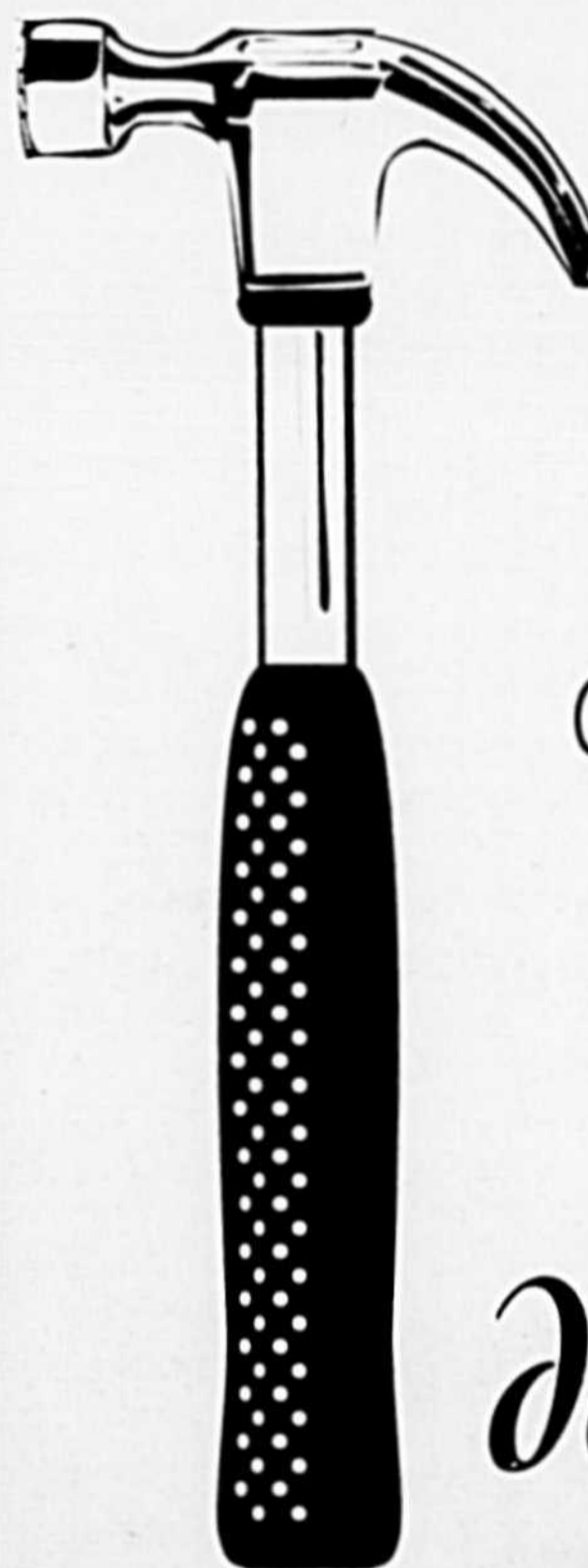
Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à votre école, à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM

service régional d'admission du Montréal métropolitain
C.P. 11028, Succursale Centre Ville
Montréal (Québec) H3C 4W9



AVIS AVIS AVIS



Couvre-plancher
M. Graveline
tient à vous aviser,
que durant la période
de rénovations,
nous continuerons

de vous servir...

COUVRE-PLANCHERS M. GRAVELINE

1820 des Cascades Est, Saint-Hyacinthe
(450)774-7795

Éditorial

Publier ou attendre?

Si la chasse aux journalistes devenait un sport officiel, ce n'est pas improbable que plusieurs personnalités, publics ou privés, s'inscriraient sur les listes des participants. Car, ici comme ailleurs, on affectionne particulièrement de tirer sur le messager plutôt que de se renseigner sur son message.

Quand Le Courrier sous la plume de Martin Bourassa a découvert que plusieurs personnes du pavillon Bouchard à la PHD avaient souffert d'un cancer du rein dans un même département, que la Santé publique enquêtait sérieusement sur l'affaire, nous n'avons aucunement hésité à divulguer les faits. En sachant très bien que la première réaction de certains responsables serait de crier au sensationnalisme.

À écouter des dirigeants de la commission scolaire, il aurait fallu d'abord leur demander leur point de vue au nom de l'équilibre de l'information. Pour apprendre quoi? Qu'il fallait être prudent, ne pas amener l'opinion publique? Pour se faire dire que mieux valait attendre les conclusions de l'enquête qu'on nous aurait révélées dans une conférence de presse?

Nous pensons que c'est important que les Maskoutains sachent immédiatement qu'il y a des

anomalies dans au moins une partie de la PHD et qu'ils apprennent aussi que des spécialistes se penchent sur le problème.

Personne n'aime apprendre des informations aussi dramatiques. Mais le scandale de Walkerton nous l'a démontré, c'est encore pire de cacher la vérité en se disant que tout se replacera un jour.

Nous ne prétendons nullement, que ce soit très clair, qu'il y a là scandale. Nous affirmons cependant qu'il existe une situation potentiellement dangereuse. Si la population réagit en exigeant des dirigeants que tous les efforts soient déployés pour protéger la santé du personnel et des étudiants, même si cela constitue une forte pression sur les élus et les dirigeants, ce sera positif.

Et si la publication de cette nouvelle, convenons-en, inquiétante, accélère l'enquête, c'est tant mieux. Et c'est aussi tant mieux si l'enquête démontrait hors de tout doute raisonnable, que ces cas très graves de cancer n'auraient été rien de plus que l'effet du hasard.

Les familles des personnes malades, une est même décédée, le personnel de ce département et certes les étudiants, ont un droit très strict d'être débarrassés de l'incertitude qui plane. Même si cela agace les autorités.



Jean VIGNEAULT
jvigneault@lecourrier.qc.ca



COMMENTAIRES

De la procrastination

«C'est un canular, c'est une bonne blague du député de Saint-Hyacinthe», telle était l'attitude généralisée mercredi dernier à l'annonce qu'un conciliateur avait été nommé pour rapprocher Saint-Hyacinthe et les banlieues.

Malheureusement, cette invraisemblance aussi grosse que si on nous annonçait que Lucien Bouchard avait été pressenti pour succéder à Jean Chrétien, était confirmée.

Alors que les fusions sont enclenchées partout, que Saint-Jean est devenue une ville de plus de 80 000 habitants, voici qu'un conciliateur a jusqu'au 16 avril pour remettre un autre rapport à Louise Harel. C'est à pleurer.

Parce que M. Dion pense qu'il y a du progrès dans les négociations et que le ton est meilleur, la ministre donne une

dizaine de semaines de plus pour tenter de rallier les maires de l'agglomération à la fusion et pour enclencher la question des équipements supralocaux.

De la procrastination à son meilleur, c'est-à-dire l'art douteux et triste de remettre à demain ce qu'on peut et ce qu'on devrait faire aujourd'hui.

Puisque selon M. Dion, il y aura des élections cet automne à Saint-Hyacinthe, c'est que la fusion est faite dans l'esprit de la ministre. Cette détestable attente serait-elle imposée par la peur de perdre quelques votes dans deux ans?

J.V.

Les commentaires de Jean Vigneault sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de CFEI 106,5 FM, à 8 h 10 et sont disponibles sur le site web du Courrier.

LES INDISCRÉTIONS DU FACTEUR

M. François Legault,

Vous entendre depuis deux semaines, cher ministre de l'Éducation, vous l'étiez encore quand j'ai commencé à rédiger cette missive, j'ai l'impression que vous avez obtenu votre diplôme de philosophie dans un collège du réseau public avec des professeurs dont les livres de base étaient des romans de Jean-Paul Sartre et de François Sagan ou Jonathan le Goéland.

Bref, je pense que vous avez sauté l'étape des cours de logique, d'éthique et de métaphysique. De sorte que votre comportement politique est celui d'un élastique. Ou d'un moustique.

Vous avez fait de la peine au directeur Landry, vous avez froissé la surveillante Marois et vous avez forcé l'inspecteur Bouchard d'interrompre ses vacances sur la Côte d'Azur pour mettre de l'ordre dans la classe.

Je ne vous souhaite pas de malheur, car vous êtes le politicien le plus drôle depuis Yvon Deschamps, mais je pense que votre chien est mort. Heureusement, j'ai de la place pour vous dans mon équipe.

Le directeur de la ligue d'improvisation amateur par Lucien Labadie

S'aimer soi-même et se le dire

On a commercialisé la St-Valentin, disait un animateur. Comme on a commercialisé Noël, Pâques, la fête des Mères, etc. Et puis après? Qui est obligé d'aimer sur commande, d'aimer à la façon suggérée par les fleuristes ou les chocolatiers ou les restaurateurs?

Ces commerçants nous suggèrent seulement des moyens d'exprimer concrètement l'amour. C'est à l'amoureux de le vivre, de l'intérioriser, de le créer, de lui insuffler une âme.

Mais ce n'est pas que la fête de l'amour sensuel, de l'amour physique,

de l'amour des amants. L'amour n'a pas ces frontières et ces limites. Et la St-Valentin, c'est aussi un moment privilégié pour revigorer l'amour, pour lui redonner une dimension plus universelle, plus ouverte.

Ce qui signifie que ce n'est pas une tare de fêter la St-Valentin sans être en couple. On peut même se dire à soi-même que l'on s'aime assez pour se faire plaisir, pour se dorloter.

Albatros des mers

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
www.lecourrier.qc.ca

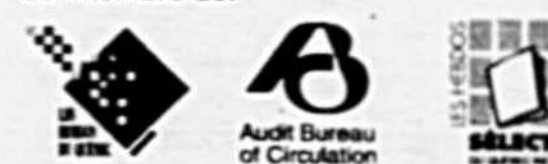
Éditeur
Benoît Chartier
Rédacteur en chef et éditorialiste
Jean Vigneault

Journalistes
Denyse Bégin
Martin Bourassa
Jean Dumont
Jean-Marie Fontaine
Michel Lamarche
Secrétaire de la rédaction
Josée Bachand
Photographes
P.P.M.

Directeur de la publicité
Guy Roy
Publicitaires
Louise Beauregard
Sylvie Beurivage
Nadine Chicoine
Luc Desrosiers
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert St-Martin
Bernard St-Pierre
Gérard St-Pierre
Sylvianne Tanguay

Secrétaires de la publicité
Johanne Beaulieu
Linda Douville
Christine Joyal
Germaine Pearson
Directrice de la production
Josée Cusson
Directeur technique
Normand Gonneville
Contrôleur
Monique Laliberté
Directeur du tirage
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:



Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971

Abonnement: Camelot 1\$ la semaine - 43\$ par année. Poste: au Canada 43\$ par année, à l'extérieur du Canada: 175\$ par année plus taxes s'il y a lieu

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite

Hebdomadaire publié par:



Président, directeur général
Benoît Chartier

655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4
Tél.: 450 773-6028, télécopieur: 450 773-3115
Imprimé par Transcontinental Impression, division Transmag, 10807, rue Mirabeau, Ville d'Anjou (Québec) H1J 1T7.
«Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes Contrat de vente de produits no 42189B»

♦ Lettres ouvertes ♦

Richard Morency défend sa ligue

Monsieur Jean Vigneault,

Suite à vos commentaires sur les ondes de la station FM CFEI à Saint-Hyacinthe le jeudi 8 et le vendredi 9 février concernant le dossier des Dragons de Saint-Hyacinthe et l'entraîneur Stéphane Beaudin, vous me voyez estomaqué de prendre connaissance de ces propos.

Il est dommage, que vous monsieur Vigneault, profitant de votre présence sur les ondes de la radio de la très belle région de Saint-Hyacinthe, vous ayez pris les auditeurs et ses extraordinaires amateurs de hockey en otage, pour clouer à priori les Dragons de Saint-Hyacinthe et la Ligue de hockey junior AAA du Québec.

En traitant la Ligue de deuxième ordre, vous avez complètement oublié les efforts des dirigeants et des joueurs qui ont permis l'évolution incroyable de ce circuit au cours des dernières saisons. Avec cette déclaration, vous attaquez 240 joueurs dans leurs efforts pour devenir d'excellents citoyens. De plus au lieu de vous en prendre à Jean Hébert, le vice-président hockey qui a 14 ans d'expérience dans ce circuit en plus de nombreuses années dans différentes ligues organisées, vous auriez intérêt à vérifier la qualification du personnel. Pour ce qui est du dossier Stéphane Beaudin, après avoir fait exactement ce qu'il fallait faire, nous considérons le dossier clos.

Sachez monsieur Vigneault que la Ligue de hockey junior AAA du Québec est composée à 60 % de joueurs provenant des rangs midget AAA. Sachez monsieur Vigneault que plus de 40 joueurs des équipes junior AAA ont été rappelés par des équipes du junior majeur depuis le début

de la saison, sachez M. Vigneault que 60 % des joueurs de la LHJAAAQ ont été rappelés par des équipes de la LHJMQ, sachez M. Vigneault que les personnes suivantes ont dirigé des équipes dans la Ligue junior AAA du Québec au cours des 13 dernières années : Michel Thérien (Canadien de Montréal), Daniel Bissonnette (Voltageurs de Drummondville), Marcel Patenaude (Mooseheads d'Halifax), Jos Canalé (Castors de Sherbrooke), Normand Gosselin (Castors de Sherbrooke), Alain Rajotte (Saguenéens de Chicoutimi), Jacques Laporte (Patriotes de l'U.Q.T.R.), Normand Flynn (RDS et équipes junior majeur) et Claude Thérien (équipes junior majeur). Une Ligue de deuxième ordre vous dites ?

La Ligue aimerait vous rappeler que 90 % des joueurs fréquentent l'école et que la moyenne des notes est de plus de 80 %, une statistique très révélatrice dans le sérieux de l'encadrement fait aux joueurs.

Au sujet des comparaisons entre les méthodes de Stéphane Beaudin, l'actuel entraîneur des Dragons et Michel Bergeron de l'époque où il dirigeait les Drapeurs de Trois-Rivières, propos que vous avez rapidement nuancé le lendemain vendredi, j'ai l'impression que vous êtes rapidement aperçu que vous avez parlé trop rapidement et je soupçonne que ce retour sur Bergeron, vous rend la conscience moins lourde, de peur d'une réplique à Radio-Canada ou CKAC.

Ne vous en faites pas, il ne perdra pas de temps à répondre à pareil propos. M. Bergeron, un entraîneur de 10 ans d'expérience dans la Ligue nationale de hockey a sûrement des connaissances plus appro-

fondies dans le monde du hockey pour comprendre la réalité d'un vestiaire.

M. Vigneault, dans vos propos de la semaine dernière, vous étiez hors piste à propos de la Ligue junior AAA du Québec et j'espère que les gens de Saint-Hyacinthe vont vous le faire savoir.

Au lieu de tenter de discréditer une ligue qui marque des points positifs à chaque mois et qui est de plus en plus reconnu par ses partenaires, vous auriez avantage à encourager ces joueurs junior à bâtir une carrière comme ils le font très bien présentement autant sur la glace qu'en dehors avec un encadrement très adéquat. J'espère que votre but est vraiment d'appuyer ces jeunes. À moins que votre but serait d'amener une équipe Semi-professionnel à Saint-Hyacinthe au détriment de ces joueurs junior qui fréquentent l'école de la vie et qui, pour la majorité, ont de véritables espoirs de graduer à l'université.

En espérant que cette lettre paraîtra dans votre journal de façon intégrale. Soyez convaincu que nous allons continuer de mettre les efforts pour permettre aux joueurs de la LHJAAAQ d'avoir l'espoir d'atteindre les rangs universitaires canadiens et américains et de devenir d'honorables citoyens. Hockey-Études, le but gagnant !

Richard Morency,
Président de la LHJAAAQ

Réponse : Nous avons publié la lettre

de M. Morency de façon intégrale, en ne changeant rien au vocabulaire et en nous contentant de mettre les apostrophes absentes de la version originale. La ligue de deuxième ordre visait l'administration d'abord. Quand on laisse un instructeur défier l'autorité, on n'est certainement pas au niveau des administrations les plus rigoureuses. Le deuxième ordre fait également référence au calibre : ça saute aux yeux que la ligue Junior majeure est un calibre supérieur à votre circuit. Et que le Midget AAA offre du meilleur jeu. Votre allusion à votre très grand ami Le Tigre Bergeron qui pourrait répondre sur les ondes de Radio-Canada ou de CKAC ne m'émeut guère. Jacques Lemaire, un pas pire instructeur, convenons-en, a déjà parlé de «stuff de junior» en parlant des méthodes de Michel Bergeron. Et quand ce dernier dirigeait les Drapeurs, ses joutes verbales avec Ron Racette, Ghyslain «Pépère» Delage, Rodrigue «l'Ours de Sorel» Lemoyne, entre autres, ne relevaient pas de la plus haute subtilité. Stéphane Beaudin en entrant dans la chambre des joueurs et en s'en prenant à un joueur, s'est inspiré des instructeurs des années '70. Votre organisation n'a presque pas sévi, c'est votre affaire. Mais ce n'est pas le signe d'une organisation de premier ordre. Enfin, tant mieux si vos joueurs réussissent dans leurs études. Un jour on pourra peut-être publier le pourcentage réel de ceux qui étudient et le pourcentage de ceux qui atteindront l'université.

La lettre intégrale de Louise Harel

Monsieur Claude Bernier,
Maire Ville de Saint-Hyacinthe

Le 7 novembre dernier, j'ai désigné Monsieur Roger Pépin du ministère des Affaires municipales et de la Métropole pour examiner la question des regroupements souhaitables sur le territoire de l'agglomération de recensement de Saint-Hyacinthe. Monsieur Pépin devait me faire rapport le 8 janvier 2001. J'ai effectivement reçu le rapport de monsieur Pépin et vous en trouverez d'ailleurs copie ci-jointe.

Après examen du dossier de votre municipalité régionale de comté, j'estime que la question de l'identification et de la gestion des équipements, infrastructures, services et activités à caractère supralocal doit faire partie de la réflexion amorcée sur votre territoire depuis le 7 novembre 2000. J'ai donc décidé de donner suite à la suggestion de monsieur Pépin et à la demande du député de Saint-Hyacinthe, monsieur Léandre Dion, de nommer un conciliateur pour examiner la question des équipements à caractère supralocal et pour poursuivre la réflexion amorcée sur la question des regroupements souhaitables, avec les municipalités de l'agglomération de recensement de Saint-Hyacinthe, soit la Ville de Saint-Hyacinthe, la Ville de Sainte-Rosalie, et les Paroisses de Sainte-Rosalie, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Saint-Thomas-d'Aquin et Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe.

En conséquence, je vous informe que

j'ai confié à monsieur Gilles Rioux le mandat d'étudier la question des regroupements souhaitables sur le territoire de l'agglomération de recensement de Saint-Hyacinthe et celle des équipements, infrastructures, activités et services à caractère supralocal sur le territoire de la Municipalité régionale de comté les Maskoutains.

Monsieur Rioux doit notamment me faire part de ses recommandations quant à l'opportunité de procéder à des regroupements sur le territoire de l'agglomération de recensement de Saint-Hyacinthe et, le cas échéant, soit de mandater la Commission municipale du Québec pour réaliser une étude de regroupement, soit d'utiliser, avec l'approbation du gouvernement, l'article 125.2 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale pour demander aux municipalités concernées de présenter une demande commune de regroupement. Relativement aux équipements supralocaux, les recommandations de monsieur Rioux devraient évaluer l'opportunité d'une intervention de la Commission municipale du Québec.

Monsieur Rioux doit me remettre son rapport le 16 avril 2001. Je vous invite donc à collaborer avec lui dans la réalisation de son mandat.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Louise Harel,
ministre des Affaires municipales

MATELAS ROBERT

VENTE DE DÉMO



Posturepedic

Le soutien Posturepedic. Une exclusivité Sealy.

20% de rabais

sur des ensembles Queen haut de gamme en magasin



Vaste choix de lits en métal

Retrait de l'ancien lit gratuit

Livraison, installation GRATUITES

FINANCEMENT accord D Desjardins

Premiers arrivés
Premiers servis
Du confort au meilleur prix de l'année

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi de 9h à 17h30 Samedi de 9h à 17h
Jeudi et vendredi de 9h à 21h Dimanche 12h à 16h30

A. Robert & Fils Ltée

SPÉCIALISTE EN MATELAS

590 CONCORDE NORD, CENTRE-VILLE, SAINT-HYACINTHE 774-4787



Galerie Sealy POSTUREPEDIC

Pour prévenir le suicide... agissons!

Lorsqu'une personne vous confie qu'elle a des idées suicidaires, que vous soyez un aidant professionnel ou non, vous pouvez toujours l'aider, avec vos propres moyens, au moment même de la confidence.

Pensez à ce que vous feriez si vous étiez soudainement en présence d'une personne aux prises avec un malaise cardiaque. Parions que même si vous n'êtes pas chirurgien, vous auriez l'idée d'appeler les services d'urgence! En ce qui concerne la personne suicidaire, si vous avez des raisons de croire qu'elle pourrait donner suite à ses propos dans l'immédiat, vous pouvez au moins faire une demande d'assistance.

Mais où pouvez-vous appeler si une tel-

le situation se produit? Depuis déjà 14 ans, il existe un organisme à Saint-Hyacinthe, Contact Richelieu-Yamaska, qui offre ses services à toute personne vivant un moment de détresse qui désire être reçue et entendue dans sa souffrance.

La prévention commence dès les premiers moments de difficulté si l'on veut éviter que la situation se détériore. Dans le cadre de la semaine de la prévention du suicide, nous vous proposons de conserver nos coordonnées bien en vue car les occasions de vivre des périodes de grandes difficultés émotives sont souvent imprévues. On peut rejoindre Contact Richelieu-Yamaska au 774-6952.

Pierrette Couture,
formatrice en prévention-postvention
du suicide à Contact Richelieu-Yamaska

Cyberrencontrer l'amour

À quelques milliers de kilomètres je vivais d'une simple existence, j'allais au gré du vent je me laissais porter par la vie, je n'étais pas sans espoir mais plutôt sans espérance, chaque jour passé tombait rapidement dans l'oubli.

Je glissais sur les relations sentimentales comme un palet sur la glace, je ne m'arrêtais que pour rebondir ailleurs encore et toujours, aucune personne ne me donnait le goût de rester en place,

Je pensais que c'était moi qui ne savais pas donner de l'amour. Un soir ou comme tant d'autres je venais cyberrencontrer, au son de mon message tu es venu me voir, en quelques paroles tu as su émoustiller ma curiosité, rapidement j'ai voulu voir de l'autre côté de ton miroir.

J'ai voulu te connaître, te voir de mes yeux, sentir ton doux parfum, j'ai planifié un voyage vers l'amour, tu m'as offert ton hospitalité, j'ai traversé l'inconnu le coeur serré, mais sans chagrin, Dans tes yeux je me suis vue, mon coeur s'est mis à chavirer.

Tu es celui qui a su me transformer et me réaliser, vivant loin de toi j'étais inachevée je n'étais qu'une moitié, nous avançons dans la vie le bonheur et l'amour enfin découvert, maintenant toi et moi sommes deux âmes soeurs unifiées.

À mon Simon que j'aime tant et que je n'oublierai jamais... xxx

Sabrina Guilbert

Landry... pourri III (Traître...!?)

Des chiffons rouges et une situation abracadabrante. Le "commissionnaire" de Legault, "frère Jacques", a bien débuté le bal. En effet, notre frère servant, tanné de se faire dire "non, nous ne marchons pas dans cette galère improvisée!" déclare, par pure mesquinerie, que le cégep de Saint-Hyacinthe est problématique. Il rajoute même qu'il y penserait deux fois avant d'envoyer son enfant dans notre collège s'il était parent. Belle preuve de votre "compétence" à promouvoir l'éducation postsecondaire au Québec. Méchant "leader"! Bonne chance aux directeurs de cégeps! Vous avez gagné, M. Lécuyer, votre place au cirque de la formule pédagogique, vous nous faites bien rigoler par votre arrogance! Un as de la manipulation médiatique comme "big brother" aurait avantage à consulter la revue "l'Actualité" qui déclarait, il n'y a "pas si longtemps" que le cégep de Saint-Hyacinthe se classe parmi les cinq meilleurs au Québec. Le prochain coup où vous aurez une peau de banane devant vous, M. le président "commissionnaire", on vous enverra un écriteau pour ne pas marcher dessus!

En plus, Legault en remet. Non content de trahir, il se retrouve trahi par ses deux "amis". D'après le Journal de Montréal au 6 février, Mme Marois aurait "visiblement obtenu l'assurance qu'une bonne partie des compressions échoie au réseau de l'éducation". J'espère que, finalement, quelqu'un va finir par défendre notre réseau collégial! Le président de la fédération des cégeps, M. Gaétan Boucher, va peut-être montrer que "lui" a des couilles!

P.S. : L'appellation "...pourri" fait référence au pot-pourri qui sert à "masquer" les odeurs. Il n'est nullement question d'un masque de traître...! Il s'agit plutôt de dénoncer l'arrivée de mauvaises odeurs au sein du parti présentement. Je ne trouve pas cela sain. Le mot "pot" ne signifie pas, non plus, qu'après les fleurs, que représentaient M. Bouchard, nous obtenions maintenant...! Ne pouvant tolérer ce climat, j'assume simplement ma dissidence. Le titre se veut alarmant pour attirer l'attention sur des incongruités.

Bruno Carrier,
ex-conseiller péquiste

KIA Saint-Hyacinthe

M'AIMES-TU?

189\$
/loc. 48 mois*

0\$ COMPTANT

Transport inclus

Rio

* Voir détails chez Kia St-Hyacinthe

KIA **KIA SAINT-HYACINTHE**

NOUVELLE ADRESSE | **2695, boul. Casavant Ouest Saint-Hyacinthe (450)774-3444**

Enfin, la qualité Accessible à tous!

Il se lance en affaires et frappe un mur à la PHD



Martin
BOURASSA
mbourassa@lecourrier.qc.ca

Après avoir donné des cours de conduite automobile pendant une vingtaine d'années dans la région de Saint-Hyacinthe, Yves Frenette croyait pourtant faire une bonne affaire en se lançant à son propre compte.

Il avait tout prévu, le nom, la localisation du siège social, la ligne téléphonique, les voitures, la paperasse, la publicité, tout, sauf un croc-en-jambe administratif... de la polyvalente Hyacinthe-Delorme de Saint-Hyacinthe!

Il aura fallu moins de 48 heures après l'ouverture de son école de conduite pour qu'on vienne lui mettre des bâtons dans les roues.

Et curieusement, il ne peut même pas s'en prendre à la compétition.

C'est la direction de la PHD qui vient de lui faire faux-bond en annulant subitement le contrat de location qui lui aurait permis de donner ses premiers cours théoriques dans un local de la polyvalente après les heures de classe.

En tout et partout, la bonne entente aura duré moins de deux heures.

C'est le temps qu'il aura fallu à la direction de l'école pour constater son erreur et aviser Yves Frenette qu'on ne pourrait honorer son contrat de location au montant de 200 \$ pour d'obscures raisons de concurrence déloyale.

«On m'a dit que ce ne serait pas juste de favoriser de la sorte une école plutôt qu'une autre, que ça pourrait déplaire aux autres écoles de conduite. Mais je ne demande pas un traitement de faveur, ni l'exclusivité. Je comprends mal qu'on refuse mon argent, alors que les écoles en ont tant besoin», d'expliquer l'entrepreneur.

Du rêve au cauchemar

L'école de conduite Formation 2000 ouvre ses portes le 5 février. Cette même journée, Yves Frenette contacte l'administration de la PHD pour s'enquérir des possibilités d'y louer une classe pour ses cours théoriques.

Le lendemain matin le contrat est signé tout comme le chèque de 201,30 \$ qui lui assure un local de classe pendant six jours, entre 16 h et 22 h.

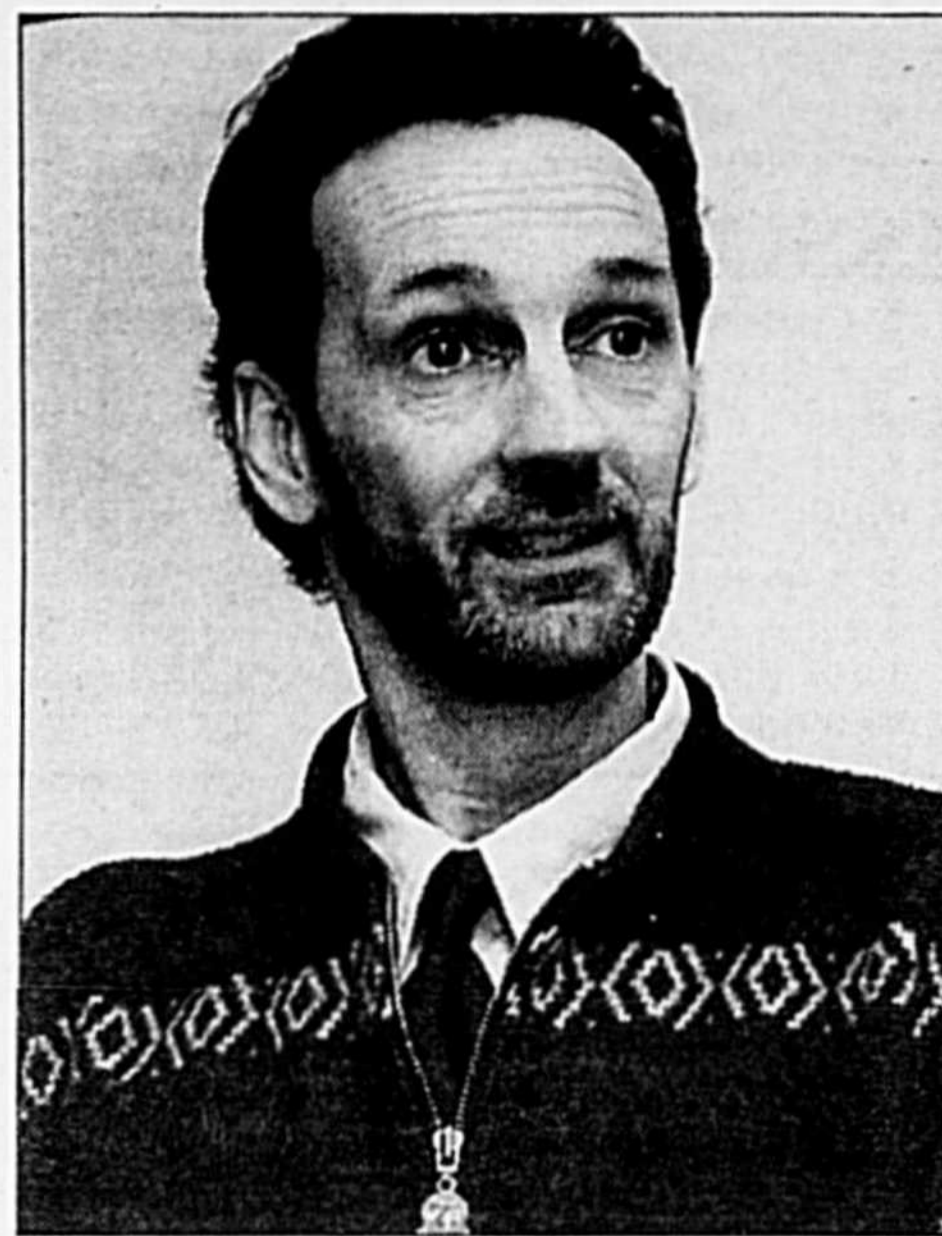
Cette entente est même renouvelable jusqu'au 30 juin 2001.

Mais l'encre n'est pas encore sèche que la PHD change son fusil d'épaule.

On l'avise le 6 février qu'il n'a d'autre choix que de déchirer le contrat.

Pour être certain qu'il se plie et cesse toute publicité impliquant la PHD, on va même jusqu'à lui adresser, par courrier recommandé, le 8 février, une mise en demeure signée par l'adjointe administrative Céline Richer, la même personne qui, quelques jours plus tôt, lui a pourtant consenti le contrat de location litigieux.

«Je vous confirme la nullité de l'entente de location (...) ce type d'entente doit obligatoirement être autorisé préalablement par le conseil d'établissement de



Yves Frenette

Photo Patrick Deslandes, PPM

l'école (...) ce point est prévu à l'ordre du jour de la prochaine réunion.»

Puis le ton devient plus radical, on souligne d'ailleurs le passage d'un trait.

«Je vous mets donc en demeure de cesser toute publicité à l'effet que vos cours de formation seront dispensés à l'intérieur de nos locaux.»

Cette publicité en question, c'est en réalité l'essentiel du message véhiculé en début de semaine par la boîte vocale de l'école de conduite Formation 2000.

Yves Frenette prétend qu'il n'a absolument rien à se reprocher dans cette histoire.

«J'ai toujours joué franc-jeu et je n'ai rien annoncé tant que je n'ai pas eu l'assurance que j'aurais mon local. J'aurais souhaité qu'on honore au moins ce con-

trat, quitte à changer les règles après. C'est moi qui dois en subir les conséquences et trouver autre chose rapidement. Je vais me plier à la décision du conseil d'établissement, mais en attendant, disons que je ne la trouve pas drôle.»

Les explications de la PHD

Le directeur de la polyvalente Hyacinthe-Delorme, Gilles Charest, est le premier à dire que la PHD prend tout le blâme pour cet imbroglio. Jamais un tel contrat n'aurait dû être fait sans l'accord du conseil d'établissement.

Il met le blâme sur l'inexpérience de l'agente administrative et la rareté d'une telle demande de location émanant de l'entreprise privée.

«Mme Richer est avec nous depuis le 26 janvier et elle s'est servie du contrat de location des organismes sans but lucratif. C'est très rare que l'on ait à traiter de telles demandes provenant du domaine commercial. Si on commence à le faire, nous devrons le faire pour tout le monde et je ne sais pas si le conseil est prêt à ça.»

M. Charest estime qu'il faut bien peser le pour et le contre.

«Nous voulons surtout éviter de créer une concurrence déloyale. On parle de louer un local pour 25 \$ par jour, on est bien conscient de l'avantage que ça procure.»

Signalons que la PHD met occasionnellement, pendant la saison estivale, son stationnement à la disposition de deux écoles de conduite de Saint-Hyacinthe qui y donnent des cours pratiques pour les motocyclistes en devenir.

«On facture 25 \$ de la journée, c'est plus symbolique qu'autre chose.»

Le conseil d'établissement de la PHD va donc se pencher sur cette délicate question le 20 février. Yves Frenette est invité à y défendre son point de vue.

Cégep de Sorel-Tracy
Avoir la réussite à cœur!

Québec
Emploi-Québec

Avis aux personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles d'Infirmière ou d'infirmier auxiliaire ou de Santé, assistance et soins infirmiers

Le Cégep de Sorel-Tracy compte offrir, à compter du **5 mars 2001**, en partenariat avec le Centre local d'emploi de Sorel, le **DEC intensif en Soins infirmiers (180.21)**

Les objectifs et perspectives professionnelles de ce DEC intensif sont les mêmes que ceux du programme de diplôme d'études collégiales régulier en Soins infirmiers (180.01), à la différence qu'il comprendra moins d'heures de stage.

**Inscription
immédiate
entre 8 h et 18 h**

au Cégep de Sorel-Tracy,
3000, boulevard de la Mairie à Sorel-Tracy
Apporter votre relevé de notes
et votre certificat de naissance

Renseignements : Pierre Nadeau, conseiller en formation
Formation continue
Téléphone : (450) 742-6651, poste 5102
Télécopieur : (450) 742-6040

0268004



Les soins Phytomer : une action minceur en profondeur pour des résultats probants

Ces soins doivent l'essentiel de leur efficacité à un principe actif : la lipolytine® qui agit sur la destruction des triglycérides, responsables des surcharges pondérables et des capitons.



Prenez un rendez-vous pour une évaluation gratuite
773-6882

775, av. Laframboise, Saint-Hyacinthe (près de l'hôtel de ville)

La Commission scolaire nie avoir tardé à réagir

Martin Bourassa

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe n'a pas mis de temps à réagir à la nouvelle publiée, la semaine dernière, dans Le Courrier, à l'effet que la Santé publique de la Montérégie avait ouvert une enquête autour des quatre cas de cancer du rein signalés chez des employés de soutien du pavillon Bouchard.

Selon la directrice générale de la Commission scolaire, Diane Couture, le ton du texte et les propos de la présidente des employés de soutien, Chantal Primeau, pouvaient laisser croire que les autorités scolaires auraient tardé à réagir.

Ce qui est totalement faux, affirme haut et fort Diane Couture.

«La santé et la sécurité du personnel et des élèves nous ont toujours préoccupés. En ce qui concerne le pavillon Bouchard, dès que les inquiétudes du personnel nous ont été signalées, nous les avons prises au sérieux. On a aussitôt fait une démarche conjointe auprès de la Direction de la santé publique», assure la directrice générale.

Dans le cas d'un employé de soutien atteint d'un cancer du rein et désireux de faire un retour au travail, la Commission scolaire aurait été jusqu'à demander l'avis de la Santé publique afin de le rassurer et de permettre sa réintégration.

«Si la Santé publique croyait qu'il y a un danger, elle aurait fait des recommandations. Mais elle ne l'a pas fait. C'est clair que si jamais une analyse démontre qu'il y a un lien entre ces cas de cancer et quelque chose au pavillon Bouchard, nous allons prendre des mesures rapidement et faire tout ce qui nous sera recommandé.

Jamais je n'accepterai que nos employés ou nos élèves soient en situation de danger, c'est une préoccupation personnelle», ajoute Diane Couture.

En entrevue au Courrier, Chantal Primeau laissait toutefois sous-entendre, la semaine dernière, que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe n'aurait commencé à s'intéresser véritablement au dossier qu'au quatrième cas de cancer recensé.

Une allégation que réfute vigoureusement Diane Couture.

«Dès les deux premiers cas, nous avons communiqué avec la Santé publique.»

À la direction générale, on attend maintenant impatientement les résultats de l'enquête épidémiologique entreprise avant

les Fêtes par la Direction de la santé publique.

«C'est important d'avoir les réponses et d'être rassuré. Mais pour l'instant, ça nous réconforte de savoir que la Santé publique n'a fait aucune mise en garde. Ce genre de situation peut juste grossir, personne n'a intérêt à ce qu'on sème la panique.»

Présent au point de presse de la CS, le directeur de la polyvalente Hyacinthe-Delorme, Gilles Charest, anticipait pour sa part devoir faire une bonne mise au point lors de la journée de la PHD qui devait avoir lieu lundi dernier.

«Nous ne voudrions pas laisser la perception que la PHD est associée au cancer.»

Rappelons que quatre employés de soutien, magasiniers et techniciens en formation professionnelle, et possiblement une enseignante, affectés au pavillon Bouchard auraient développé un cancer du rein depuis le début des années 1990.

La Santé publique devra établir s'il y a un lien entre leur lieu de travail et leur maladie ou s'il s'agit seulement d'une malheureuse et troublante coïncidence.



Diane Couture Photo Martin Bourassa

La maternelle

à la Commission scolaire Riverside...

Nous nous engageons à offrir à votre enfant :

- Un milieu propice à l'apprentissage des mathématiques, des sciences et de la technologie par la découverte.
- Un environnement interactif orienté sur le développement de l'enfant et ses besoins.
- D'excellents programmes d'anglais, bilingues et d'immersion française visant à développer très tôt les habiletés de base en lecture et en écriture.



● Un service de garde proposant des activités ludiques et éducatives.

● Un milieu sécuritaire.

● Des programmes parascolaires.

● Un programme favorisant l'intégration scolaire et l'implication des parents.



...un milieu éducatif exceptionnel

Les inscriptions débutent le mercredi 12 février 2001 pour l'année scolaire 2001-2002

Téléphonez à l'école anglaise de votre quartier (voir liste ci-dessous). Votre enfant devra avoir 5 ans au 30 septembre 2001 pour être inscrit en maternelle.

Admissibilité à l'enseignement en anglais

Les parents qui désirent inscrire leur enfant dans une de nos écoles doivent obtenir un certificat d'admissibilité émis par le ministère de l'Éducation conformément à la Loi 101. L'information pertinente et les formulaires d'application sont disponibles dans les écoles de votre quartier. Renseignez-vous sur les clauses grands-parents, oncle et tante. Si vous avez des questions, téléphonez à l'école anglaise de votre quartier (voir liste ci-dessous).

Taxes scolaires

Les contribuables n'ayant pas d'enfant dans le système scolaire public et qui désirent payer la taxe scolaire à la commission scolaire Riverside doivent aviser le service des taxes au (450) 672-4010 avant le 1^{er} avril 2001.



Nos écoles primaires

Boucherville 800 Père Lejeune, Boucherville (450) 655-1603
 Cedar Street 250 Cedar, Beloeil (450) 467-6271
 Champlain 148 Champlain, Candiac (450) 632-0400
 Courtland Park 1075 Wolfe, Saint-Bruno (450) 653-6833
 Good Shepherd 5770 Aline, Brossard (450) 676-8166
 Greenfield Park International 776 Campbell (450) 672-0042
 Harold Napper 6375 Baffin, Brossard (450) 676-2651
 Harold Sheppard 6205 des Étudiants, Tracy (450) 743-5883
 John Adam Memorial 120 des Bouleaux, Delson (450) 632-0620
 Mountainview 444 Mountainview, Otterburn Park (450) 467-9346
 Mount Bruno 20 des Peupliers, Saint-Bruno (450) 653-2429

Royal Charles 5525 Maricourt, Saint-Hubert (450) 676-2011
 Royal Oak 3555 Rocheleau, Saint-Hubert (450) 676-5156
 St. Johns Elem. 380 St-Michel, St-Jean-sur-Rich. (450) 348-4191
 St. Jude 781 Miller, Greenfield Park (450) 672-2090
 St. Lambert Elementary 81 Green, Saint-Lambert (450) 671-7301
 St. Mary's 1863 Brébeuf, Longueuil (450) 674-0851
 St. Raymond 150 Champlain, Candiac (450) 632-8568
 Terry Fox 1648 Langevin, Saint-Hubert (450) 678-2142
 REACH 471 Green, Saint-Lambert (450) 671-1649
 Vincent Massey 1642 Walnut, Saint-Hubert (450) 676-5035
 William Latter 1300 Barré, Chambly (450) 658-5626



Venez célébrer la St-Valentin dans une ambiance chaleureuse...

Profitez de cette occasion pour venir déguster nos savoureuses grillades.

Spécial pour la St-Valentin

1 \$ de rabais sur menu table d'hôte

rabais de 2 \$ sur repas régulier

Valide jusqu'au 18 février 2001

1250 Gauvin, St-Hyacinthe 774-7770

LOTÉRIES

649 MERCREDI 07-02-01
 09 23 29 38 39 43 45

SAMEDI 10-02-01
 09 11 36 38 46 47 12

Québec 49 MERCREDI 07-02-01
 05 10 16 33 36 42 09

SAMEDI 10-02-01
 10 12 14 26 34 49 22

SUPER 7 09-02-01
 02 09 11 13 29 31 39 19

Extra Du 06-02-01 au 12-02-01

MARDI 506416
 MERCREDI 922838
 JEUDI 094234
 VENDREDI 604612
 SAMEDI 969595
 DIMANCHE 954828
 LUNDI 722394

Quotidienne Du 06-02-01 au 12-02-01

MARDI 220 1515
 MERCREDI 709 3154
 JEUDI 015 1165
 VENDREDI 752 4028
 SAMEDI 044 5963
 DIMANCHE 794 3611
 LUNDI 888 2248

La Mini 09-02-01
 134671

Banco 0236209

06-02-01 02 03 04 08 09 12 14 15 19 21
 24 25 27 38 43 45 50 51 59 67

07-02-01 03 06 07 09 10 18 23 25 27 29
 32 33 35 38 40 46 49 52 59 60

08-02-01 01 02 03 08 11 13 20 22 26 28
 33 36 37 39 43 44 46 57 60 67

09-02-01 01 08 09 11 16 18 21 37 38 41
 44 46 47 48 49 50 53 54 57 61

10-02-01 05 06 11 20 24 25 27 31 32 33
 36 38 43 47 48 53 58 61 64 66

11-02-01 01 02 06 09 21 28 29 30 32 33
 36 43 44 54 58 61 63 64 67 68

12-02-01 01 02 05 06 07 16 17 19 23 25
 26 34 36 37 38 40 46 55 64 70

Des échangeurs d'air à la rescousse de l'école Bois-Joli



Martin
BOURASSA
mbourassa@lecourrier.qc.ca

Les problèmes de qualité d'air et d'inconfort donnent de véritables maux de tête aux dirigeants de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Après la découverte de moisissure dans quatre écoles primaires de la région, l'étude pour régler le problème de qualité d'air à l'intérieur de la polyvalente Hyacinthe-Delorme et l'enquête épidémiologique entreprise par la Direction de la Santé publique au pavillon Bouchard, c'est maintenant au tour de l'école Bois-Joli-Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe de sonner l'alerte.

Au pavillon Bois-Joli, on associe divers problèmes de santé (sinusite, toux, maux de tête, etc.) chez le personnel et les élèves, à un vice de ventilation.

Selon Daniel Camirand, responsable des communications à la CS de Saint-Hyacinthe, c'est à l'automne que la direction aurait informé la Commission scolaire qu'une élève asthmatique éprouvait de sérieuses difficultés respiratoires en classe.

Une vérification effectuée le 4 décembre a permis de cerner le problème.

«Nous n'avons pas trouvé de moisissure, mais nous avons nettoyé de fond en comble les radiateurs. Une expertise d'air a aussi été réalisée», explique-t-il.

Ce test a révélé un problème de circulation d'air dans l'école.

«L'école est trop étanche, elle manque carrément d'aération.»

Pour corriger ce problème, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe procédera cette semaine à l'installation

permanente d'échangeurs d'air dans l'école.

Hypersensible à son école

Les problèmes de circulation d'air à l'école Bois-Joli de Saint-Hyacinthe ne surprennent pas outre mesure l'enseignante Jacinthe Marchesseault.

Au cours des trois dernières années, elle ne compte plus les fois où elle a ressenti des maux de tête, des maux de gorge et des problèmes respiratoires.

Précisons toutefois qu'elle n'accuse pas nécessairement l'école de tous ses maux.

«Je ne suis pas allergique, mais hypersensible à mon environnement. J'ai beau-

coup de difficultés avec les parfums et les produits chimiques, à tel point que notre concierge a été forcé de changer de produits», révèle Mme Marchesseault.

L'enseignante est d'avis que la structure de son école n'aide pas sa cause.

«L'air circule mal, on a même fait installer des trappes d'aération dans nos portes pour faciliter la circulation d'air. Et comme je suis hypersensible, je suis souvent la première à ressentir des malaises.

Je suis comme un papier tournesol.»

Depuis octobre, Mme Marchesseault est en arrêt de travail.

«On m'a offert de changer d'école ou de m'installer un purificateur d'air.»

Vice-présidente du Syndicat des enseignants Richelieu-Yamaska, Jacinthe Marchesseault ne se gêne pas pour louer le travail de la CS.

«La Commission scolaire a toujours été proactive dans ce dossier.»

Les commissaires gardés dans l'ignorance

La présidente de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et les commissaires d'école ont appris en lisant Le Courrier que la Direction de la santé publique de la Montérégie enquêtait présentement pour faire la lumière sur les quatre ou cinq cas de cancer du rein rapportés au pavillon Bouchard.

Jamais auparavant la direction générale n'avait cru ou jugé nécessaire devoir en informer les élus du peuple. Et on semble bien vivre avec cette situation.

«C'est de la gestion, s'est défendue la directrice générale Diane Couture. Ce n'est pas parce que nous jugions ce dossier peu important, mais comme il est sous enquête, nous préférons essayer de trouver des réponses. Dans plusieurs dossiers, nous n'informons pas les commissaires au fur et à mesure qu'ils progressent. Nous cherchions d'abord à avoir toutes les informations de la Santé publique.»

Diane Couture laisse le soin aux commissaires de juger son travail. Si certains ont des critiques à formuler, elle se dit

convaincue qu'ils le feront en temps et lieu.

«Si on avait eu le moindre doute à l'effet qu'il y avait un problème potentiellement dangereux, nous aurions avisé les commissaires, répète-t-elle. Mais je peux maintenant vous affirmer qu'ils vont avoir toute l'information nécessaire.»

Rejointe par Le Courrier, la présidente de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, Raymonde Rivard, n'a pas caché son étonnement.

«Votre manchette m'a surprise, je n'en savais rien», a-t-elle lancé.

Aurait-elle dû l'apprendre autrement et d'une façon plus directe?

«À partir du moment où la Santé publique a décidé de s'impliquer dans le dossier, je pense que j'aurais dû le savoir. À mes yeux, l'implication de la Santé publique veut dire quelque chose de plus important. Sans présumer de la réaction de mes collègues, j'imagine que ce dossier va revenir à la table du conseil.»

M.B.



Jacinthe Marchesseault

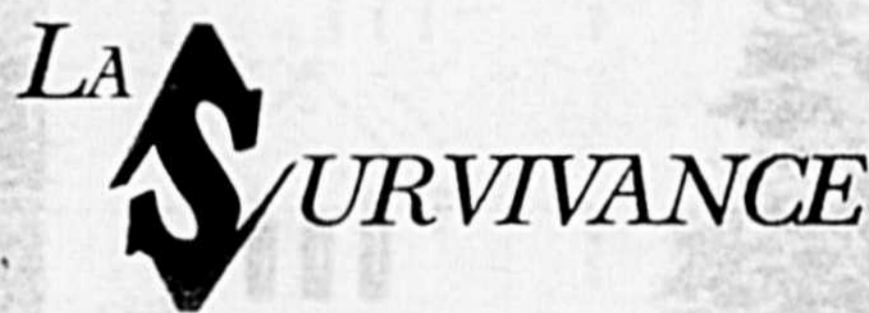
Photo Patrick Deslandes, PPM

11e soirée-bénéfice de la Fondation Maison l'Alcôve

Merci Merci Merci Merci Merci

à Madame Monic Roberge et Monsieur Jacques Roberge, présidente et président d'honneur.

Nos fidèles partenaires



Nos commanditaires

Salon de l'Électronique
Les Services collectifs Arpin inc.
Damafro (Fromagerie Clément inc.)
Brodeur & Poitras, photographes
Les Produits Saint-Vincent inc.
Multimédia, Audio-Visuel
Dismo inc.
Boulangerie Gadoua
S.G. Design
Domaine de l'Érable
La Vieille Fromagerie
Agence de magiciens
Michel Courtemanche

Les gagnants du tirage :

Monsieur Pierre Marcotte,
Groupe Restaurant Le Chalet,
Groupe des chanceux,
Geneviève Laurence Ouellet
Soeurs Saint-Joseph, résidence Bergeron

Nos vendeurs de billets

Archambault Alain	Pitre Sylvain
Arpin André	Potvin Daniel
Chartier Marcel	Rainville Luc
Chicoine Gustave	Roberge Monic et Jacques
Choquette Pierre	Roussel Elphège
Cloutier Johanne	Roy Michel
Corbeil Huguette	Samson Pierre
Cordeau Roland	Spronken Jeannine
Côté Normand	
Desrosiers Manon	Nos bénévoles
Desrosiers Nicole	Léon Lussier
Forand Guy	Candide Gélinas
Fournier Alain	Huguette Patry
Gauthier Robert	Denis Deslandes
Gauvin Anne	Michel Lépine
Gélinas Candide	Bertrand Boudreault
Gemme Henriette	Guy Chouinard
Laurence François	Christian Houle
Léger Serge	Suzanne Blais
Leroux Daniel	Rony Geary
Lussier Roger	Francine Bruneau
Marchesseault François	Vincent Lussier
Martin Jacques	Pierrette Martin
Ménard Daniel	Daniel Potvin
Ouellet Gérald	Catherine Laurence
Patenaude Réal	Chantal Bouchard
Pion Rosaire	



Alcoolisme • Toxicomanie

Merci à vous tous qui croyez que Maison l'Alcôve représente un profit social!

Le toit de l'hôpital a failli y passer

Martin Bourassa

Les vents forts qui ont soufflé sur une bonne partie du Québec au cours du récent week-end ne sont pas passés inaperçus à Saint-Hyacinthe.

Le centre hospitalier Honoré-Mercier a même failli y laisser son toit.

La toiture de la tour principale haute de 13 étages a subi des dommages considérables. Sous l'effet du vent, la membrane de la toiture a été soulevée d'environ trois pieds sur près du tiers de la superficie du toit dans la matinée.

On estime à cinq tonnes le poids de la structure qui menaçait de s'abattre à tout moment sur l'urgence de l'hôpital ou les

locaux de la clinique externe.

Afin d'assurer la sécurité des usagers et du personnel, et dans l'espoir de limiter les dégâts, l'établissement a déployé sans attendre ses mesures d'urgence.

Les membres du service de sécurité de l'hôpital, du personnel de la liste de rappel, les pompiers et les policiers de la Ville de Saint-Hyacinthe n'ont pas chômé.

Pendant qu'on libérait le stationnement et dressait un périmètre de sécurité autour de l'hôpital, un groupe a procédé à l'installation d'environ 150 sacs de sable et d'une cinquantaine de blocs de béton sur la toiture.

La circulation interne et externe a été déviée afin de protéger les personnes.

La délicate opération a mobilisé les intervenants de 13 h à 19 h.

On ne connaît pas encore l'étendue et le montant des dommages matériels.

Des dommages un peu partout

Le vent a également mis à rude épreuve le réseau d'Hydro-Québec.

À Saint-Hyacinthe, quelques poteaux n'ont pas résisté, forçant les équipes de la société d'État et les pompiers de la Ville de Saint-Hyacinthe à unir leurs forces.

Pas plus tard qu'à 5 h 58, samedi matin, les pompiers ont dû intervenir à l'intersection de la rue Marguerite-Bourgeois et Robert pour un problème de fils électriques.

Les pompiers se sont dirigés par la suite sur la rue Saint-Louis où un poteau élec-

trique sectionné menaçait de s'abattre sur une station-service.

Le mat électrique d'une résidence privée a aussi été arraché à cet endroit.

Deux poteaux devront aussi être remplacés près du restaurant le Colibri à Saint-Thomas d'Aquin et dans le Grand rang Saint-François en direction de Saint-Pie.

Après une brève accalmie en fin d'avant-midi, les pompiers ont dû intervenir au Wal-Mart pour contenir une fuite de gaz. Le vent soufflant sur la toiture du commerce aurait déplacé un conduit d'aération. Ce déplacement aussi soudain qu'imprévu serait à l'origine de la rupture du conduit d'alimentation en gaz naturel.

Le vent a aussi endommagé quelque peu le commerce voisin, Bureau en gros.

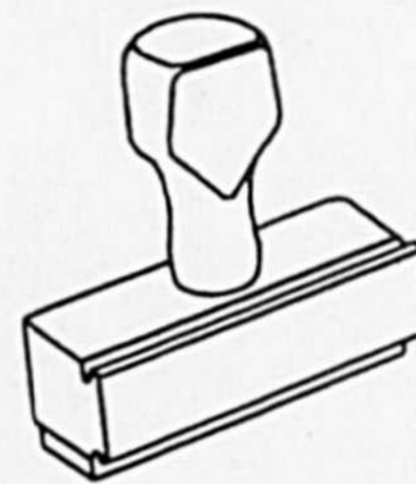


Photo Patrick Deslandes, PPM

Le vent est dans la branche, la branche est dans maison...

Les rafales de vent qui ont soufflé à écorner les boeufs, samedi, ont causé des dommages à quelques résidences du Grand rang à La Présentation. Celle-ci a été passablement amochée par la chute d'un arbre centenaire.

BESOIN D'ESTAMPES OU DATEURS?



Avant d'acheter

Vérifiez, nos prix sont imbattables, car nous sommes manufacturier. En affaires depuis plus de 20 ans. J'attends votre appel

Les Estampes G.N.I. Enr.

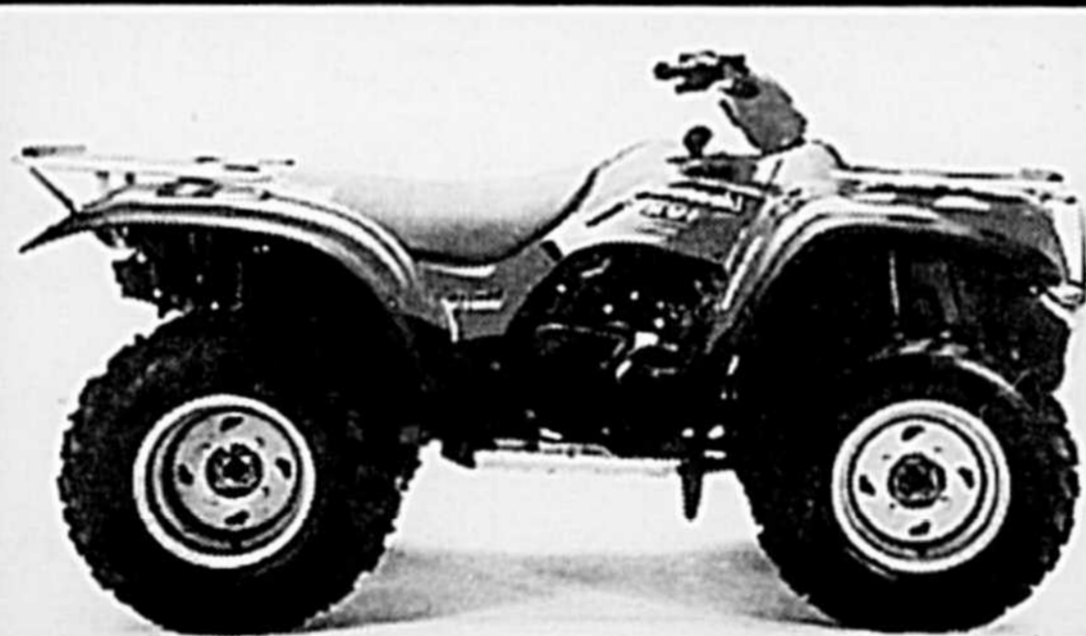
demandez Nicole

Tél. : (450) 799-3454
Fax : (450) 799-1786

Nouveau



650
2001



Moteur bicylindre en V à 90°, 4 temps refroidi par liquide



Nouveau système de freins arrière multi-disque scellé dans l'huile

Financement sur place, selon vos besoins

Achetez ou réservez votre *Ninja*

Kawasaki

OFFRE SPÉCIALE LIMITÉE

2000 ou 2001

'Aucun comptant
'Aucun paiement
'Aucun intérêt

avant 1er septembre 2001

*Sur approbation de crédit. Détails en magasin.

Procurez-vous une



1 000\$ d'équipement ou chrome au choix inclus pour aussi peu que

VULCAN

1500 classique 2000 à injection à prix imbattable



254⁰⁷\$ / mois / 72 mois

291⁴⁵\$ / mois / 60 mois

Inclus : Installation d'équipement, intérêts, taxes, transport et préparation.

André Joyal MTG, INC.

438, rang Thiersant, Saint-Aimé-de-Massueville
Comté Richelieu (450) 788-2289

*Réservez immédiatement Prenez livraison au printemps

*Acompte de réservation requise remboursable à la livraison

Vote des femmes et Québec sans pauvreté : même combat

Jean Dumont

Qu'ont en commun le combat pour le droit de vote des femmes dans les années 30 et celui de l'élimination de la pauvreté? C'est la même idéologie.

Tel est du moins le leitmotiv de Vivian Labrie, du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté. Une pétition en ce sens, signée par plus de 215 000 personnes, a été déposée à l'Assemblée nationale en novembre dernier.

«C'est bien évident que notre capacité d'influencer le prochain budget du Québec est relativement limitée, mais par contre, il ne faut pas lâcher. On fait notre bout de chemin, on tente de changer des mentalités et de montrer aux gens plus fortunés ce qui se passe vraiment dans la société. Il ne faut pas s'arrêter au premier écueil. Si les femmes qui voulaient voter avaient baissé les bras au premier refus

dans les années 30, elles auraient peut-être attendu bien longtemps avant de gagner leur point», racontait Madame Labrie.

Celle-ci s'arrêta à Saint-Hyacinthe le jeudi 8 février pour rencontrer une cinquantaine de représentants des groupes populaires de la région. Pour l'organisme qu'elle défend, il s'agissait d'un arrêt dans le cadre d'une tournée provinciale de 21 villes entre les mois de janvier et mars.

Madame Labrie reconnaît que le gouvernement québécois n'a pas beaucoup fait pour les gens victimes de la pauvreté. Le peu d'échos des demandes lors de la dernière Marche des femmes en fait état.

«C'est vrai que le gouvernement fait la sourde oreille à nos revendications. Il est un peu paternaliste face à nous en ce sens qu'il reconnaît le constat, mais il fait très peu pour améliorer la situation. À notre avis, une loi sur l'élimination de la pauvreté aurait des avantages indéniables. Ce se-

rait sur une période de dix ans que l'on pourrait en voir le constat, indépendamment des partis politiques au pouvoir.»

Le Collectif établit trois principes dans sa proposition :

- que le gouvernement inscrive la lutte à la pauvreté comme une priorité;

- que le gouvernement réduise les écarts entre les classes plus riches et plus pauvres de la population;

- que le gouvernement ait un niveau d'écoute envers les plus pauvres comparable à celui des plus riches.

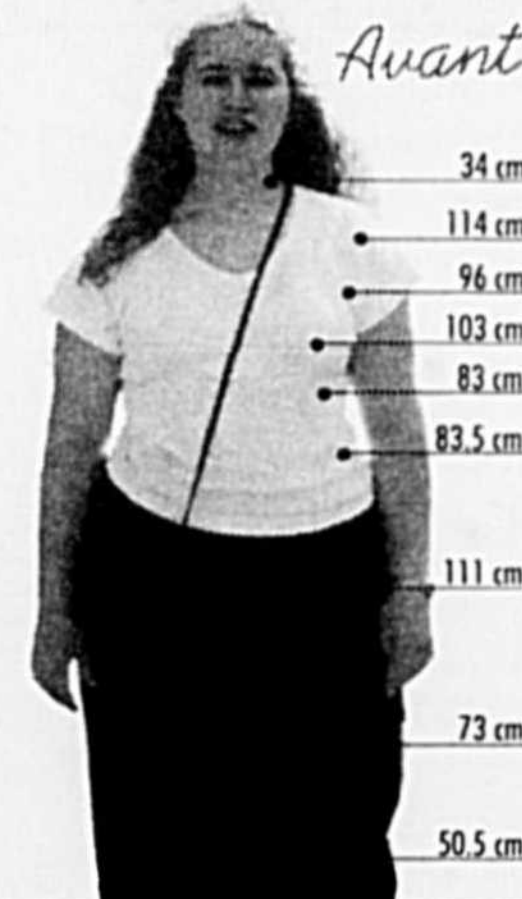
La porte-parole en a pour preuve le dernier budget Landry où Québec baissait les impôts de 4,5 milliards de dollars pour une partie de la population et de seulement quelques centaines de millions dans des mesures touchant directement les moins bien nantis de notre société.

Mes problèmes de poids sont enfin réglés !

43 livres de perdues en 7 mois

Sabrina Manzi

8 juin 2000, 178 livres



5 janvier 2001, 135 livres



«J'ai fondu grâce au cellotherm.»

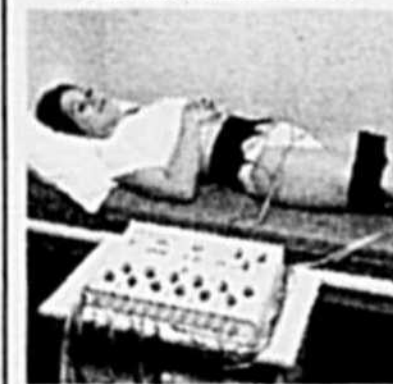
Incroyable ce qu'ils peuvent faire avec leur technologie !

Cellotherm Amincissement



EMS-24 Raffermissment

Pressothérapie Jambes lourdes



Centre de santé Minceur

2500, boul. Casavant, Saint-Hyacinthe 771-7225

NOUVEAU

299, rue Principale, Saint-Thomas-d'Aquin 796-3030

(anciennement bureau de poste)

LE GRAND SOLDE DU CARNAVAL CHRYSLER

CHRYSLER NEON 2001

PROTECTION 5/100



«La petite berline tougueuse et sophistiquée»

0% de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur toutes les Chrysler Neon 2001

295 \$*/mois Location de 48 mois.

Transport et taxe sur le climatiseur inclus. OS comptant initial et OS dépôt de sécurité

• Moteur de 2 L, 16 soupapes, 132 ch • Climatiseur • Volant inclinable • Suspension indépendante aux 4 roues • Système antidémarrage Sentry Key™ • Console centrale pleine longueur • Ancre d'attache pour siège d'enfant • Sacs gonflables de nouvelle génération

GTS Ensemble GTS : • Aileron sport • Jantes en aluminium • Changeur multi-CD

11 \$ de plus par mois

CHRYSLER SEBRING LX 2001

PROTECTION 5/100



★★★★★ La plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement dans les cas de collisions frontales

298 \$** /mois Location de 36 mois. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

• Moteur DACT de 2,4 L, 16 soupapes • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo/cassette et lecteur CD • Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Freins à disque aux 4 roues • Sacs gonflables avant à déploiement progressif

CHRYSLER INTREPID SE 2001

PROTECTION 5/100



«La berline la plus vendue de sa catégorie»

328 \$*** /mois Location de 48 mois. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

• Moteur V6 en aluminium de 2,7 L, 24 soupapes, 200 ch • Transmission automatique à 4 rapports • Radio AM/FM stéréo/cassette • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Volant inclinable • Dégivreur de lunette arrière • Régulateur de vitesse • Freins à disque aux 4 roues • Sacs gonflables de nouvelle génération • Système antidémarrage Sentry Key™ • Filet à bagages

100

Protection de 5 ans/100 000 km** sur le groupe motopropulseur Assistance routière de 5 ans ou 100 000 km.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

% de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur toutes les Chrysler Neon 2001, 295 \$/mois. Le premier versement est en dépôt de sécurité (montant à la discrétion du concessionnaire). **Taux de financement (taux) de Chrysler sur le financement de la berline Chrysler Neon 2001 sur une période de 48 mois. Le montant mensuel est de 295 \$ par mois. Le montant total à payer est de 14 160 \$ (montant du prêt) + 1 000 \$ (montant du dépôt de sécurité) = 15 160 \$. Le montant total à payer est de 15 160 \$ (montant du prêt) + 1 000 \$ (montant du dépôt de sécurité) = 16 160 \$. Le montant total à payer est de 16 160 \$ (montant du prêt) + 1 000 \$ (montant du dépôt de sécurité) = 17 160 \$. Le montant total à payer est de 17 160 \$ (montant du prêt) + 1 000 \$ (montant du dépôt de sécurité) = 18 160 \$.

Brouillette Automobile Inc.



Un service complet

Lafontaine
Dessaulles
Ouellet

Centre de camions Dodge

2750, LAFONTAINE, SAINT-HYACINTHE TEL. 775-3551 FAX 775-3404

Un dépôt au guichet qui tourne mal

Martin Bourassa

C'est un peu l'histoire de David contre Goliath qui se répète.

D'un côté, Karine Grenier, une téléphoniste de 23 ans, qui jure dur comme fer avoir fait un dépôt de 1401 \$ dans un guichet automatique, et de l'autre, la riche Banque Royale du Canada qui prétend le contraire.

En fait, selon les prétentions de l'institution financière, l'enveloppe de dépôt ne contenait qu'un chèque de paie au montant de 401,01 \$.

On ne retrouve nul trace des dix billets de 100 \$ que l'épargnante de Saint-Hyacinthe dit avoir joint à son chèque. Il semble que les économies accumulées par Karine Grenier et son conjoint se soient volatilisées comme par magie.

C'est en quelque sorte la parole de l'un contre celle de l'autre.

Depuis quelques semaines, la jeune femme dit vivre un vrai cauchemar.

Ses malheurs ont débuté le 27 octobre avec un dépôt effectué dans un guichet automatique d'une succursale de la Banque Royale à Montréal.

Ce n'est toutefois que 19 jours plus tard, soit le 15 novembre, que la correction de 1000 \$ est apportée dans le compte de Karine Grenier. Mais ce n'est que le 17 qu'elle constate par elle-même que son institution financière a effectué, à son insu, cette correction. «Personne ne m'a prévenue», s'indigne la jeune cliente.

C'est en effectuant une opération refusée au guichet qu'elle s'est rendu compte que quelque chose n'allait pas dans ses finances personnelles.

En consultant son compte sur internet, elle s'est mise à paniquer.

Karine Grenier a aussitôt communiqué avec le service à la clientèle de la Royale.

«On m'a dit qu'on ne pouvait pas m'ex-

pliquer ce qui s'était passé, mais que je recevrais toutes les explications par la poste. Finalement, on ne m'a envoyé qu'une copie carbone qui confirme la transaction. Encore aujourd'hui, je n'ai jamais vraiment su pourquoi on a soustrait ce 1000 \$ de mon compte.»

Qui dit vrai?

Débuté alors une série de démarches entre le bureau central de la Banque Royale et la succursale de Saint-Hyacinthe, qui gère le dossier de Mme Grenier depuis



Photo Robert Gosselin, PPM

Karine Grenier

quatre ou cinq ans, pour tenter de récupérer cet argent.

«On me disait que l'enquête progressait même s'il n'y avait aucune trace de mon dossier. On se renvoyait la balle d'une place à l'autre. On m'a même fait signer deux affirmations solennelles pour appuyer mes dires», raconte la plaignante.

Pour faire avancer les choses, Mme Grenier a adressé une mise en demeure à la succursale de Saint-Hyacinthe l'enjoignant de lui remettre son 1000 \$.

La réponse définitive lui est parvenue par courrier recommandé le 31 janvier.

«Nous pouvons vous confirmer que l'enveloppe contenait seulement le chèque de 401,01 \$ (...) Vu le résultat de nos recherches, nous ne pouvons déposer le 1000 \$ réclamé car celui-ci n'a pas été retrouvé», écrit Mme Francine Guitard, agente au service à la clientèle à la succursale Les Galeries Saint-Hyacinthe.

Karine Grenier n'a pas l'intention de lâcher prise, mais n'a pas les moyens de prendre un avocat. «Si j'avais essayé d'en passer une petite vite, je ne me débattrais pas comme ça, surtout qu'on m'a fait miroiter la possibilité d'une poursuite pour fausse déclaration. Je dirais alors que je me suis essayée et que ça n'a pas marché. Mais ce n'est pas le cas. C'est mon argent, ma réputation et mon honneur qui sont en jeu. Cette histoire risque d'entacher mon crédit pour un bon bout de temps.»

Le lien de confiance vient d'en prendre pour son rhume.

«Ce sont les banques elles-mêmes qui nous demandent de faire affaire avec les guichets automatiques plutôt que de se présenter au comptoir. J'ai fait ce qu'on me demande et je me suis fait avoir de 1000 \$. Si on ne peut plus faire confiance à son institution financière, je me demande bien à qui on peut faire confiance.»

Elle songe maintenant à s'en remettre aux petites créances ou à *La Facture!*

Une réplique royale

Le Courrier a rejoint Nicole Morneau, directrice de la succursale bancaire de la Banque Royale de Saint-Hyacinthe, pour tenter d'obtenir la version de l'institution financière impliquée. La directrice s'est rapidement défilée.

C'est finalement Raymond Chouinard, directeur du service des communications à la Banque Royale, qui s'est présenté au bâton.

«Une vérification exhaustive effectuée auprès de nos employés, après l'écoute des bandes-vidéo, et en regard aux informations communiquées par la cliente, nous indique qu'on ne peut pas valider les prétentions de Mme Grenier. Et sachez que notre certitude ne repose pas uniquement sur le vidéo et l'enquête.»

Mais pas question de permettre à la cliente de visionner les bandes enregistrées lors de l'ouverture des enveloppes de dépôt par les employés de la Banque.

«Nos procédures internes ne sont pas là pour renseigner le client», signale Raymond Chouinard, en ajoutant maintenir la version donnée à Mme Grenier.

Certaines questions demeurent toutefois sans réponse véritable.

D'abord le délai étonnamment long pour apporter la correction.

«Normalement, les délais sont plus courts et la cliente aurait dû recevoir une lettre ou un coup de fil», précise le directeur des communications.

Autre fait troublant, une copie du chèque de paie de 401,01 \$ montre qu'il a été encodé au montant de 1401,01 \$ après l'ouverture de l'enveloppe.

«Je ne peux pas expliquer cette erreur d'encodure», dit Raymond Chouinard.

Quant à savoir pourquoi la Banque Royale ne porte pas plainte contre Karine Grenier si elle est convaincue qu'elle s'entête à réclamer un faux dépôt, il semble que cette solution extrême ne soit pas sur la table à ce moment-ci.

«Ce n'est pas parce qu'on ne l'a pas fait qu'on ne le fera jamais. Si on estime que c'est justifié, peut-être, mais on ne croit pas que ce le soit», conclut M. Chouinard.

Québec

Régie de
l'assurance maladie
du Québec

Pour joindre
la Régie

Québec : (418) 646-4636

Montréal : (514) 864-3411

Ailleurs au Québec
(sans frais) : 1 800 561-9749

Par ATS

(appareil de télécommunication pour personnes sourdes)

Québec : (418) 682-3939

Ailleurs au Québec
(sans frais) : 1 800 361-3939

Vous pouvez visiter notre site Internet

www.ramq.gouv.qc.ca

L'assurance maladie
avec vous depuis



ans

Le régime d'assurance maladie
du Québec entrait en vigueur le
1^{er} novembre 1970
pour permettre à toute la
population de recevoir
des services de santé.

LE SAVIEZ-VOUS...

Au début du régime :

3 programmes
10 000 professionnels
33 millions de services de santé

Aujourd'hui :

10 programmes
25 000 professionnels
141 millions de services de santé

Cinq institutions se partagent 680 000\$

De l'argent sacré pour le patrimoine religieux

Jean Dumont

Cinq institutions religieuses de la région maskoutaine se partagent des subventions totalisant 680 000\$ qui proviennent de la Fondation du Patrimoine religieux du Québec.

Cet argent sert à la réfection et à la rénovation du patrimoine religieux de notre collectivité. Il s'agit d'une entente vieille de cinq ans conclue entre le gouvernement et les représentants des institutions religieuses.

Les projets sont les suivants :

- La Cathédrale de Saint-Hyacinthe a obtenu une grosse part du magot, soit 355 000\$ pour divers travaux;
- La paroisse de Saint-Liboire, 125 000\$, pour la réfection du clocher.
- La congrégation des religieuses Adoratrices du Précieux Sang a reçu 120 000\$ pour le renforcement de la structure du rez-de-chaussée;
- La paroisse de Saint-Damase 45 000\$ pour la réalisation de travaux de struc-

ture et la maçonnerie,
- La paroisse de Sainte-Rosalie, 35 000\$, pour des travaux de peinture.

«Pour des raisons évidentes, les biens à caractère religieux occupent une place exceptionnelle dans le patrimoine québécois et dans le patrimoine maskoutain. Au Québec, nous avons 4 000 bâtiments à vocation religieuse et sociale dont un bon nombre, par leur construction et par leur symbolique, constituent des biens culturels que nous devons sauvegarder», a fait valoir le député Léandre Dion.

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, on compte 112 paroisses. Selon l'ancien procureur Jean Corbeil, la Fondation a remis depuis cinq ans près de 3,8 millions de dollars pour 61 projets.

«Il y a cependant un point à préciser, les projets ne peuvent être subventionnés que sur des églises construites avant 1945. À Saint-Hyacinthe par exemple, les églises Sacré-Coeur et Saint-Sacrement ne sont pas éligibles.»

«Je me souviens d'une parole de la ministre Louise Beaudoin qui disait qu'en Europe ils avaient des châteaux alors que chez nous au Québec, nos châteaux, ce sont nos églises», précise M. Corbeil.

À la grandeur du Québec, on répertorie quelque deux cents églises, couvents et collèges identifiés dans le patrimoine religieux. En plus, on compte

des biens mobiliers visés par le programme de Soutien à la restauration du Patrimoine religieux : orgues, vitraux et autres oeuvres d'art.



Photo Patrick Deslandes, PPM

MM. Daniel Paul-Hus, président de la Fabrique de la Cathédrale, le chanoine Gaston Giguère, curé de la Cathédrale, l'abbé Jean Corbeil, et le député Léandre Dion.



Robert Poirier

Représentant

DE RETOUR

Après une longue absence, il me fait plaisir de vous annoncer mon retour au sein de l'équipe de Baril Ford Lincoln et j'invite clients et amis à venir m'y rencontrer. Au plaisir de vous revoir.



UNE TRADITION D'EXCELLENCE

331, boul. Laurier, C.P. 98
St-Hyacinthe, QC J2S 7B2
Tél.: (450) 773-7070
Mtl.: 875-1966

• internet: www.barilford.com

SPÉCIAUX DU 12 FEVRIER AU 18 FEVRIER 2001

Les Arpenêts Verts

Fruits et légumes

KIWIS
Prod. France
8/99¢

SUPER SPÉCIAL BOULANGERIE
GROISSANTS AU FROMAGE
4/249¢
La compétition : 4/3,69\$ kg

SUPER SPÉCIAL FROMAGE
BRIE ou CAMEMBERT
"Rosenberg"
299¢
ch 125g
La compétition : 3,99\$ ch

LAITUE EN FEUILLES
69¢ ch

SUPER SPÉCIAL CHARCUTERIE
JAMBON CUIT
"Super Prince"
199¢ lb
4,39\$ kg
La compétition : 7,99\$ kg

PAMPLEMOUSSES ROSES
Prod. États-Unis
5/99¢ gr.56

CÉLERI
Prod. Californie
89¢ ch
gr.24

3040, Choquette, Saint-Hyacinthe, 773-6969
coin boul. Casavant, voisin de Vidéotron et du Marché du store

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 8 H à 19 H • Jeudi et Vendredi 8 H à 21 H • Samedi & dimanche 8 H à 17 H 30

Nous protégeons notre patrimoine naturel!

Jean Fau est gardien en chef pour Parcs Canada. Lui et ses collègues veillent à la protection des plantes et des animaux de nos parcs nationaux. De plus, ils aident les Canadiens à mieux connaître et à apprécier ces lieux incomparables. Ce n'est qu'un parmi les centaines de services offerts par le gouvernement du Canada.

Pour plus d'information sur les services du gouvernement :

- rendez-vous au **Centre d'accès Service Canada** le plus près
 - visitez le **www.canada.gc.ca**
 - ou appelez au **1 800 O-Canada (1 800 622-6232)**
- Téléscripteur / ATME : **1 800 465-7735**

Canada



Le mercredi MATIN



www.lecourrier.qc.ca

FONDÉ EN 1853

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

est livré à votre porte...
* Seulement si vous êtes abonné.

Alors profitez de notre **SPÉCIAL** d'abonnement

ÉCONOMISEZ LA VALEUR DES TAXES

OBTENEZ 4 SEMAINES GRATUITES D'ABONNEMENT
RECEVEZ UN CARNET FIDÉLITÉ

85⁹⁵\$ taxes incluses pour 108 semaines
Prix régulier : 85.95\$+taxes= 98.97\$ pour 104 semaines
Valide jusqu'au 4 mai 2001
31% de rabais sur le prix en kiosque

ÉCONOMISEZ 9%.

OBTENEZ 4 SEMAINES GRATUITES D'ABONNEMENT
RECEVEZ UN CARNET FIDÉLITÉ

49⁷⁵\$ taxes incluses pour 56 semaines
Prix régulier : 43.25\$+taxes= 49.75\$ pour 52 semaines
Valide jusqu'au 4 mai 2001
22% de rabais sur le prix en kiosque

Un coup de fil suffit pour rejoindre le service de l'abonnement
773-6028
Demandez Ghislaine ou Annie

VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ et voulez profiter de cette promotion...

Communiquez avec Ghislaine ou Annie au service de l'abonnement

773-6028

Début de l'enquête publique sur Sanair



Martin BOURASSA

mbourassa@lecourrier.qc.ca

L'enquête publique sur les trois décès survenus depuis juin 1998 à la piste de Sanair, à Saint-Pie, s'est ouverte, hier mardi, au palais de justice de Saint-Hyacinthe, en présence des proches des motocyclistes tués.

Les audiences, présidées par la coroner Andrée Kronstrom, s'étireront sur six, voire peut-être sept jours d'ici au 10 mai prochain.

Policiers, secouristes, mécaniciens, ingénieurs et témoins experts défilèrent à la barre à cette occasion afin d'éclaircir les circonstances entourant ces accidents qui ont coûté la vie à Iris Gauthier, en juin 1998, à Martin Filion, en août 1999, et au Maskoutain Dominic Richard, au mois d'août dernier.

D'entrée de jeu, la coroner Kronstrom a précisé son rôle et son mandat.

«Nous allons essayer de clarifier les circonstances et peut-être formuler certaines recommandations qui assureront une meilleure protection de la vie humaine.»

Elle ne cherchera pas à pointer du doigt un ou des coupables.

«L'enquête n'est pas un préambule à des poursuites civiles ou judiciaires.»

On s'intéressera, entre autres, aux données vérifiables comme la vitesse des engins au moment des impacts, l'état mécanique des motos, l'état général de la piste et les mesures de sécurité déployées au complexe de Sanair.

Même si deux des trois accidents sont similaires, ceux de Iris Gauthier et de Martin Filion seraient attribuables à des pertes de contrôle, la coroner Andrée Kronstrom refuse pour l'instant de croire à une simple malchance ou à un hasard.

«Ces événements ne sont pas le fruit du hasard ou dus à la témérité, mais plutôt le résultat d'un ensemble de circonstances. Même s'ils pratiquaient un sport dangereux, ils ne faisaient pas ça avec l'idée de mourir, mais d'abord pour pratiquer une activité qu'ils aimaient. Tout au long des audiences, il faudra garder cela en tête.»

La conjointe, la mère et la soeur de Dominic Richard ont assisté à cette première journée forte en émotions. La mère n'a pu retenir ses larmes.

En entrevue au *Courrier* la soeur du motocycliste, Chantal Richard, a dit espérer que ces audiences publiques permettent d'éviter de nouveaux drames.

Voir SANAIR en A19

6 RAISONS

de profiter de notre offre d'évaluation gratuite

Pendant la semaine de la santé du pied, obtenez une consultation gratuite avec un orthésiste du pied certifié.

- 1 Je ne peux pas être productif quand j'ai mal aux pieds
- 2 Mes maux de dos peuvent être causés par un débalancement de mon pied
- 3 Un affaissement de l'arche peut provoquer un grand stress au niveau des genoux
- 4 Je veux éviter les blessures en faisant du sport
- 5 Un problème de posture détecté tôt se règle mieux
- 6 L'équilibre du pied est vital pendant la croissance des enfants

LABORATOIRE M.P. LANGELIER



orthésiste du pied

Beloeil
675, boul. Laurier (route 116)
Montréal
536, Henri-Bourassa Est
(coin Lajeunesse)
Site Internet : www.labmpl.com

Prenez rendez-vous ! Nous serons près de chez vous très bientôt :

BELOEIL

Laboratoire M.P. Langelier
675, boul. Laurier (route 116)
1-800-419-4109

Selon la direction de la piste de course

Une visite à l'hôpital serait plus risquée que de s'exercer à la piste de Sanair

Martin Bourassa

Croisé dans les corridors du palais de justice, le responsable des opérations à la piste de Sanair, Jacques Guertin, a dit suivre religieusement ces audiences et a dit souhaiter être appelé à témoigner prochainement.

Les audiences publiques du coroner ne l'inquiètent pas outre mesure.

«Pourquoi devrais-je m'inquiéter? Ce n'est pas la piste qui est assise entre la selle et les guidons. Il n'y a rien à changer sur cette piste. Elle est parfaite comme ça.»

Jacques Guertin reconnaît toutefois

qu'après chacun des trois accidents mortels, les mesures de sécurité sur et autour du circuit ont été resserrées. Une clôture protectrice, des pneus et des cônes ont été installés à des endroits stratégiques.

«Mais la piste était sécuritaire sans ça, dit-il. C'est plutôt sur l'idée de vendre librement des engins qui circulent à des vitesses supersoniques à des personnes sans expérience qu'il faudrait s'interroger. C'est un non-sens. On devrait louer ceux et celles qui prennent la peine de venir s'exercer sur la piste.»

Vaut mieux prévenir que...

Jacques Guertin a remis au *Courrier*, une copie de l'avis écrit qui sera distribué aux motocyclistes qui s'exerceront à Sanair, le printemps prochain.

Cet avis accompagnera la formule de renonciation obligatoire que devront signer tous les motocyclistes avant de prendre la piste.

On y propose les services d'une ambulance avec personnel «des plus compétents» sur place pour la modique somme de 700 \$ par jour. Il faut cependant réserver l'ambulance au moins quatre heures avant le début de la session.

La missive ajoute à l'intention des clients que «depuis la réforme Rochon, beaucoup d'infirmières d'expérience sont à la retraite (forcée), ainsi que plusieurs médecins. Plusieurs lits d'hôpitaux ne sont plus disponibles et l'attente à l'urgence est interminable lorsque celle-ci n'est pas surchargée.»



Photothèque Le Courrier

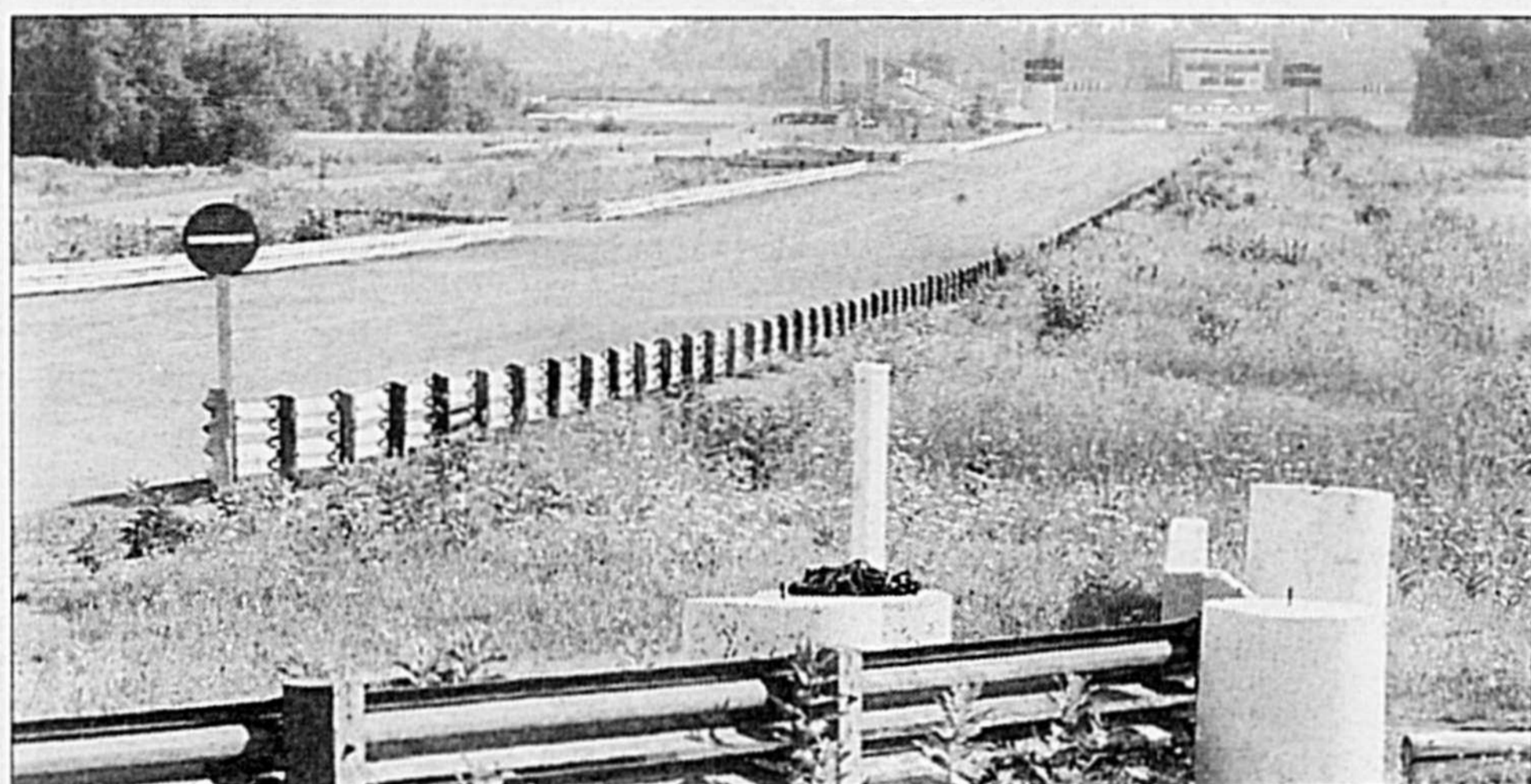
Jacques Guertin, responsable des opérations à la piste de Sanair.

Comme un motocycliste averti en vaut deux, on y va de cette ultime prière :

«S.V.P. ne vous blessez pas, votre visite à l'hôpital pourrait vous tuer.»

L'avis rappelle également que «par le passé, plusieurs motocyclistes ont roulé à tombeau ouvert (sans jeu de mots) et se sont blessés, trois se sont malheureusement tués. Dans tous les cas, le manque d'expérience, un excès de témérité et d'audace ou un non-respect de la règle des 100 mètres était en cause.»

On suggère donc aux intéressés de ne pas dépasser 75% de leurs capacités.



Photothèque Le Courrier

Théâtre de trois accidents mortels depuis trois ans, la piste de Sanair à Saint-Pie sera examinée dans ses moindres détails.

SAN AIR

suite de la page A18

«Ça ne nous ramènera pas Dominic, mais si ça peut rendre les lieux ou la pratique plus sécuritaires, tant mieux. On vit

ça encore difficilement, alors si ça peut éviter à d'autres personnes de vivre autant de souffrances, ce serait une bonne chose.»

Les audiences se poursuivent aujourd'hui et demain. Elles reprendront ensuite le 19 février, le 30 avril, le 1er mai et se termineront, au besoin, le 10 mai.

À Saint-Hyacinthe : Logements neufs



Pour semi-retraités et retraités

3 1/2 et 4 1/2 bien insonorisés avec ascenseur, balcons et autres services

Proximité des Jardins de la Gare, à proximité de tous les services.

Information sur rendez-vous au 450 771-0222

2005, boul Laframboise

LES BÂTISSEURS DE NOTRE ÉCONOMIE (COLLABORATION DU CLD)

Création de meubles AC

Jusqu'à 150 meubles faits sur mesure par jour!

Par Chantal Gagnon

Alain Côté, menuisier de formation, a occupé plusieurs postes de travail dans le domaine du meuble. D'abord monteur puis ajusteur, il devient ensuite responsable des meubles faits sur mesure pour le compte de l'entreprise Lacasse à Saint-Pie. En 1986, monsieur Lacasse souhaite que cette partie de la production, dont monsieur Côté est responsable, puisse être effectuée en sous-traitance. Et monsieur Lacasse voit en monsieur Côté, un bon chef d'entreprise. C'était là les débuts de Création de meubles AC.

Lors du lancement de Création de meubles AC, en excluant le dirigeant, l'entreprise ne compte que deux employés et produit entre 25 et 30 meubles faits sur mesure par semaine. Aujourd'hui, Création de meubles AC procède, hebdomadairement,

à la livraison de quelque 500 meubles sur mesure, et ce, avec l'aide de 35 employés. Les affaires vont bien.

Un des facteurs de réussite réside dans une superbe alliance qui s'est formée, il y a quelques années, au niveau de la direction. Monsieur Côté cherchait alors un associé pour son entreprise. L'information circule et monsieur Paul Leclerc, un ancien directeur (en prix de revient) chez Lacasse, apprend ce fait. Ce dernier voulait alors devenir consultant, mais devant cette opportunité, il décide de faire le saut.

Monsieur Leclerc décrit son association avec monsieur Côté : « Nous nous complétons drôlement bien. Alain est un gars d'action, le gars des opérations. Il aime le travail en usine et c'est là qu'il excelle. De mon côté, je suis plus du type administratif. Pas que je raffole des rapports et des bilans, mais cela me dérange moins qu'Alain. Je suis un « tout feu tout flamme » et mon associé est très patient. Ensemble, nous profitons de la combinaison de nos forces. Mais, en même temps, au

début de notre association, le fait d'être aussi différents était plutôt difficile. Aujourd'hui, nous savons très bien que nous devons compter l'un sur l'autre et nous avons développé une franche camaraderie. Lorsque nous résumons notre association, nous affirmons qu'Alain est le gars de plancher et que je suis le gars de papier. C'est pas mal cela! »

Deux hommes mais un objectif commun

Dans les six dernières années, les associés ont investi des sommes importantes dans leur entreprise. Monsieur Leclerc explique : « Nous avons affecté des sommes importantes pour l'achat de nouveaux équipements. Nous voulons bien desservir

notre clientèle, en l'occurrence l'entreprise Lacasse. C'est pour cette raison que nous réinvestissons dans nos équipements. Environ 400 000 \$ ont été affectés pour la seule

satisfaction de notre client. Je peux vous affirmer que notre courtier d'assurances nous aime aussi beaucoup! »

Difficultés de recrutement

Création de meubles AC, comme plusieurs autres entreprises de Saint-Pie, éprouve certaines difficultés dans le recrutement de personnel. Et pourtant! Des efforts sont déployés pour satisfaire la main-d'oeuvre! Monsieur Leclerc explique : « Nous sommes très flexibles avec nos employés. Nous essayons de faire en sorte que l'entreprise s'adapte à l'employé et non l'inverse. C'est une pensée empruntée aux Japonais. Plutôt que d'essayer de former une personne sur un poste X qui ne possède pas les prérequis pour accomplir cette tâche, nous examinons ses connaissances particulières et essayons de lui trouver un poste dans l'entreprise qui correspond à ce qu'elle aime et ce qu'elle est capable de faire. » Un fait à prendre en considération pour toute personne qui cherche présentement un emploi!



Alain Côté et Paul Leclerc

Photo Patrick Deslandes, PPM



Centre local de développement

Commerce Industrie et Commerce Industrie et Commerce Industrie et Commerce Industrie et Commerce
Industrie et Commerce Industrie et Commerce Industrie et Commerce Industrie et Commerce
Industrie et Commerce Industrie et Commerce Industrie et Commerce Industrie et Commerce
Commerce Industrie et Commerce
Commerce Industrie et Commerce
Commerce Industrie et Commerce
Commerce Industrie et Commerce

Le MIC, partenaire de la croissance de votre entreprise

Les conseillers du ministère de l'Industrie et du Commerce en Montérégie offrent des services personnalisés aux PME :

- en les accompagnant dans leurs démarches reliées à l'exportation, à l'innovation et au commerce électronique ;
- en conseillant les dirigeants d'entreprises sur les différents systèmes et fonctions de gestion, et en proposant des actions pratiques visant à améliorer la compétitivité ;
- en appuyant financièrement la réalisation de projets liés aux nouvelles technologies, au développement des marchés, ainsi qu'à la création d'emplois.

Faites partie du réseau du MIC et communiquez avec monsieur Serge Therrien, conseiller de votre région.



Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Lemoyne, bureau 101
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7869
Télécopieur : (450) 928-7465

Internet : www.mic.gouv.qc.ca
Courriel : serge.therrien@mic.gouv.qc.ca

Fiche signalétique

Nom de l'entreprise :	Création de meubles AC
Ville :	Saint-Pie-de-Bagot
Noms des administrateurs :	Alain Côté et Paul Leclerc Jr
Année de fondation :	1986
Nombre d'employés :	35
Activité :	Fabrication de meubles sur mesure
Secteur d'activité :	Manufacturier-Meuble

Québec
Industrie et Commerce

Un monde d'affaires!

Covolam est propulsée par le dynamisme de ses maîtres!

Jean-Marie Fontaine

Tout jeune homme, Charles Corriveau a décidé de se faire la main à l'École du meuble de Victoriaville. Force est d'admettre aujourd'hui qu'il a bien su cultiver cette passion pour le bois. Incidemment, cette passion et ce dynamisme sont à ce point communicatif qu'ils se reflètent sur Covolam, une jeune entreprise qui a pris forme en septembre 1996 pour atteindre assez rapidement une excellente vitesse de croisière.

«À cause de la rareté du bois solide, j'ai rapidement réalisé que le placage était voué à un avenir très prometteur qui dépassait largement une mode et ça se confirme», a commenté Charles Corriveau.

Cette entreprise maskoutaine fabrique des composantes pour les manufacturiers de meubles, de portes d'armoires de cuisine et de portes d'intérieur. «Ce sont les marchés que nous avons ciblés. C'est une alternative à un matériau de bois solide, puisque le coût est avantageux et l'esthétisme, respecté.»

L'âme de Covolam a été un ouvrier de la première heure, comptant sur un proche collaborateur pour le seconder. Au fil des semaines et des mois, le scénario s'est complètement transformé. «L'équipe est composée maintenant de 57 employés. Nous produisons jour et nuit du dimanche à minuit jusqu'au samedi midi. Je suis maintenant appuyé par un directeur de la planification et trois contremaîtres.»

Conjointe de M. Corriveau, Céline Saint-Jean, designer de meuble de profession, a réorienté sa carrière en occupant maintenant un poste d'adjointe administrative au sein de l'entreprise. «Il était préférable de concentrer nos forces face au développement rapide de Covolam», soutient la principale intéressée.

D'une franchise qui l'honore, Charles Corriveau confesse que la première année n'a pas généré les résultats escomptés. «Nous étions très optimistes, toutefois, nous avons dû faire nos classes. Les efforts investis dans le marketing ont tôt fait de se répercuter sur notre chiffre d'affaires puisque, depuis, nous le doublons à tous les ans.»

Charles Corriveau est d'avis que son entreprise oeuvre dans un marché qui a un énorme potentiel. Bien servi par son expérience, il gère la croissance de l'entreprise. «Covolam a enregistré une progression fulgurante et puisque la qualité est notre marque de commerce, nous avons voulu consolider la qualité de nos produits. Nous formons nos employés à l'interne. Nous faisons appel à des jeunes qui sont bons manuellement et ces derniers ont la chance de développer leurs talents. Tous les nouveaux employés sont parrainés pendant un mois par un collègue de travail, ce qui leur permet de faire une acquisition de connaissances de base dans le but d'uniformiser nos standards de contrôle de qualité dans les diverses étapes.»

La première année n'a pas eu que des effets négatifs, puisque Covolam a pu solidifier ses assises, notamment au chapitre de l'expédition. «Je savais que nous fabriquions un produit spécialisé ayant de l'attrait du côté des États-Unis. J'ai suivi un cours à l'exportation afin de connaître tous les rouages et dès la deuxième année d'opération, nous avons commencé à exporter. Aujourd'hui, 75 % de notre production est destiné vers le marché américain et nous respectons les délais de livraison. Nous disposons d'un bon carnet de commandes et étant donné notre flexibilité, nous sommes en mesure de répondre à de petites et de grosses commandes. Home Depot est un de nos clients aux

États-Unis et il faut être professionnel pour évoluer avec ce grand joueur, parce qu'il n'existe pas de marge d'erreur. Le marché américain est suffisamment volumineux pour doubler notre chiffre d'affaires. D'ailleurs nous venons de faire l'acquisition d'un nouvel équipement qui doublera notre capacité de production et dans notre mire nous avons le Mexique et l'Amérique du Sud.»

Charles Corriveau avoue que l'expérience acquise au fil des ans le sert quotidiennement. «Ça aide à être plus rationnel et à prendre des décisions plus éclairées. Il n'y a pas de place pour la demi-mesure chez Covolam et si nous en sommes rendus là, c'est grâce à la rigueur. Nous avons investi des énergies et les résultats sont là. Nous sommes finalistes chez les jeunes entreprises et j'aimerais pour nos jeunes employés mériter ce titre puisque ça leur revient. Notre satisfaction personnelle nous l'avons obtenue en étant finaliste dans deux catégories.»

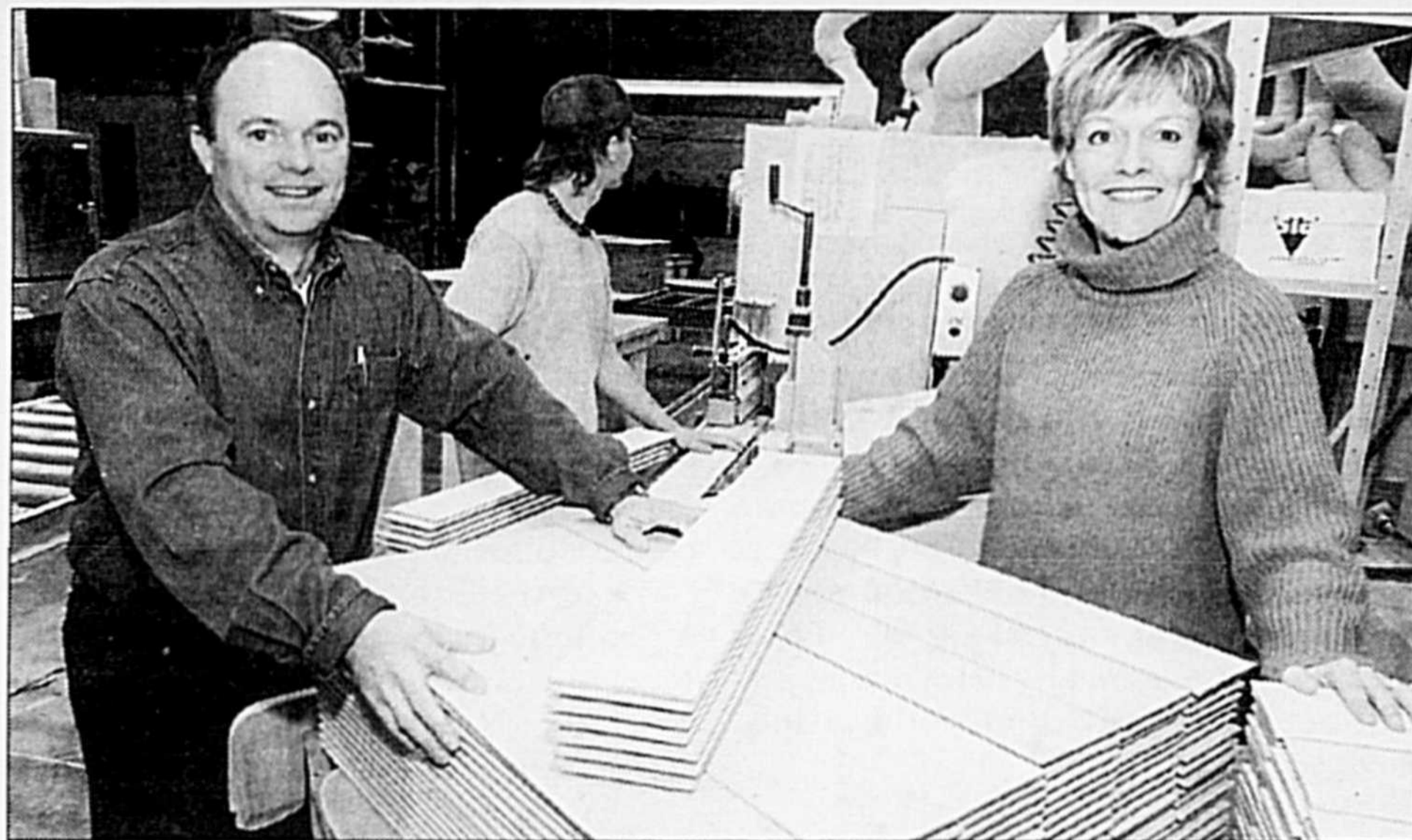


Photo Patrick Deslandes, PPM

Charles Corriveau et Céline Saint-Jean, propriétaires de Covolam, spécialisée dans la fabrication de panneaux à relief.

REER Desjardins

Mon argent travaille pour mon avenir.



Offrez-vous rendement et souplesse! Le DUO REER Desjardins combine le potentiel de rendement supérieur des marchés internationaux de l'Épargne à terme Gestion active et un taux exceptionnel garanti sur une Épargne rachetable. Cette dernière peut être réinvestie en tout temps pour profiter des occasions du marché.

6,50%*

Demandez tous les détails à votre conseiller Desjardins.

1 800 CAISSES www.desjardins.com



*Taux de l'Épargne rachetable de 14 mois, sujet à changement sans préavis, lorsque ce placement est jumelé à une Épargne à terme Gestion active de 5 ans. Les primes sont non cumulatives. Offre d'une durée limitée pour un investissement minimal de 10 000\$. Autres DUOS offerts pour un investissement minimal de 5 000\$.

Ristourne record de 750 000 \$ à la Caisse Saint-Hyacinthe et méga-fusion...



Jean-Marie FONTAINE

jmfontaine@lecourrier.qc.ca

La Caisse populaire Saint-Hyacinthe a réalisé une performance exceptionnelle au cours de sa 73^e année d'opération. «Nous ristournons une somme record pour la Caisse de 750 000 \$ et nous augmentons les ratios du fonds de réserve, car nous n'avons pas étiré l'élasticité jusqu'au bout», a commenté le président du conseil d'administration, Jacques Dupré.

mentaire n'étaient pas étrangers à ce résultat spectaculaire. «Nous avons sondé le marché et nous avons réalisé qu'il y avait une alternative et ce service a été bien reçu, ce qui nous a permis de marquer des points d'autant plus que la Caisse Saint-Hyacinthe évolue dans la Technopole agroalimentaire. Nous estimons qu'il est important d'être présent dans ce créneau et d'être partenaire de ce développement économique.»

Le directeur général a également mentionné que la direction en était arrivée à une entente négociée avec son personnel. «Nous avons renouvelé la convention collective de travail du per-

ciation avec les Caisses populaires Bourg-Joli, Saint-Thomas d'Aquin et Saint-Bar-nabé Sud qui est projetée.

«On constate une masse critique dans un tel regroupement, ainsi qu'un équilibre entre les emprunteurs et les prêteurs», a dégagé M. Dupré.

«La Caisse Saint-Hyacinthe deviendrait la caisse majeure de la MRC avec un actif de 385 millions \$.

Ce projet a été déposé à la Fédération et suivra son cours durant la prochaine

année. Le dénouement projeté est pour le printemps prochain», a ajouté M. Dulude.

Au cours de ce dernier exercice, l'engagement communautaire de la Caisse Saint-Hyacinthe ne s'est pas démenti puisqu'elle a souscrit 29 914 \$ en dons et commandites. «À ces dons, il faut ajouter une contribution de 4 659 \$ versés à des organismes caritatifs du milieu avec les caisses du secteur maskoutain», a conclu le directeur général.



Un aperçu des membres de la Caisse populaire Saint-Hyacinthe qui ont participé à l'assemblée générale dimanche au Collège Saint-Maurice.

C'est évidemment avec une très grande fierté que les dirigeants de la Caisse ont accueilli les membres dimanche au Collège Saint-Maurice, puisque les résultats du dernier exercice financier ont éclipsé les objectifs audacieux qu'ils s'étaient fixés.

«Nous retournerons à nos membres 4,9 % sur les suppléments d'intérêts et un pourcentage identique aux emprunteurs, ainsi que 14,25 % sur les frais d'utilisation de nos services», a précisé le directeur général de la Caisse, Paul Dulude.

Les dirigeants s'entendent pour dire que les énormes efforts financiers consentis et le génie humain massivement déployé pour moderniser les outils et les méthodes de travail ont produit les fruits escomptés.

«Nos actifs ont bondi de 9 millions \$; notre caisse a terminé bonne première au Québec en regard de la vente de fonds Desjardins, dépassant le plateau de 10,5 millions \$; notre portefeuille de prêts a affiché une croissance de plus de 9 millions \$; et le volume de nos pertes sur prêts a enregistré une baisse de 44 %», a mis en lumière le président avec à propos.

M. Dulude a avancé que la mise en place d'un nouveau service spécialisé en planification financière et l'engagement d'une ressource dans le secteur agroali-

sonnel syndiqué pour une durée de cinq ans, couvrant la période du 1^{er} juillet 1998 au 30 juin 2003. Les augmentations annuelles consenties sont de 2 % pour les trois premières années et de 3 % pour les deux dernières.»

Par ailleurs, le président Dupré s'est empressé d'ajouter qu'il ne fallait pas pour autant se péter les bretelles. «Nous sommes loin de l'indice de productivité des banques canadiennes puisque ça nous coûte 69¢ pour produire un dollar contre 57 ¢ pour les banques, alors que l'écart normal d'une mission coopérative devrait se situer à 5 ¢. Le défi reste donc de taille, car la partie n'est pas gagnée, mais nous sommes confiants.»

Comment accroître la productivité? En resserrant les dépenses et en bonifiant la qualité des services, entre autres, ainsi qu'en fusionnant les ressources.

Il est de notoriété que le membership de la Caisse populaire Saint-Hyacinthe est composé de personnes qui ont atteint un âge respectable, créant ainsi un déséquilibre entre les épargnants et les emprunteurs. La Caisse Bourg-Joli se veut donc tout à fait complémentaire puisqu'elle repose sur de plus jeunes membres. Incidemment, des liens d'affaires ont déjà été tissés. Dans cette foulée, les dirigeants ont donc commandé une étude de rentabilité afin de dégager les conditions gagnantes d'un regroupement. En bout de piste, c'est une asso-

Urgent besoin de main-d'oeuvre qualifiée en informatique

Nouveau programme, unique en région, développé selon les besoins des entreprises

Attestation d'études collégiales

Techniques de gestion de réseaux

- Installation et gestion de réseaux
- Fonctionnement interne de l'ordinateur
- Programmation
- Formation Cisco
- Formation Microsoft

Obtenez les certifications dont vous avez besoin pour être efficace sur le marché du travail



Début des cours : le 19 février 2001

Taux de placement de 100%



N'attendez plus, les places sont limitées

Choisissez le Collège d'affaires Ellis

- Service de placement à vie
- Formation axée sur l'apprentissage de l'anglais
- Mise à niveau en mathématique 536 (si nécessaire)
- Programme intensif d'une durée de 14 mois
- Possibilité d'aide financière

Profitez de l'explosion du monde de l'informatique!



Collège d'affaires Ellis
Drummondville

www.ellis.qc.ca

(819) 477-3113 ou 1 800 869-3113

«Cette nomination, nous la devons d'abord à nos employés»

Michel Lamarche

En 1997, André Brochu et Daniel Solis se sont lancés à fond de train dans les sports extrêmes. Pas eux personnellement, mais la boutique de sport qu'ils gèrent ensemble depuis déjà 12 ans. De toute évidence, cette réorientation s'est révélée fort salutaire pour les propriétaires de Broli Sport.

Le commerce, connu depuis novembre dernier sous le vocable Broli La Source du sport, est l'une des trois entreprises fi-

nalistes du Gala des Affaires, dans la catégorie «Commerce au détail et distribution».

Le lauréat sera connu le 17 mars, lors d'une soirée au Collège Saint-Maurice à laquelle André Brochu sera sans doute très heureux de participer, du moins si l'on se fie à sa réaction vis-à-vis cette sélection.

«Cette nomination, nous la devons d'abord à nos employés, a tenu à dire M. Brochu, avec beaucoup de fierté dans la voix. Notre succès s'explique en grande partie par le fait que les gens qui travaillent pour nous aiment les sports que l'on vend et se tiennent au courant des plus récentes innovations. Nos employés sont eux-mêmes de jeunes étudiants et ils sont donc en mesure de rejoindre encore plus facilement la clientèle que l'on vise au niveau des sports extrêmes, soit les 13-20 ans. C'est d'autant plus important que cette clientèle est elle-même très bien informée de toutes les nouveautés.»

En plus des 10 employés, dont cinq travaillent à temps plein, le commerce s'est donné une allure qui, aux yeux de M. Brochu, a conquis les jeunes.

«On a pensé qu'il fallait aménager la boutique pour lui donner l'allure d'un 'skate shop'. Lorsque nous avons déménagé à notre site actuel, en novembre 1997, nous avons décidé d'ériger une mezzanine réservée aux articles de sports extrêmes. Je pense que nous avons atteint l'objectif visé.»

Cette réorientation a forcé les copropriétaires à

faire des choix. On a mis de côté tout l'équipement relié aux sports d'équipe, mais on a conservé du matériel pour les adeptes de sports individuels, notamment le ski alpin, le ski de fond et les sports de raquette, sans oublier le vêtement et la chaussure de sports.

«Nous ne voulions pas perdre nos acquis et je dois dire que ça va très bien au niveau de l'équipement de sports individuels. On dirait que les jeunes, en visitant le haut de notre boutique, ont entraîné leurs parents au rez-de-chaussée», fait remarquer M. Brochu.

Selon ce dernier, qui combine son travail de propriétaire de commerce à celui de gérant d'un centre commercial de plus en plus dynamique, la réussite de Broli La Source du Sport vient aussi de

- André Brochu, Broli Sport sa présence constante dans le paysage sportif maskoutain.

«Nous avons choisi de nous impliquer au niveau de tous les sports, même ceux que nous ne vendons pas, et je crois que c'est une autre raison expliquant nos succès. Nous avons tenté d'aider des jeunes adeptes du BMX, de la planche à roulettes (skateboard) et de la planche à neige. Nous avons également appuyé le tennisman Jean-Philippe Cloutier, sans oublier le fait que nous commandons deux tournois de tennis et celui de badminton (tenu en fin de semaine). Selon nous, il était important de se demander ce que l'on pouvait faire pour que le sport se développe», explique M. Brochu.

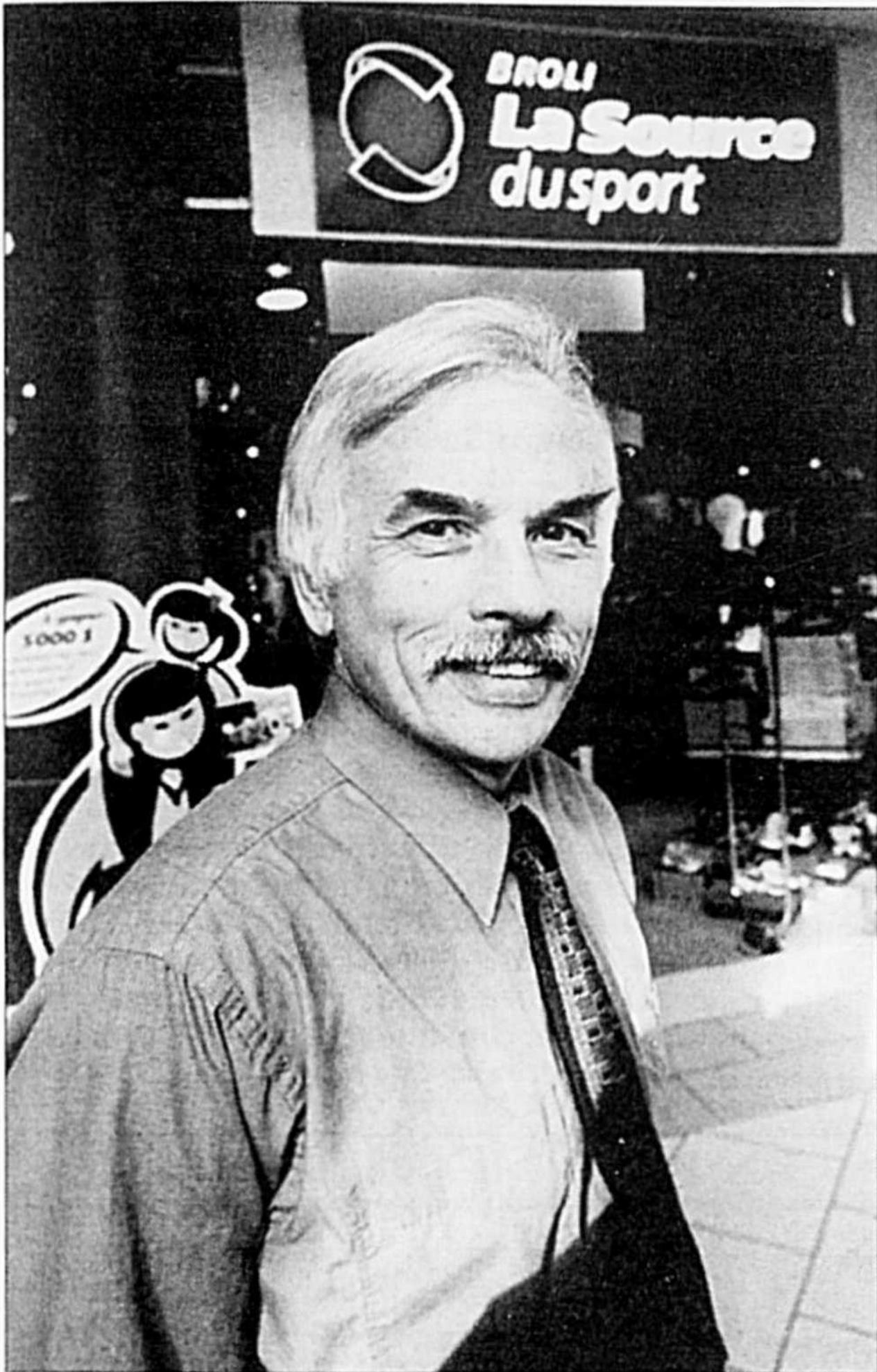


Photo Patrick Deslandes, PPM

André Brochu, copropriétaire de Broli La Source du sport, avec la nouvelle bannière adoptée en novembre.

Les fonds de placement sont parfois déroutants. Je vous aiderai à y voir clair.



Pierrot Arpin, P.L. fin., A.V.A.
(450) 771-4464
1725, rue Papineau,
bureau 202
St-Hyacinthe, QC J2S 2B2

Les fonds de placement peuvent jouer un rôle important dans la planification financière. Pour réussir en investissement, vos choix doivent correspondre à vos objectifs à long terme. En tant que représentant en fonds de placement de Clarica Investco, mon but est de travailler avec vous pour développer un plan qui vous aidera à atteindre vos objectifs.



CLARICA

Investissements et assurances de personnes. Depuis 1870

MC Marque de commerce de Clarica, compagnie d'assurance sur la vie.

Conseiller en sécurité financière, conseiller en assurance et rentes collectives et planificateur en service financier, Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, cabinet de services financiers. Représentant en épargne collective, Clarica Investco Inc., cabinet de courtage en épargne collective.

Quand vous investissez dans un fonds de placement, vous devez payer des frais pour la gestion du fonds. Ces frais peuvent prendre la forme de 'commissions', de 'commissions de service', de 'frais de gestion' et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire attentivement le prospectus. Les fonds de placement ne sont pas garantis; leurs valeurs changent souvent et le rendement passé pourrait ne pas se répéter.

Publié pour la première fois le 1 mai, 2000

0260674

Discover the reasons
Riverside School Board...



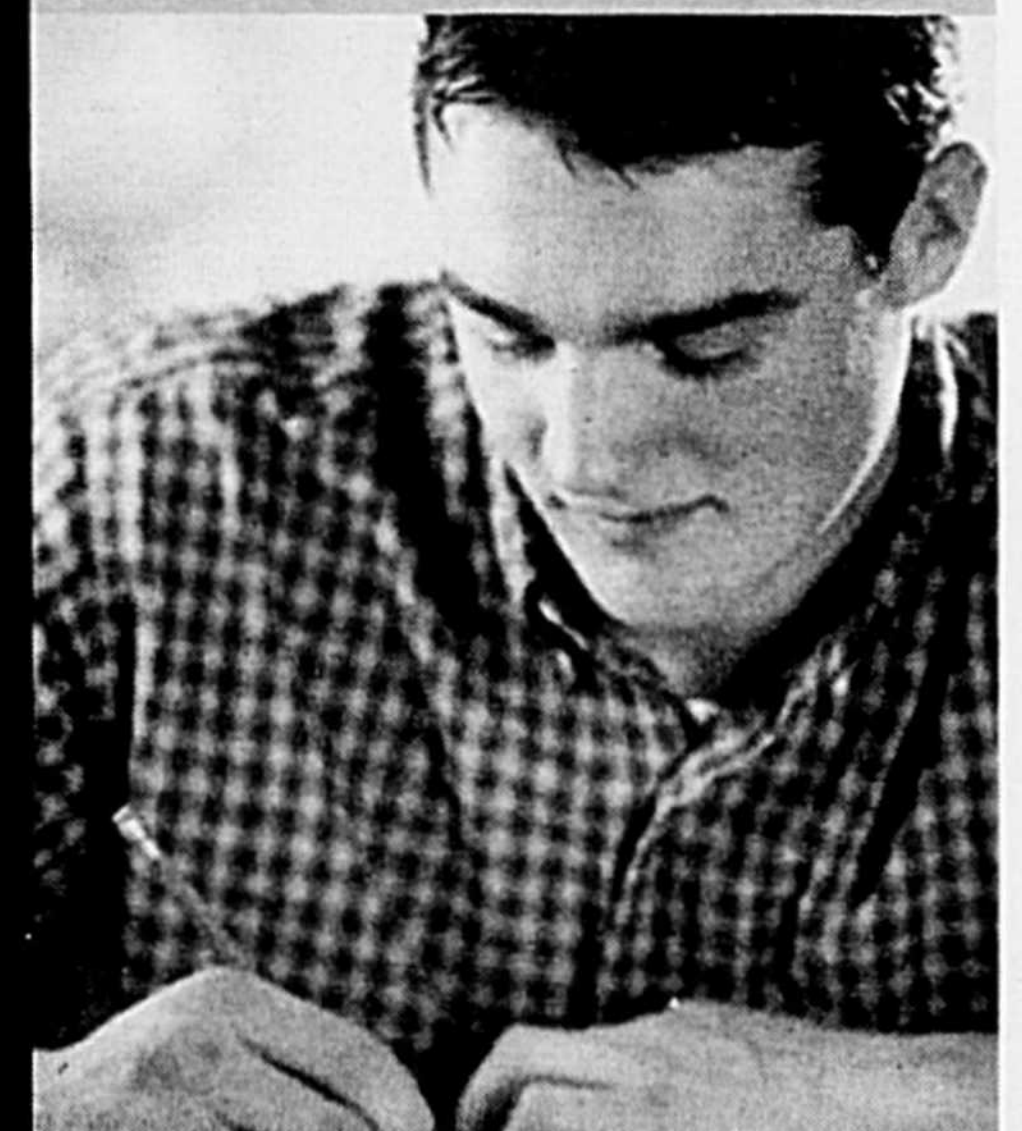
**HIGH SCHOOL
REGISTRATION**

**BEGINNING
FEBRUARY 12, 2001**

**INSCRIPTION
À L'ÉCOLE
SECONDAIRE**

**À PARTIR DU
12 FÉVRIER 2001**

...enjoys the highest
graduation rate
in the province.



Call your local
English High School
or Riverside School Board

(450) 672-4010

Téléphonez
à l'école secondaire
de votre quartier ou à la
commission scolaire



Riverside

The English Board serving the South Shore community
La commission scolaire anglophone au service de la communauté

OUR HIGH SCHOOLS - NOS ÉCOLES SECONDAIRES

- The Alternate School - 276 Queen, Saint-Lambert (450) 466-3108
- Centennial Regional High School - 880 Hudson, Greenfield Park (450) 656-6100
- Chambly Academy - 675 Green, Saint-Lambert (450) 671-5534
- Macdonald Cartier High School - 7445 Chambly, Saint-Hubert (450) 678-1070
- Richelieu Valley High School - 720 Morin, McMasterville (450) 467-3318
- St. Johns High School - 380 St-Michel, Saint-Jean-sur-Richelieu (450) 348-4191
- REACH - 471 Green, Saint-Lambert (450) 671-1649

0260674

Agroalimentaire

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
Saint-Guillemme Saint-Denis Stanbridge Station
Tél.: (819) 396-2161 Tél.: (450) 787-2105 Tél.: (450) 296-8201
0235604
CASE III

Le site phytoprotection, dernier-né d'Agri-Réseau



Jean-Marie
FONTAINE

jmfontaine@lecourrier.qc.ca

Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) a procédé à la mise en ondes de son site phytoprotection jeudi dernier, à Saint-Hyacinthe, dans le cadre de la Semaine horticole. Le lancement de cette nouvelle banque de données et d'informations fait partie intégrante du site Internet d'Agri-Réseau, dédié exclusivement à la diffusion d'information de pointe en agriculture et en agroalimentaire.

«Il est né d'un besoin de réseauter l'expertise afin de diffuser rapidement l'information tout en profitant au maximum des possibilités du WEB», a fait valoir Serge Bégin, coordonnateur d'Agri-Réseau.

Claude J. Bouchard, pilote du site phytoprotection, a procédé à une démonstration devant les personnes intéressées par cette précieuse ressource.

De l'information de pointe relative aux moyens de lutte à utiliser contre les ravageurs des cultures (maladies et insectes), l'utilisation des pesticides et moyens de lutte alternative se retrouvent également sur ce site. «L'internaute aura également accès au Réseau d'avertissements phytosanitaires, à une banque d'images permettant une identification visuelle des ravageurs et aux plus récents communiqués en regard de l'homologation des cultures», a souligné M. Bouchard.

Ce nouveau site de phytoprotection devient du même coup une voie de diffusion de l'actualité technique et économique et un moyen additionnel pour véhiculer les données.

«Cette banque est le fruit d'une collaboration entre plusieurs experts québécois, agronomes, chercheurs et scientifiques oeuvrant au sein du MAPAQ et de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Ces experts bénéficient d'un vaste réseau de plus de 150 collaborateurs, observateurs et avertisseurs engagés dans le Réseau des avertissements phytosanitaires du Québec», a précisé Michel Boisclair, directeur régional adjoint et responsable ministériel d'Agri-Réseau.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Michel Boisclair, Serge Bégin, Brigitte Dumont et Claude J. Bouchard étaient à Saint-Hyacinthe pour le lancement du site phytoprotection d'Agri-Réseau.

Le caractère spécifique d'Agri-Réseau est qu'il propose une véritable gestion de l'information, basée sur le décloisonnement, le partage, la disponibilité et l'accessibilité. «Il est supporté par une politique éditoriale souple mais rigoureuse. Les nouvelles fonctionnalités informatiques permettent aux experts de transférer l'information directement de leur poste de travail afin de la rendre disponible aussitôt sur Internet», a ajouté M. Bégin.

Qui plus est, Agri-Réseau est le premier réseau de sites Internet francophones en Amérique du Nord dédié exclusivement à la diffusion d'information de pointe en

agriculture et en agroalimentaire. Comme son nom l'indique, il fait appel à des réseaux d'experts québécois pour constituer des groupes de pilotage chargés de développer et d'entretenir les banques d'information diffusées sur les sites spécialisés. Chaque groupe doit donc réunir un nombre suffisant de partenaires dont l'expertise est complémentaire dans un champ donné. «Ces personnes-ressources proviennent des secteurs privé et public, tels des représentants gouvernementaux, des chercheurs, des universitaires, des gestionnaires d'entreprises ou des professionnels d'entreprises. Les partenaires d'un groupe de pilotage ont aussi le mandat d'assurer la mise à jour», a précisé le coordonnateur.

Par ailleurs, ce partenariat se prolonge à un deuxième niveau en faisant appel aux organisations et entreprises qui produisent des contenus tels que des conférences, articles, fiches techniques, banque d'images et guides. On évalue que plus de 500 organismes autonomes et corporations privées sont susceptibles de contribuer au développement d'Agri-Réseau.

Brigitte Dumont, directrice générale du CRAAQ, était évidemment bien fière que le Centre option avenir de concert avec le CLE, le MAPAQ et le Syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe, fassent la promotion de l'autoroute de l'information en agriculture, puisque l'organisme entend tenir des soirées d'information aux quatre coins de la province.

Les producteurs agricoles branchés peuvent consulter le site à l'adresse : «www.agrireseau.qc.ca»

«www.agrireseau.qc.ca»

«www.agrireseau.qc.ca»

«www.agrireseau.qc.ca»

«www.agrireseau.qc.ca»

EN BREF

La Financière agricole discutée à Agri-rencontres

La Financière agricole du Québec sera le plat de résistance du premier dîner conférence de l'année 2001 d'Agri-rencontres, le vendredi 23 février.

La Financière agricole sera en opération dès le 1er avril. Il s'agit donc d'un sujet chaud d'autant plus qu'il n'a pas nécessairement fait l'unanimité auprès des institutions financières lors de sa création.

À moins de deux mois de sa mise en place, les membres du comité organisateur se sont assurés de la présence du président de la Société de financement agricole, Marc Dion, qui est directement touché par cette fusion.

Comme le veut la coutume, Agri-rencontres tiendra cette activité à l'Hôtel des Seigneurs, à compter de 11 h 45, le vendredi 23 février.

Tous les intervenants du monde agricole, intéressés par le sujet, doivent réserver avant ce vendredi 16 février auprès de Lina Lalancette (778-6605), de Louise Richard (771-3813), de Martine Gauthier (773-1842 poste 328), de Michel Saucier (778-3797), ou de François Brouillard (773-6493).

Secourisme à la ferme

La formation secourisme à la ferme s'adresse aux entreprises agricoles inscrites à la CSST qui, obligatoirement, sont tenues d'avoir une personne formée pour dispenser les premiers soins sur les lieux de travail. S'il y a plus de trois ans que cette personne a suivi la formation, elle doit la reprendre.

La formation, s'adressant aux producteurs du Syndicat de base de Bagot, aura

lieu les 27 et 28 février, de 9 h à 16 h, au restaurant Le Collibri.

Ce cours est gratuit pour une personne inscrite par l'entreprise agricole. Par contre, les producteurs qui, à titre préventif, désirent participer à cette formation, devront assumer des frais. La date limite d'inscription est le 21 février.

Renseignements et inscriptions auprès de Francine Dolbec, répondante en formation agricole, au 774-9154.

Mise en marché des plantes médicinales

Une soirée d'information sur la législation actuelle et à venir de la mise en marché des plantes médicinales aura lieu le vendredi 23 février, dès 19 h, au bureau de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe.

Cette rencontre est organisée par le groupe Uni-Vert, un regroupement de producteurs de plantes médicinales.

Moira O'Reilly, herboriste et vice-présidente de la Guilde de herboristes du Québec, expliquera les démarches en cours pour former le Bureau de produits de santé naturelle au Canada, dont les recommandations devraient se traduire en loi prochainement.

La mise en marché des plantes médicinales est présentement soumise à une loi désuète, la Loi sur les aliments et drogues.

La Guilde des herboristes du Québec milite depuis plusieurs années en faveur de la création d'une catégorie exclusive et correspondant à la réalité des plantes médicinales.

Renseignements auprès de Jacqueline Halde au 1-450-467-8049 ou de Linda Du-fault au 1-450-785-2848.

J.-M.F.

Colloc-minimum sol

Colloque sur le travail minimum du sol

L'Hôtel les Seigneurs de Saint-Hyacinthe sera l'un des quatre théâtres du Québec à accueillir un colloque sur le travail minimum du sol ce mardi 20 février à compter de 8 h 30.

Les impacts du maïs Bt sur les organismes des écosystèmes sol/plante; une réflexion sur les profils culturaux pour améliorer la zone de croissance des racines; les résidus pour mieux contrôler l'eau; un bilan des essais du Trans Till au Québec; la capacité portante en semis direct, comme dans un champ de foin; la gestion des fumiers en travail minimum et en semis direct; la fertilisation du maïs sous travail de sol minimum; le portrait régional de la saison en lien avec les pratiques agricoles de conservation; chez moi, les résidus ne me font pas peur; la conservation des sols, j'en fais mon affaire; l'eau, un actif du paysage agricole; des équipements bien adaptés pour le semis direct, sont autant de sujets qui seront abordés au cours de la journée.

«Plus le sol est en santé, plus son potentiel de production est atteint et plus il est vivant. Il devient de moins en moins

vulnérable à l'érosion. Au cours de cette journée, nous partagerons observations, résultats et expériences personnelles afin de nous aider à poursuivre un cheminement agréable vers une agriculture en harmonie avec son environnement», fait valoir Odette Ménard, membre du comité organisateur.

Mme Ménard, Georges Lamarre et Jean-Marie Harvey, de l'équipe de conservation des sols et de l'eau au MAPAQ en Montérégie, Jocelyn Michon et Michel Bourgeault, deux producteurs de la région, interviendront au cours de ce colloque.

Ce mardi 20 février sera également marqué par l'intronisation au temple de la renommée de la conservation des sols et de l'eau de personnalités qui ont posé des gestes en ce sens.

Renseignements disponibles auprès du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec au 1-418-523-5411.

J.-M.F.

Frédéric Beaulac et Dr Jean Sirois, les grands de la cérémonie!

Jean-Marie Fontaine

La faculté de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe a souligné l'excellence lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'amphithéâtre Marcel-Bourassa. «Des marques d'appréciation, d'une valeur de plus de 60 000 \$, sont décernées à d'heureux récipiendaires», a déclaré d'entrée de jeu, le doyen de la faculté, Dr Raymond S. Roy. Frédéric Beaulac, étudiant de quatrième année, et le Dr Jean Sirois, professeur-chercheur, ont été les grandes vedettes de cette cérémonie. M. Beaulac a quitté l'amphithéâtre les mains pleines puisqu'il a mérité quatre bourses (1 750 \$), une plaque, un tableau, une publication scientifique, un prix d'excellence pour ses notes compilées au cours des trois premières années en plus de recevoir une mention d'honneur et de figurer au Palmarès du doyen. Quant au Dr Jean Sirois, il a décroché le prix d'excellence Pfizer pour la recherche et le Prix Carl J. Norden d'excellence en enseignement et les bourses de 1 000 \$ s'y rattachant.

«C'est une grande chance de compter sur une personne de la trempe du Dr Sirois, puisqu'il allie la recherche et l'enseignement. Il s'est construit une équipe de chercheurs et ses proches collaborateurs semblent heureux d'y travailler. Le Dr Sirois aurait pu se consacrer totalement à la recherche médicale, mais il a tenu à conserver sa charge d'enseignement», a témoigné le Dr André Dallaire.

«Ce prix Carl J. Norden m'a surpris, parce que ce sont les étudiants qui votent. C'est un prix qui correspond à une marque d'appréciation. À la fin de l'année, l'an passé, les étudiants avaient applaudi après mon dernier cours; j'avais trouvé ça bizarre. J'avais sans doute livré une bonne performance et suscité l'intérêt des étudiants», a commenté Dr Jean Sirois.

Le Dr Youssef ElAzhary, vice-doyen à la recherche et à l'enseignement, a précisé que depuis 1994, le Dr Sirois avait réussi à soutirer 3 millions \$ du Conseil de recherches médicales du Canada et du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada. «Il a de plus publié 51 articles scientifiques et 58 résumés pour un total de 109 publications. Le comité de sélection est heureux de lui décerner ce prix d'excellence pour la recherche.»

«Nous avons à soumettre nos dossiers et les critères de sélection sont basés sur les subventions obtenues et les publications. C'est flatteur», a laissé entendre le Dr Sirois.

Homme comblé

Pour sa part, Frédéric Beaulac était un jeune homme heureux. «C'est une belle marque d'appréciation pour les efforts investis.»

Originaire de Drummondville, M. Beaulac a confié qu'il avait changé d'orientation en cours de route. «J'ai auparavant fait le programme de pharmacie à l'Uni-

versité et même si je suis un petit gars de la Ville, j'aime bien le côté manuel et pratique des choses comme la médecine vétérinaire. Avant d'entreprendre des études supérieures en pharmacie, j'ai décidé de m'inscrire à la faculté de Médecine vétérinaire et j'ai été accepté. Je ne regrette pas, puisque je suis finissant et j'ai bon espoir de bien aimer cette nouvelle profession.»

Frédéric Beaulac est d'opinion que les dirigeants de la faculté ont fait le bon choix en prolongeant la formation du médecin vétérinaire d'une année. «C'est un programme qui est très exigeant et les connaissances que j'ai acquises dans mes études en pharmacie m'ont aidé. Mais je n'ai pas moins été obligé de m'y consacrer à 100 % au cours de cette dernière année, étant incapable d'occuper un emploi quelconque. Ce sera très profitable pour les étudiants que la formation soit dispensée sur cinq ans, parce qu'ils auront la chance de mettre en pratique ce qu'ils apprennent en théorie.»

M. Beaulac ne sait pas ce que l'avenir lui réserve. «Je laisse les portes ouvertes et j'analyserai toutes les offres qui me seront proposées. Ce que je sais, c'est qu'après huit ans d'université, c'est le temps d'acquiescer de l'expérience dans la pratique.»

Frédéric Beaulac est un homme comblé par les temps qui courent. «Ma conjointe donnera naissance à un petit garçon au mois de mai, il y a plein de bonnes nouvelles.»

Alléchante bourse

Par ailleurs, la plus alléchante bourse de la cérémonie (6 000 \$) a été présentée à Isabelle Lanthier pour des études supérieures en pathologie ou en toxicologie. Maxim Moreau a pour sa part reçu une bourse de 2 500 \$ pour des études de maîtrise ou de Ph.D. et une plaque, ainsi qu'une bourse de 500 \$ pour son intérêt marqué pour le contrôle de la douleur.

Quant au Dr Michel Beaugard, professeur retraité de la faculté, il remet personnellement en guise de soutien financier pour des études supérieures en pathologie une bourse de 250 \$. Jean-René Galarneau a été le récipiendaire.

Pour sa part, le Dr Michel Carrier a reçu le prix du meilleur enseignant en deuxième année, offert par les étudiants de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (Saint-Hyacinthe). «Le Dr Carrier est le professeur le plus inspirant et il sait communiquer son intérêt et son enthousiasme. Nous lui décernons ce prix pour son enseignement exceptionnel», a présenté la porte-parole des étudiants.

«Je félicite ces lauréats et leur souhaite un franc succès dans la poursuite de leurs études ou de leur carrière. Je remercie tous les organismes et les entreprises qui offrent ces prix et bourses qui contribuent à l'amélioration des conditions d'études de nos étudiants et encouragent l'excellence de notre corps professoral», a conclu le doyen Roy.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Sous les yeux du Dr Michel Carrier, Dr Raymond S. Roy, doyen de la faculté, félicite le Dr Jean Sirois, qui a décroché les prix d'excellence en recherche et en enseignement.

©VIPER est une marque déposée de BASF.
*AgSolutions est une marque de commerce de BASF.

La voie du succès n° 0017

«VIPER* a très bien travaillé, particulièrement contre la sétaire géante. J'en ai beaucoup dans mes champs et elle a été très bien contrôlée. J'ai éliminé toutes sortes de mauvaises herbes.»

Michel Leblanc

Godmanchester, QC

La voie du succès n° 2112

«Je n'ai jamais eu des champs aussi propres. L'effet contre les graminées a été excellent. Il ne restait plus rien. J'ai eu aussi de bons résultats contre certaines vivaces qui ne figurent pas sur l'étiquette.»

Je l'utiliserais à nouveau, c'est certain.»

Peter Bach

Port Dover, ON



Pour plus d'informations sur VIPER appelez
BASF AgSolutions au 1 877 371 BASF (2273)
ou visitez notre site web au www.agsolutions.ca

BASF



Photo Patrick Deslandes, PPM

Frédéric Beaulac a remporté de nombreux prix et bourses lors de la cérémonie et ses efforts ont été récompensés par le Dr Roy.

L'auto-Courrier



Audi A8, ou le grand luxe quatre saisons



Philippe
LAGUE

Considérée par les spécialistes comme l'une des meilleures voitures au monde - sinon la meilleure -, l'Audi A8 a néanmoins deux prises contre elles : un, sa ligne manque cruellement d'éclat et deux, elle ne possède pas l'aura de ses rivales directes que sont les BMW Série 7 et Mercedes Classe S. Mais dans notre pays, "qui n'est pas un pays mais l'hiver", comme le chantait si bien le poète, elle possède un atout précieux : la traction intégrale. Mieux encore, elle est la seule de sa catégorie à proposer ce rouage d'entraînement.

Par ailleurs, une première incursion au cinéma lui a donné le genre de visibilité dont elle avait grand besoin. Sorti à l'été 1998, *Ronin*, un film d'espionnage réalisé par John Frankenheimer et ayant pour têtes d'affiche Robert de Niro, Jean Reno et Jonathan Pryce, a surtout fait parler de lui en raison de ses poursuites époustouflantes. (Coïncidence ou non, c'est ce même Frankenheimer qui réalisa en 1966 le classique *Grand Prix*, considéré depuis comme le meilleur film sur la course automobile.)

Vous ne serez donc pas surpris d'ap-

prendre que ce réalisateur américain a fait appel à des coureurs automobiles professionnels pour chorégraphier ses poursuites sur les boulevards parisiens et, surtout, dans les étroites rues de Nice, où l'ancien pilote de Formule 1 Jean-Pierre Jarier s'en donne à cœur joie (euphémisme!) au volant d'une Audi.

Mais attention, il ne s'agit pas d'une simple A8, mais bien d'une S8. Soit la version sportive, revue et corrigée par les sor-

ciers de la branche Audi Sport, qui est à la firme d'Ingolstadt ce que la division Motorsport est à BMW. Ou encore AMG à Mercedes. Autrement dit, des versions plus puissantes et plus sportives. Et exclusives, parce que produites en quantité limitée.

Une berline "wagnérienne"

Parmi les améliorations apportées, citons la boîte manuelle à 6 rapports, une suspension sport entièrement en aluminium, des

freins à étrier fixe Brembo, des jantes en alliage coulé de 18 pouces ainsi qu'un V8 dont la puissance a été portée à 360 chevaux (contre 310 pour une A8). Comme si Wagner se mettait au *heavy metal*...

Ces grosses berlines teutonnes ont en effet quelque chose de wagnérien, et l'A8 ne fait pas exception. On s'imagine très bien enfoncer l'accélérateur au son de la Walkyrie, pour atteindre un état se situant à mi-chemin entre la plénitude et la transe. (Pour une ballade en S8, Metallica serait cependant plus approprié.)

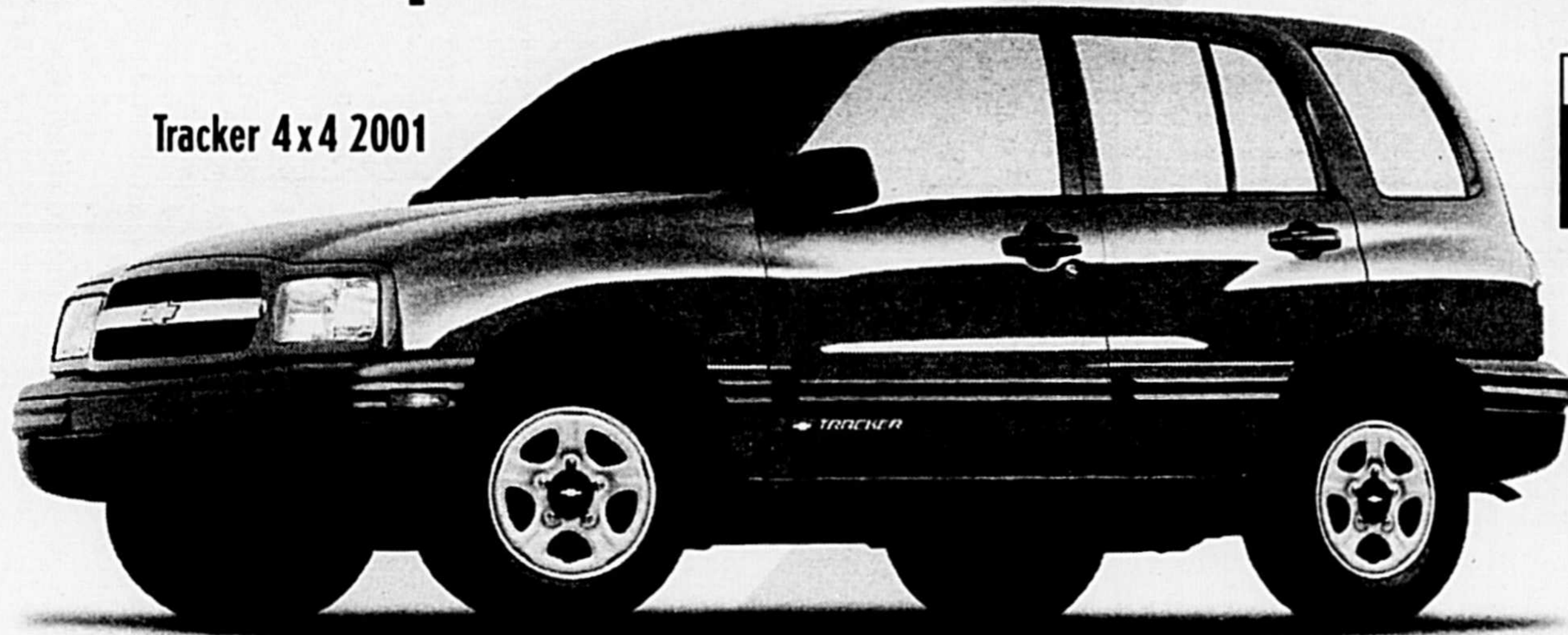
Si je me permets pareille recommandation musicale, c'est que la S8 s'apprête enfin à débarquer en Amérique du Nord. Avec seulement trois ans de retard, alors que la carrière de l'A8 sous sa forme actuelle tire à sa fin... Le même scénario qu'avec la S4, finalement. Mais que voulez-vous, Audi, c'est Volkswagen, et les dirigeants des branches nord-américaines de ces deux marques ont une logique qu'ils sont les seuls à comprendre. Tant pis.

Au Québec, c'est encore pire, tant la marque aux quatre anneaux semble laissée à elle-même. De ce laxisme résulte (entre autres) des voitures de presse "fatiguées", qui paraissent plus vieilles que leur âge parce que mal entretenues et gardées sur la route trop longtemps. Sans compter que les chroniqueurs automobiles qui les conduisent leur font la vie dure - ce qui fait partie de leur travail, après tout.



Le Tracker performe très fort sur le terrain de l'économie.

Tracker 4x4 2001



SEULEMENT
21 458 \$
à l'achat**

3,9%
à l'achat ou
à la location**

Pour 19 \$/mois de plus, obtenez le climatiseur, le lecteur de disques compacts, le porte-bagages et une housse en vinyle pour le pneu de secours.

Location 48 mois	
Complant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	318 \$
1737 \$	279 \$
3072 \$	249 \$

318 \$/mois*
0 \$ COMPTANT
Transport et préparation inclus

CHEVROLET  La route. Sans le doute.

- Moteur DACT 2,0 L de 127 HP
- Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultipliée
- Boîte de transfert permettant de passer de 2 à 4 roues motrices à la volée
- Entièrement construit sur un bâti en acier de type échelle
- Radiocassette AM/FM stéréo

- Lave/essuie-glace de lunette arrière
- Roues de 15 po
- Sièges pour 5 passagers
- Banquette arrière à dossier divisé rabattable
- Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans ou 60 000 km



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Tracker neufs sélectionnés 2001 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. **Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 400 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 80 000 km. **Taux de financement de 3,9 % disponible jusqu'à 48 mois à l'achat et à la location. ***À l'achat, préparation incluse, transport (810 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 25 000 \$ à 3,9 % : 48 versements de 563,36 \$, coût en intérêts de 2 041,28 \$, coût total de 27 041,28 \$. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



3003, rue Picard, Saint-Hyacinthe,

(450) 774-5336

www.concordeautomobile.com

LA MAISON AU SERVICE RECONNU



Une grande routière

Tout ça pour dire que l'exemplaire que nous avons entre les mains n'avait même pas 10 000 kilomètres au compteur, et il semblait en accuser le triple. Cela se ressentait particulièrement au niveau des freins, qui n'avaient ni la vigueur ni la

puissance des A8 que j'avais conduites les années précédentes. Sans parler des vibrations sur la pédale.

Quant aux accélérations, je n'ai jamais pu descendre sous la barre des 8 secondes pour effectuer le 0-100 km/h, ce qui est une bonne seconde en deçà des chiffres obtenus auparavant. Remarquez, il s'agit d'un chrono tout ce qu'il y a de plus respectable, si l'on tient compte de l'imposante masse à mouvoir.

De toute façon, cette auguste berline se veut d'abord et avant tout une grande routière. Rapide, certes, mais aussi - et surtout - confortable et luxueuse. Sur l'autoroute, c'est un charme d'enfiler les kilomètres à son bord; on ne se lasse jamais. Plaquée au sol grâce au travail conjoint du rouage intégral et d'une aérodynamique poussée, elle se montre rassurante, même à des vitesses hautement illégales. Nul doute qu'elle doit être très à l'aise sur l'Autobahn, sauf que le Québec, ce n'est malheureusement pas l'Allemagne, et nos policiers se font toujours un plaisir de nous le rappeler.

À cette tenue de cap exceptionnelle

s'ajoute une douceur de roulement qui l'est tout autant. Vu le prix demandé, c'est la moindre des choses, direz-vous, et vous avez bien raison. Mais l'A8 sait aussi tirer son épingle du jeu sur un tracé plus sinueux. Bien servie par une direction précise (bien qu'une coche trop assistée), elle enfile les virages avec aisance. Malgré son gabarit, elle est assez maniable et son poids ne se fait pas trop sentir. Il faut dire que, l'aluminium aidant, elle pèse quelques centaines de kilos de moins que ses deux rivales germaniques qui, elles, n'ont pas le rouage intégral. Voilà deux points en sa faveur.

Par contre, l'Audi n'aime guère les revêtements inégaux et/ou accidentés. La faute de sa suspension, trop molle, qui talonne à chaque trou, chaque bosse. C'est non seulement désagréable, mais ça peut aussi coûter un pare-chocs en moins de deux. On vous aura prévenus.

De plus, cette berline de prestige gagnerait à être mieux chaussée. La traction intégrale contribue à rehausser son comportement, mais elle ne peut pas tout faire seule. Et puis, franchement, les Goodyear Eagle LS n'ont pas leur place sur une voiture de cette classe (et de ce prix). Une autre décision éclairée (sic) de la branche nord-américaine de ce constructeur.

Du reste, ce sont là les seuls reproches qu'on peut adresser à celle qui trône au sommet de la gamme Audi. D'autres lui tiendront rigueur de son allure trop discrète, mais il y a pire (chez les Japonais, surtout). Qui plus est, les Audi se démarquent par la décoration de leurs habitacles, qui n'ont pas la froideur de leurs compatriotes, tout en étant aussi rigoureusement assemblées. Et n'oublions pas le rouage intégral Quattro, une solution toujours appréciée, hiver comme été.

Fiche technique

Audi A8

Rouage d'entraînement : intégral

Moteur : V8 4,2 litres 40 soupapes à double arbre à cames en tête; injection électronique séquentielle multipoint

Puissance : 310 ch à 6 200 tr/min

Couple : 302 lb-pi entre 3 000 et 4 000 tr/min

Transmission : boîte automatique à 5 rapports Tiptronic

Direction : à crémaillère avec assistance variable

Suspension : à 4 roues indépendantes

Freins : ABS, disques ventilés aux 4 roues

Pneus : Goodyear Eagle LS P225/55R17 (optionnels)

Performances mesurées : 0-100 km/h : 8,3 secondes; vitesse maximale : 210 km/h (limitée électroniquement)

Poids : 1 845 kg

Capacité du réservoir à essence : 90 litres

Garantie : 3 ans/80 000 kilomètres

Prix du véhicule d'essai : 94 545 \$

POUR :

- Routière ultraconfortable
- Tenue de cap exceptionnelle
- Comportement routier impressionnant
- Présentation intérieure réussie et finition soignée
- Habitacle spacieux
- Version S8 à venir

CONTRE :

- Silhouette sans éclat
- Freins peu durants
- Suspension flottante
- Pneus de série décevants
- Faible valeur de revente

AVANT D'ACHETER, CONSULTEZ mes PRIX et le CHOIX des véhicules USAGÉS

Alain Dumais
773-6657
OUVERT LE SOIR



1999 PLYMOUTH NEON EXPRESSO, 2 portes, automatique, volant inclinable, régulateur de vitesse, vitres + portes à commande électrique, toit ouvrant électrique, roues sport, couleur canneberge, 27 000 km, balance de garantie Chrysler.

1997 CHRYSLER SEBRING LX, convertible, couleur vert forêt, moteur 4 cyl., 2.4 L, automatique, radiocassette, volant inclinable, barres de portes électriques, siège conducteur électrique, roues sport. Balance de garantie Plan d'or Chrysler.

1999 DODGE DAKOTA SPORT 4X4, super cab, couleur améthyste, moteur 8 cyl., 5.2L automatique, ensemble Sport Plus. Balance de garantie Chrysler.

1995 DODGE CARAVAN SE, vert forêt, moteur 6 cyl., 3.3 L, automatique, volant inclinable, régulateur de vitesse, air climatisé, marche-pied. Garantie.

1998 PLYMOUTH VOYAGER, couleur canneberge, moteur V6, 3.0 L, transmission automatique, radiocassette, 7 passagers, air climatisé, 40 000 km. Balance de garantie Chrysler.

1998 GMC SAFARI SLX, couleur gns, moteur V6, 4.3 L, automatique, vitres et portes électriques, volant inclinable, régulateur de vitesse, radiocassette, air conditionné avant et arrière, ensemble effet sol, 60 000 km, garantie.

2000 CHRYSLER NEON, 4 portes, couleur blanc, 4 cyl., automatique, volant inclinable, radiocassette, roues 15 pouces aluminium, air conditionné, 14 000 km, balance de garantie Chrysler.

1998 JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO couleur platine, moteur V8 cyl. 5.2L, volant inclinable, régulateur de vitesse, vitres + portes électriques, air conditionné, garantie.

1997 CHRYSLER CIRRUS LXI, blanc, moteur 6 cyl. 2.5L, vitres + portes + siège du conducteur électriques, volant inclinable, régulateur de vitesse, sièges en cuir, air conditionné, 59 000 km, garantie.

2000 DODGE RAM 1500 cab régulier, boîte 8 pieds, moteur 6 cylindres, automatique, 24 000 km, balance de garantie Chrysler.

CHRYSLER DODGE JEEP CAMION DODGE

SIMARD LES AUTOMOBILES SIMARD INC.

5655, rue Trudeau, Saint-Hyacinthe 773-6657
www.simardauto.com

BEAU, GRAND, MUSCLÉ
Recherche partenaires pour aventures
sur route et hors route
Passion assurée à peu de frais



Mon nom est
XL-7
vous pouvez me joindre chez

369 \$
/loc. 48 mois*



ESTEEM SEDAN 2001
179 \$
/loc. 48 mois*



Saint-Hyacinthe

SUZUKI

Au rythme de ta vie

3400, rue Cusson, Saint-Hyacinthe
Local (450) 774-1332 Mtl (514) 385-1332

* Voir les détails chez St-Hyacinthe Suzuki

«Desjardins vit la mondialisation comme les autres entreprises»

- Alban D'Amours



Jean-Marie FONTAINE

jmfontaine@lecourrier.qc.ca

«La mondialisation est une préoccupation constante pour Desjardins puisque le mouvement vit ici et c'est ici qu'il est le plus enraciné tout en étant le plus grand employeur du Québec. Desjardins est l'institution qui détient les plus grandes parts de marché et est la plus décloisonnée. Desjardins vit la mondialisation comme les autres entreprises et il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer sa pérennité. Le mouvement se démarque, parce que c'est une coopérative qui appartient à ses membres qu'il doit satisfaire.»

C'est en ces termes que le président du mouvement Desjardins, Alban D'Amours, a amorcé sa conférence devant les membres de la Chambre de commerce de la MRC les Maskoutains.

M. D'Amours, qui est en poste depuis moins d'un an, a confié que la mondialisation



Alban D'Amours, Michel Latour, Denis Frenière et Jean-Yves Couture ont échangé brièvement à l'issue de la conférence.

avait en quelque sorte imposé à Desjardins de s'engager dans de grands chantiers en privilégiant une approche technologique.

«Desjardins est un rempart pour protéger ses membres et leurs intérêts. Les grandes entreprises qui veulent bien jouer leur rôle doivent se responsabiliser. La logique de la coopération est dominée par les valeurs humaines et Desjardins entend franchir le prochain siècle au service de ses membres.»

Le président a reconnu que Desjardins avait de grandes décisions à prendre. «Pour nous, il s'agit de poser les questions pour connaître le niveau de satisfaction des membres afin de pouvoir faire une bonne lecture des besoins. Les caisses doivent continuer à s'engager dans leur milieu; elles ont contribué 27 millions \$ à diverses oeuvres et ristourné 140 millions \$, un ratio important qui se compare aux banques. Une force de notre développement socio-économique repose sur sa présence et son interdépendance avec son milieu. Les transformations n'arrêteront pas. Nous sommes à mettre au point des outils de développement. D'ailleurs, Desjardins veut être partenaire avec le gouvernement et les organismes locaux de développement.»

Précisant que Desjardins était une force financière capable de générer du capital de développement, Alban D'Amours n'a pas moins admis que le mouvement avait à s'adapter pour brasser des affaires et prendre sa place. «L'adaptation est une

règle incontournable et tous les dirigeants ont cette conviction profonde en adaptant notre offre de services. Nous sommes à réussir cette grande opération de réingénierie. La formation est un autre dossier pour l'acquisition de compétences de nos employés.»

Le conférencier a laissé entendre que les fusions de caisses étaient inévitables. «Desjardins doit avoir les moyens de maintenir des comptoirs partout. Ce chantier de regroupement des caisses est important, car d'ici 2003, il n'y aura plus qu'entre 500 et 600 caisses au Québec.»

M. D'Amours a répété que la fédération unique serait fonctionnelle dès le 1er juillet 2001. «Je suis fier de la façon dont ce dossier a cheminé et il nous restera à dégager une vision unique pour arrimer la planification stratégique. Ces changements nous amèneront à être performants.»

Si Desjardins a été absent des valeurs mobilières, il entend bien reprendre le terrain perdu tout en étant plus actif dans le financement des entreprises. «Il y a de belles histoires à raconter, puisque ça commence avec Desjardins et le temps est venu de dérouler le tapis vert. Toutes les caisses devront créer des alliances pour obtenir une force-conseil se situant dans un créneau de PME. On multiplie les partenariats, c'est la vision de Desjardins et à titre de président j'y adhère. Il faut que tous comprennent la mission de l'entreprise qui est de contribuer au mieux-être des personnes et des collectivités.»

Alban D'Amours a déclaré qu'il fera en sorte que Desjardins soit dirigé dans le respect des règles de la coopération. «La philosophie de gestion de Desjardins en est une de passion du service, de l'innovation et de la productivité, afin que tous les employés se sentent mobilisés pour que les Québécois retiennent que Desjardins est l'institution la plus humaine.»



Photo Patrick Deslandes, PPM

Alban D'Amours, président du mouvement Desjardins.



Dernière de la Caisse Dessaulles!

La 49e assemblée annuelle de la Caisse populaire Dessaulles est passée à l'histoire. À compter du 1er avril, suite au regroupement avec la Caisse populaire Douville, elle portera désormais le nom de Caisse populaire La Porte des anciens maires. Cette dernière année fiscale s'est terminée avec un actif de 54 493 362 \$. Albert Renaud, représentant les Loisirs Notre-Dame, a reçu des mains du président de la Caisse, Luc Audette, un chèque de 1 500 \$, perpétuant un mandat coopératif tout en démontrant une présence dans son milieu.

À VENDRE

Infiniti Qx4 (4x4), 1997



vert, entièrement équipé, intérieur en cuir tan, sièges chauffants, climatisation automatique, démarreur à distance, balance de garantie, pneus Michelin récents. Extra propre!

Inf. : (450) 773-8880 Michel

Coup de foudre

Plus 10\$ par mois*

Option plus AM/FM/CD climatiseur

Plus 22\$ par mois*

Edi en Touring Changeur 5 CD, jantes en alliage, alertes, embouts chromés



199\$

/ location 48 mois*

Transport et préparation inclus

* Voir les détails chez Galeries Nissan

Sentra 2001



TOUJOURS PLUS LOIN

GALERIES NISSAN

3500, rue CUSSON SAINT-HYACINTHE (450) 774-1679

«BioEnvelop et le CRDA forment une combinaison gagnante»

- Nagui Naoum

Jean-Marie Fontaine

«Nous sommes au Centre de recherche et de développement sur les aliments depuis un an et demi. Nous avons perfectionné la technologie au CRDA et nous avons déménagé depuis quelques semaines dans des locaux sur le boulevard Choquette, car nous poursuivons des tests. Il aurait été très difficile de mener notre projet à terme sans l'aide du personnel du CRDA», a commenté le président de Bio-Envelop, Nagui Naoum.

C'est le produit Longevita qui sera fabriqué à Saint-Hyacinthe. Il s'agit de l'application d'une biomembrane liquide par vaporisation sur les mets préparés, tels que la pizza, les quiches, les tartes, etc., qui permet de prolonger la durée de vie des aliments ou d'améliorer les qualités organoleptiques.

«C'est une équipe de chercheurs, dirigée par Dre Monique Lacroix, de l'Institut national de recherche scientifique/Institut

Armand-Frappier, qui détient le brevet de ce nouveau produit. Par ailleurs, le développement commercial du produit a été assuré avec la contribution du personnel du CRDA. Il aurait été très difficile de développer cette technologie sans leur apport», a témoigné M. Naoum.

BioEnvelop s'est donné comme mission d'être un leader mondial dans le développement de solution d'enrobage et d'emballage à partir d'enduit liquide biodégradable.

«C'est la première fois qu'un tel produit franchit l'étape de la mise en marché et le Groupe Premier Chef est le premier à recourir à notre technologie qui permet aux producteurs de mets périssables de prolonger la durée de vie de ces aliments d'une à deux semaines additionnelles, une plus value énorme», a commenté Nagui Naoum.

Cette technologie est vouée à de très belles promesses puisque BioEnvelop s'im-

plantera prochainement à Nantes, en France. «Elle desservira le marché européen et d'ici la fin de 2001, nous avons aussi l'intention d'ouvrir une usine aux États-Unis.»

Le président Naoum a précisé que l'entreprise maskoutaine se concentrera sur le secteur agroalimentaire et le marché industriel. «BioEnvelop emploie présentement cinq ou six employés. Ce sont des emplois spécialisés qui font appel à des scientifiques et des gens qui y sont familiers, puisque la recherche et le développement sont des incontournables pour valider les produits et ils supporteront la production automatisée. Nous prévoyons créer de 30 à 40 postes dans les trois prochaines années.»

Au niveau stratégique, BioEnvelop entend conserver un pied-à-terre près de l'Institut Armand-Frappier, mais tout son développement se fera de Saint-Hyacinthe.

«Il est tout à fait naturel que BioEnvelop s'installe dans la Technopole agroalimentaire, puisqu'on y retrouve des forces vives du milieu. Nous désirons également conserver des liens étroits avec le personnel du CRDA pour les trois ou quatre prochaines années. BioEnvelop et le CRDA forment une combinaison gagnante», a spécifié Nagui Naoum.

D'ailleurs, les visées de l'entreprise sont clairement définies puisqu'elle veut être un joueur majeur dans le secteur des nouvelles technologies. Elle espère même devenir d'ici cinq ans un modèle de regroupement industriel novateur et profitable, découlant d'une étroite collaboration entre le gouvernement, l'industrie, les milieux financiers et la recherche.

«Nous avons pris le pari de la Cité de la biotechnologie et ça roule sur les chapeaux de roues», a conclu le directeur général du CLD, Mario De Tilly.

QUESTION DE FINANCE

Le prix de revient

Par Yan JUBINVILLE, CA

Tous conviennent que la concurrence et la spécialisation dans les industries manufacturières sont des réalités qui poussent les sociétés à être des plus performantes aujourd'hui. Un outil primordial à l'atteinte de cet objectif de performance, et de ce fait même de rentabilité, est l'utilisation du concept de prix de revient.

En fait une bonne évaluation de ce dernier permettra dans la plupart des cas ceci :

- L'ajustement du prix de vente de certains produits;
- La focalisation des ventes sur les produits les plus rentables;
- L'impartition de certaines activités non rentables pour la société à des sous-traitants;
- La prise de conscience des coûts réels d'une machine ou d'une station de travail (station) versus la valeur ajoutée de celle-ci pour la société.

Les modifications à votre stratégie d'exploitation et de mise en marché, suite aux constats que vous aurez faits grâce à l'étude de votre prix de revient, vous permettront d'augmenter vos marges bénéficiaires brutes et de ce fait même augmenter la valeur de votre entreprise.

Méthode de calcul

La détermination d'un prix de revient est plus qu'une simple accumulation de coûts variables tels la matière première, la sous-traitance, le transport, etc. C'est aussi la répartition à travers les produits des frais généraux de fabrication fixes.

Une des approches préconisées, afin de répartir ces frais, consiste à diviser l'usine en station et de lui imputer les frais qui y sont afférents. Le but visé consiste à déterminer un taux horaire relatif à chacune de ces stations afin d'imputer ce taux aux produits qui nécessitent

l'intervention de cette station dans son processus de fabrication.

Une fois votre compilation de coûts annuels par station faite, il ne vous reste qu'à diviser celle-ci par le nombre d'heures productives : ce qui constituera votre taux d'imputation. Ces heures productives représentent le nombre d'heures d'utilisation prévues de votre station au cours de la prochaine année. Si par exemple la capacité annuelle de travail de votre station est de 5 jours par semaine en raison de 7 heures par jour pendant 48 semaines et que selon votre expérience votre station est utilisée à 65 % en raison d'arrêt dû à l'entretien, le bris, le temps mort, etc. vous obtiendrez 1 092 heures productives (5 x 7 x 48 x 65 %).

Vous pouvez ajouter au taux déterminé ci-haut certains frais d'administration, de vente ou financiers tout dépendamment du type de prix de revient que vous recherchez.

Étude de scénario

Cet exercice vous permettra de faire des scénarios afin d'en déterminer les impacts sur votre prix de revient, en voici des exemples : augmentation des heures productives par la diminution des temps morts ou augmentation des quarts de travail, renégociations salariales, fermeture ou ouverture d'une nouvelle station, embauche d'un nouvel employé, etc.

L'étude de ces scénarios vous permettra de prendre des décisions éclairées quant à la direction que vous donnerez à vos affaires.

**Samson Bélair
Deloitte
& Touche**

774-4000

IDÉES DE PLACEMENT

(en date du 9 février 2001)

Actions canadiennes recommandées

Société	Symbole	Cote	Cours 9/02/2001	Cours cible
Bombardier	BBD.B	B-1-1-7	22.73 \$	30.00 \$
Canadian Hunter	HTR	B-1-1-7	39.00 \$	39.00 \$
Celestica	CLS	C-1-1-9	92.15 \$	150.00 \$
Enbridge	ENB	B-2-1-7	38.44 \$	NA
H&R REIT	HR.UN	B-1-1-7	12.66 \$	13.20 \$
Loblaw	L	B-1-1-7	47.50 \$	63.00 \$
Banque Nationale	NA	B-1-1-7	28.60 \$	32.00 \$
Nortel Networks	NT	B-1-1-7	46.20 \$	90.00 \$
Power Corp.	POW	B-1-1-7	36.50 \$	44.00 \$
Suncor Energy	SU	B-1-1-7	37.45 \$	44.00 \$
Telus Corp.	T	C-1-1-8	41.50 \$	50.00 \$
Thomson Corp.	TOC	B-2-1-7	55.95 \$	70.00 \$

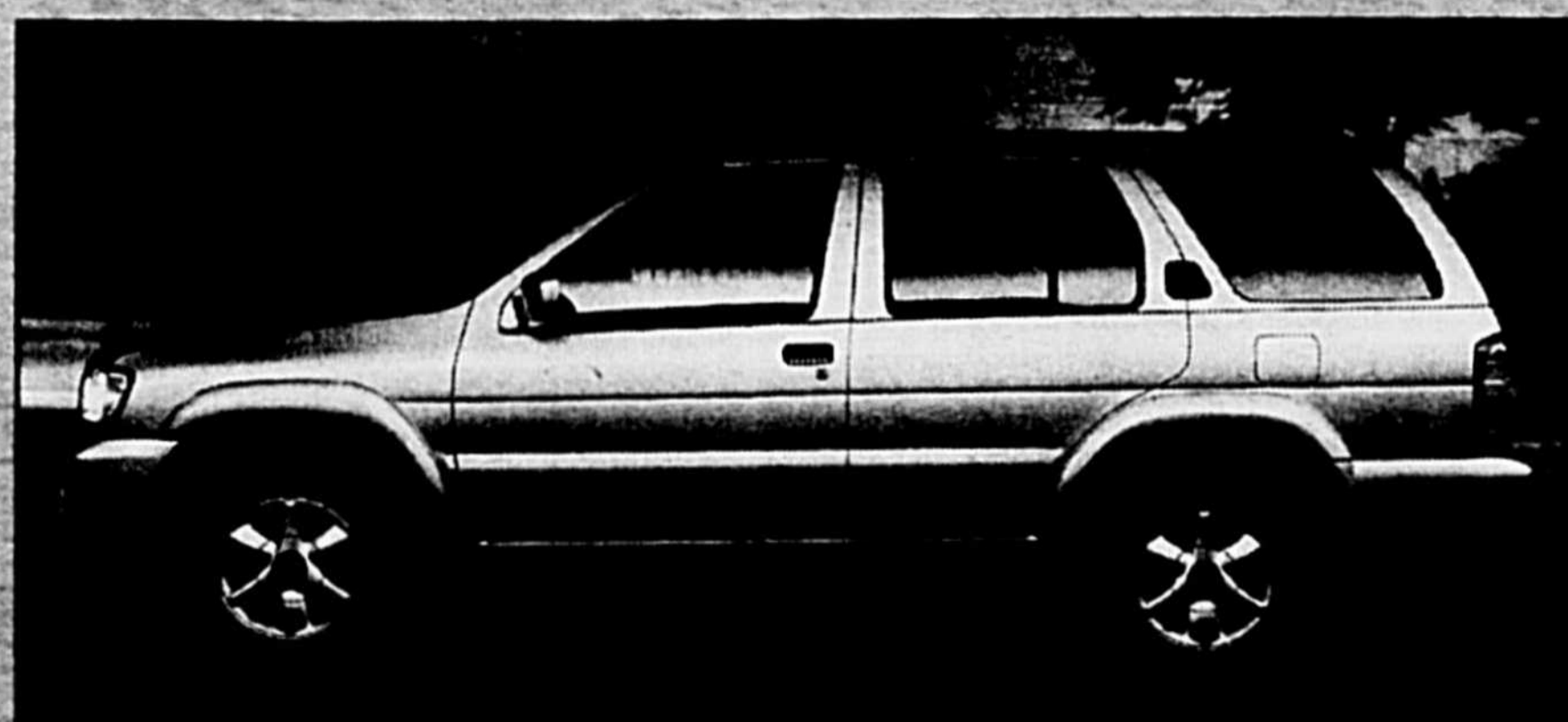
Cotes d'évaluation Merrill Lynch A-1-1-7

Risque de placement	Cote moyen terme (0-12 mois)	Cote long terme (plus d'un an)	Évaluation des revenus
A = Bas	1 = Acheter	1 = Acheter	7 = Soutenu ou en progression : le dividende ou la distribution est considéré(e) comme étant sûr(e). 8 = Soutenu ou en baisse : le dividende ou la distribution n'est pas considéré(e) comme étant sûr(e). 9 = Aucun dividende sous forme d'espèces n'est versé, ou dividende versé sous forme d'actions seulement.
B = Moyen	2 = Accumuler	2 = Accumuler	
C = Supérieur à la moyenne	3 = Neutre	3 = Neutre	
D = Élevé	4 = Réduire	4 = Réduire	
	5 = Vendre	5 = Vendre	
	6 = Aucune recommandation	6 = Aucune recommandation	

par Jean-François Bousquet
conseiller financier

Merrill Lynch

1 800 442-8020



Passion sauvage

3999 \$ /loc. 48 mois *

Moteur V6 250 ch., jantes en alliage 16 po., radio AM/FM/CD 6 hp
Transport et préparation inclus

* Voir les détails chez Galeries Nissan



**GALERIES
NISSAN**

3500, rue CUSSON, SAINT-HYACINTHE
(450) 774-1679

0266682

MAZDA du Boulevard

ST-HYACINTHE



VROUM VROUM VROUM VROUM VROUM VROUM VROUM VROUM VROUM

> PROTEGÉ SE 2001

D4XM51AA00



OBTENEZ
2.9%
de financement
à l'achat jusqu'à
36 mois

OU
Louez à partir de

199\$
/location
48 mois

- > RADIO C.D.
- > SIÈGES RABATTABLES

Transport et préparation inclus 2 550\$ COMPTANT

> PROTEGÉ LX 2001

D4LS51AA00



OBTENEZ
2.9%
de financement
à l'achat jusqu'à
36 mois

OU
Louez à partir de

219\$
/location
48 mois

- > MOTEUR 2.0 L

Transport et préparation inclus 1 935\$ COMPTANT

> PROTEGÉ GT 2001

D4TS51GC00



OBTENEZ
2.9%
de financement
à l'achat jusqu'à
36 mois

OU
Louez à partir de

269\$
/location
48 mois

- > MOTEUR 2.0L
- > CLIMATISEUR
- > TOIT OUVRANT
- > MAGS 16"

Transport et préparation inclus 2 195\$ COMPTANT

> MPV 2001 DX

UADV71AB00



OBTENEZ
1.9%
de financement
à l'achat jusqu'à
36 mois

OU

Louez à partir de

349\$
/location
48 mois

OS Transport OS Comptant
OS Préparation OS Dépôt de sécurité

> B3000 SX 2001

XBB51AD00



OBTENEZ
2.9%
de financement
à l'achat jusqu'à
36 mois

OU
Louez à partir de

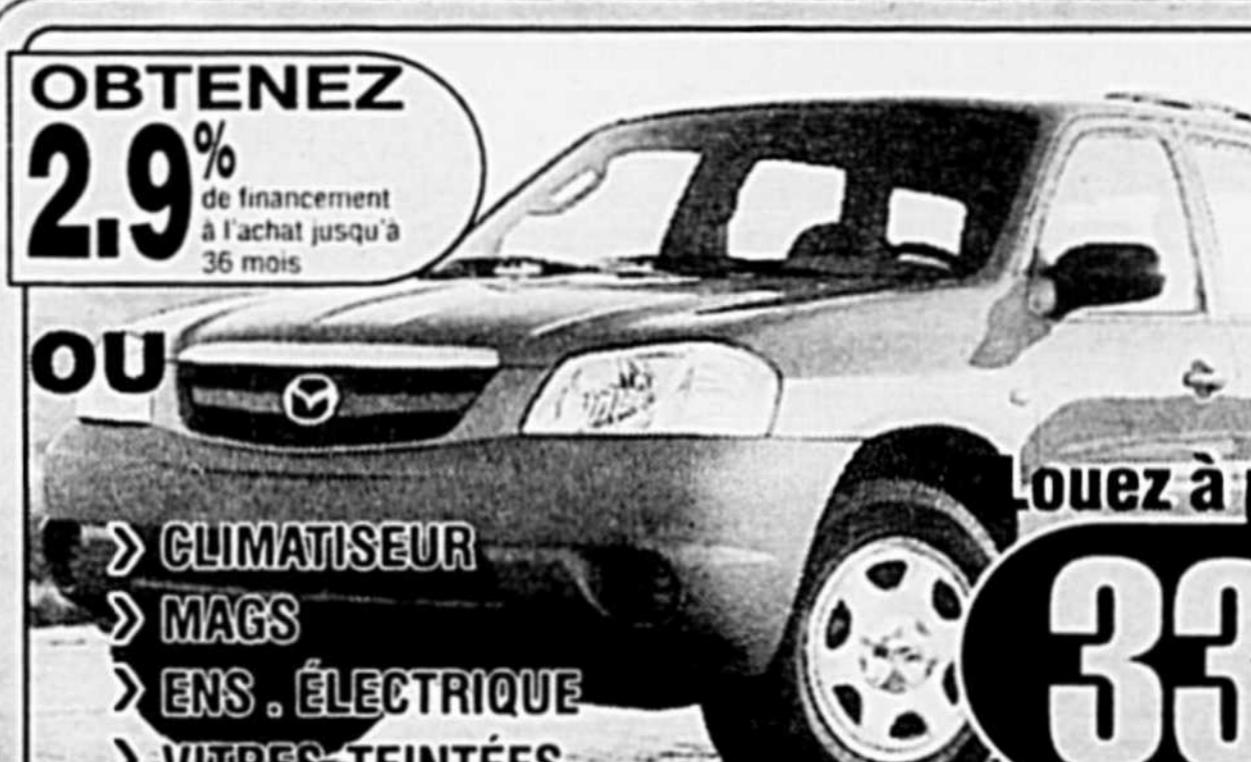
269\$
/location
48 mois

- > V6
- > 3.0 L

OS Transport OS Comptant
OS Préparation

> TRIBUTE DX I-4 2001

WSDS51AH00



OBTENEZ
2.9%
de financement
à l'achat jusqu'à
36 mois

OU

Louez à partir de

339\$
/location
48 mois

- > CLIMATISEUR
- > MAGS
- > ENS. ÉLECTRIQUE
- > VITRES TEINTÉES

OS Transport OS Comptant
OS Préparation

> MILLENIA S 2001

K4LN71TA00

Louez à partir de

499\$
/location
48 mois

4 880\$ COMPTANT

OU

OBTENEZ
2.9%
de financement
à l'achat jusqu'à
36 mois



*Transport et préparation de 820\$ sur Millenia

**Couleurs métallisées 105\$, taxes, immatriculation en sus, les photos peuvent différer. Voir les détails chez Mazda du Boulevard.

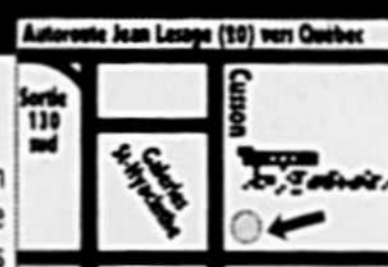
Coup de foudre! Coup

Coup de foudre! Coup de foudre!



MAZDA du Boulevard

Voisin
de la Cage
aux Sports



3190, Cusson, Saint-Hyacinthe • (450) 774-1345 > www.mazdaduboulevard.com

Guide pour prévenir la violence et les agressions sexuelles chez les jeunes

Michel Lamarche

Avec la publication d'un guide pour prévenir la violence et les agressions sexuelles envers les jeunes, la Direction de la santé publique de la Montérégie ainsi que Loisir et Sport Montérégie espèrent maintenant que les municipalités, les organismes et les écoles l'utiliseront pour établir une politique pour protéger les enfants.

Par la mise en place d'une telle politique, on souhaite tenir loin les agresseurs sexuels potentiels, mais aussi réduire la violence dans les sports à tous les niveaux d'intervention.

«La responsabilité morale et légale de protéger les mineurs incombe à tous les adultes, allant du bénévole jusqu'aux parents. On doit encourager les efforts visant à créer des environnements de loisir plus sécuritaires pour les enfants», a indiqué le docteur Luc



Les partenaires responsables du guide pour prévenir la violence et les agressions sexuelles envers les jeunes : M. Claude Marchesseault, président de Loisir et Sport Montérégie, M. Mario Chamberland, directeur général de Loisir et Sport Montérégie, Mme Ruth Pilote, agente de planification et de programmation sociosanitaire et des services sociaux de la Montérégie, et M. Luc Morel, coordonnateur du module promotion-prévention de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

Boileau, directeur de la santé publique.

Le guide propose justement des moyens concrets pour aider les organismes à prévenir la violence. Modèle d'un code d'éthique, cadre de référence pour la sélection du personnel rémunéré et bénévole, outils de vérification des antécédents judiciaires sont autant de ressources permettant de créer des environnements sains et empreints de vigilance pour les jeunes.

Jusqu'à aujourd'hui, en Montérégie, il existe peu d'organismes qui se soient dotés de politiques en matière de prévention de la violence et des agressions sexuelles. Selon un sondage, seulement cinq municipalités montérégiennes sur 69 interrogées, détenaient de telles politiques en 1998.

C'est Loisir et Sport Montérégie qui a pour mission de promouvoir le guide et de sensibiliser les divers milieux à son application.

Boxe olympique : une première victoire pour Roxanne Gendron

Les Apprentis-Champions ont été actifs au cours du dernier week-end en participant à des compétitions samedi à Shawinigan et dimanche à Saint-Nicolas.

Les boxeurs de l'entraîneur Steve Choquette ont remporté trois de leurs quatre affrontements.

À Shawinigan, Roxanne Gendron, 57 kg junior, a remporté sa première victoire en boxe olympique disposant de Mélanie Fray, 31 à 23.

Pendant ce temps, Julien Classaens, 54 kg junior, est venu bien près de prendre sa revanche devant Sébastien Laforme, un pugiliste local.

L'année dernière, Julien s'était incliné dans un combat à sens unique devant ce même boxeur. Cette fois, le pugiliste maskoutain a perdu un combat très serré par 17 à 15.

Le lendemain à Saint-Nicolas, Sara-Claude Beaugard, 51 kg juvénile, et Jonathan

Charpentier, 81 kg junior, ont tous deux été expéditifs puisque leurs combats se sont soldés par des victoires par arrêt de l'arbitre dès le premier round.

Sara-Claude a défait Claude Gilbert, de Québec, tandis que Jonathan défaisait Mathieu Gravel, également de la même ville.

Vendredi, trois pugilistes du club de Sainte-Rosalie livreront des combats à Montréal soit Yannick Ancil, 57 kg sénior, Ju-

lien Classaens, 54 kg junior, et Jonathan Charpentier, 81 kg junior.

Ce dernier s'est vu offrir la chance de participer à un combat de qualification en vue des championnats canadiens juniors qui auront lieu à la fin du mois à Sidney en Nouvelle-Écosse. Il devra d'abord vaincre Denis Grenier Jr, de Mirabel, un ancien champion canadien.

Invitation Bouts de chou à Charlesbourg

Quarante et une médailles pour 11 nageurs

Une délégation de 11 représentants du Club de natation de Saint-Hyacinthe, tous membres de la relève, a amassé 41 médailles dont 21 d'or lors de la 21e rencontre invitation Bouts de chou, les 3 et 4 février à Charlesbourg, dans le cadre du Carnaval de Québec.

Parmi les nageurs qui se sont le plus distingués, il y a Myriam Houle, 8 ans, gagnante de six médailles d'or en autant de courses.

Elle a battu toutes ses rivales au 100 libre (1:34.17), au 100 dos (1:46.76), au 100 QNI (1:52.55), au 50 papillon (53.98), au 100 brasse (2:10.97) et au 50 libre (43.55).

Chez les 10 ans, Alexandrine Tétreault a connu une excellente compétition, avec cinq médailles d'or et une d'argent en six épreuves.

La jeune nageuse a remporté les honneurs du 100 libre (1:13.81), du 200 libre (2:42.63), du 100 QNI (1:24.26), du 50 papillon (37.61) et du 100 brasse (1:39.25). Tétreault a par ailleurs mérité l'argent au 100 dos (1:29.40).

Dans le même groupe d'âge, Jean-Philippe Houle, a amassé cinq médailles, dont trois d'argent.

Chez les 11-12 ans, Louis-Philippe Arsenault a mérité cinq médailles, dont deux d'or au 100 dos (1:28.47) et au 200 libre (2:43.59). Dans la même catégorie, Charlie Benoit a terminé la compétition avec cinq médailles, quatre d'argent et une de bronze.

Notons enfin les victoires du relais 10 ans au 4 x 50 libre et au 4 x 50 quatre nages et celle du relais 11-12 ans au 4 x 50 libre.

La rencontre réunissait 255 nageurs provenant de 10 clubs de partout en province.

M.L.

Judo régional

Huit médailles pour la délégation maskoutaine

Les athlètes du Club de judo de Saint-Hyacinthe ont mérité huit médailles dont trois d'or lors du tournoi de la zone Rive-Sud tenu à Granby le 4 février.

Chez les benjamins, Félix-Antoine Lambert (<36 kg, ceinture jaune) a récolté l'un des trois médailles d'or, grâce à trois victoires.

Chez les cadets, Kaven Dion-Bonneau (<30 kg, ceinture orange) a lui aussi signé trois victoires pour décrocher la première place.

La troisième médaille d'or est allée à Frédéric Blouin (<90 kg, ceinture orange), chez les juniors-seniors, grâce à ses deux victoires.

Quatre judokas maskoutains ont mérité des médailles d'argent, dont trois chez les cadets. Il s'agit de Louis-Philippe Brault (<36 kg, ceinture verte), Louis-Marc Lambert (<38 kg, ceinture jaune) et Mathieu Fournier (<38 kg, ceinture orange), tous gagnants de deux combats.

Chez les juniors-seniors, Ghyslain Mé-

nard (<60 kg, ceinture orange) a remporté un combat, mais ce fut suffisant pour ramener une médaille d'argent.

Notons enfin la médaille de bronze de Marc-Antoine Sylvestre (<25 kg, ceinture jaune), chez les benjamins.

Cette rencontre permettait de sélectionner les membres de l'équipe régionale qui participera aux Jeux du Québec, à Rimouski, du 2 au 10 mars.

M.L.



Ensemencement de dorés jaunes à Saint-Pie

Le 3 février dernier, l'organisation du Tournoi de Pêche de Saint-Pie ensemencait 1100 dorés jaunes dans la rivière Noire. Cet ensemencement a été rendu possible grâce aux profits réalisés lors du tournoi de pêche en août dernier. L'ensemencement a été une réussite. L'organisateur principal, Monsieur Yvon Labonté s'est dit très heureux de la qualité des poissons reçus et désire remercier toutes les personnes qui ont participé bénévolement à cet ensemencement. Sur la photo on aperçoit Monsieur Yvon Labonté (à droite) surveillant attentivement le travail d'un bénévole qui s'affaire à percer un trou dans la glace pour pouvoir ensemencer.



Une équipe de la ligue de hockey Junior AAA du Québec

du jeu excitant

BILLETS DE SAISON 261-1679

LES DRAGONS DE L'AN 2000



Coût d'entrée: 5\$ étudiant: 3\$

Joute locale

Dimanche 18 février à 19 h

contre

Le Collège Français de Longueuil

Une partie additionnelle de suspension à Beaudin

Pour la ligue et les Dragons, l'affaire est close



Michel LAMARCHE
mlamarche@lecourrier.qc.ca

Stéphane Beaudin s'est vu infliger une suspension d'un match par la Ligue de hockey junior AAA du Québec à la suite des incidents du 4 février dernier au Stade L.-P.-Gaucher. Quant aux Dragons, ils n'ont pas sévi contre leur entraîneur-chef.

Comme l'a indiqué le directeur des communications de la LHJAAAQ, M. Serge Proulx mercredi soir sur les ondes de Radiomédia, la suspension a été appliquée à

cause de la présence de Beaudin dans le vestiaire de l'équipe, malgré le fait qu'il était déjà suspendu, entre la deuxième et la troisième période du match du 4 février entre les Dragons et le Kingsey de Warwick.

Quant à la poussée comme telle que Beaudin a admis avoir donnée au joueur des Dragons dans un élan de colère, la ligue a choisi de ne pas en tenir compte.

«M. Beaudin a rencontré le joueur et son père en présence de Jean-Guy Brillon mardi dernier (le 6 février), et il s'est excusé. Il a également présenté des excuses à tous les joueurs de l'équipe. J'ai parlé aux parents et ils se sont dits très satisfaits de la rencontre et ils ont décidé de tour-

ner la page. S'il n'y a pas de plaignants et si toutes les parties sont satisfaites de la tournure des événements, il n'y a pas vraiment de raisons de sévir», a commenté M. Jean Hébert, vice-président hockey, jeudi après-midi.

M. Hébert a cherché à ne pas trop punir l'organisation et les joueurs lorsqu'il a décidé de fixer la suspension additionnelle à une partie.

«Je dois également penser à toute l'organisation et aux 19 autres joueurs qui se battent pour une place dans les séries éliminatoires», a mentionné M. Hébert.

Ce dernier avait l'intention de profiter de la visite des Dragons à Lachine vendredi soir dernier pour une franche discus-

sion avec Beaudin.

«Mon but est de m'asseoir avec lui et de le faire réfléchir. Il ne faut plus que de tels incidents se reproduisent», a souligné M. Hébert.

Du côté des Dragons, Jean-Guy Brillon s'est également dit satisfait de la rencontre du 6 février.

«En ce qui me concerne, l'affaire est close. Il y a des entraîneurs qui ont posé des gestes beaucoup plus graves dans le passé. À mon avis, les médias ont exagéré l'affaire», a affirmé M. Brillon.

Quant à Stéphane Beaudin, rejoint jeudi après-midi, il a été aussi muet qu'une carpe.

«Je me tiens en contact avec MM. Morncy et Hébert presque à la demi-heure, et c'est à ce que je m'en tiens. Pour l'instant, je n'émettrai aucun commentaire. Si jamais je veux parler de cette histoire, je vous ferai signe.»



Photo Robert Gosselin, PPM

Les joueurs du mois de novembre

Lors d'un récent match à domicile, la direction des Dragons de Saint-Hyacinthe a honoré ses deux meilleurs joueurs de novembre. Les joueurs choisis ont été Mathieu Desjardins, du côté défensif, et Jean-Pierre Cadorette, au niveau offensif. Ils ont reçu les félicitations de Mme Line Savard, représentante du restaurant Saint-Hubert, et du président des Dragons, M. Jean-Guy Brillon.



Photo Robert Gosselin, PPM

Les joueurs du mois de décembre

À l'occasion de la visite des Maroons de Lachine au Stade L.-P.-Gaucher, le 28 janvier, les dirigeants des Dragons de Saint-Hyacinthe ont honoré leurs deux meilleurs joueurs en décembre. Les choix se sont arrêtés sur Guillaume Lamoureux, du côté offensif, et sur Nicolas Létendre, du côté défensif. Mme Line Savard, représentante du restaurant Saint-Hubert, et le président des Dragons, M. Jean-Guy Brillon, n'ont pas manqué de les féliciter.

Au tournoi de Châteauguay

Les Éclaireurs midget AA champions

Après avoir remporté quatre victoires par un pointage de 3-2, dont les deux premières en prolongation, les Éclaireurs midget AA ont blanchi leurs adversaires, les Grands-Ducs de la Jemmerais en finale, par le pointage de 2-0.

Jean-François Beauchesne a marqué en prolongation contre le Collège Français de Longueuil et Nicolas Caouette l'a imité dans une situation semblable contre les Cobras de Verdun-Lasalle.

En finale, Steve Gallant a blanchi ses ad-

versaires pendant que Nicolas Caouette et Samuel Auclair perçaient la muraille adverse.

Steve Gallant, Steve Bilodeau et Nicolas Caouette à deux reprises ont été choisis les joueurs du match dans ce tournoi qui a vu les Éclaireurs être nommés comme l'équipe la plus disciplinée, ce qui n'est pas étranger, bien sûr, au championnat.

Ce championnat fut le premier de la saison en tournoi, alors que l'équipe s'est inclinée en demi-finale dans un tournoi disputé à Marieville pour ensuite être évin-

cée de la ronde des médailles à Alma après avoir remporté ses deux premières parties.

À Varennes, les Éclaireurs ont perdu en demi-finale contre les Grands-Ducs après avoir remporté trois victoires par 7-2 contre le Blitz de Bourassa, 5-1 contre le Tourbillon de Beauval et 6-1 contre l'Express du Suroît.

Dans le tournoi à la ronde, les Éclaireurs ont perdu 6-1 contre les Grands-Ducs et joueront samedi à Longueuil contre le collège Français.

CHEZ LES ÉCLAIREURS

Défaite des Atomes

Après avoir pris des avances de 2-0, 3-1 et 4-2, les Éclaireurs Atomes ont perdu 5-4 dimanche contre le Collège Français.

Alexandre Bélanger, Thomas Guay, Étienne Archambault et Bernard Samson ont marqué les buts des locaux qui sont en tournoi à Richmond depuis mardi le 13.

Défaite des Pee-Wee à Waterloo

Les locaux ont subi l'élimination en quart-de-finale du tournoi de Waterloo en perdant 2-0 contre le Blitz de Bourassa.

Mais ce ne fut pas une mauvaise sortie, au contraire puisque les Éclaireurs ont remporté deux parties par

4-1 contre Deux-Rives et 4-0 contre Laval, tout en faisant partie nulle de 3-3 contre Worcester.

Les prochains matchs des locaux ont lieu ce soir mercredi contre le Collège Français et samedi à Longueuil contre les mêmes adversaires.

Les Bantam écrasés

Privés de plusieurs joueurs blessés ou suspendus, les Bantam ont perdu 10-1 contre les Grands-Ducs de la Jemmerais. Marc-Andréol Cordeau-Giard a évité le blanchissage aux locaux.

Les Éclaireurs participeront à un tournoi à Montréal-Nord en fin de semaine.

En soccer scolaire

Fadette gagne et annule

Les benjamins de l'école Fadette sont sortis gagnants d'un tournoi où ils ont triomphé 3-1 de Robert-Ouimet d'Acton Vale, avant d'annuler 1-1 contre le Séminaire Ste-Trinité de St-Bruno et de les vaincre plus tard par le compte de 5-3.

Au cours du tournoi dont le communiqué ne nous indique pas où il a été disputé, Michaël Alexandre, Jérémy Carignan, Jean-François Dolbec et Jonathan Laflamme ont marqué deux fois chacun, Raphaël Hébert, une fois.

Le prochain tournoi aura lieu le 18 mars à Acton Vale. L'équipe de Fadette se retrouve au deuxième rang, ce qui lui permet d'espérer une place dans les séries comme meilleure deuxième.

mes
skis
ma
planche
ma
gang
mes
pistes...

ma
montagne

SUTTON

Ma station de montagne!

53 pistes et sous-bois - 9 remontées
58 boutiques - 23 restos et bars - gîtes auberges
et petits hôtels - chalets et condos

1 1/2 journée
pour le
prix d'un billet!

En semaine, un billet adulte ou junior-sénior (40\$ ou 28\$ taxes incl.) acheté après 12h donne droit à un coupon échangeable pour une autre journée en semaine pendant la saison en cours.

www.montsutton.com

info: (450) 538-2545
hébergement: 1 800 663-0214 poste 10

François Vincent et Karine Provencher s'inclinent en finale

Jean Dumont

La finale de la catégorie «A» du «Challenge de badminton Broli, la source du sport» qui se tenait à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme samedi dernier opposait le duo maskoutain composé de François Vincent et de Karine Provencher à Guy Tétrault et Sylvain Jutras, de Drummondville.

Ces derniers l'ont emporté en deux manches complétant ainsi leur journée avec un bilan sans tache d'aucune défaite. Ils ont remporté leurs neuf matches de la journée.

La logique a donc été respectée lors de ce tournoi qui en était à sa cinquième année. Ce sont les deux favoris qui l'ont emporté devant l'équipe classée deuxième.

Sébastien Dupont et Jean-François Auger ont pris la troisième place devant un autre duo maskoutain Simon Dunberry et Luc Lagacé.

Dans le «B», Alain Brière et Sylvain Gagnon, de Sherbrooke, ont pris la mesure de Daniel Rodier et Stéphane Vadnais en trois manches.

Dans le «C», les Maskoutains Mathieu St-Onge et Nathalie Lussier ont eu besoin



François Vincent

Photo Martin Tremblay, PPM



Karine Provencher

Photo Martin Tremblay, PPM

de trois sets pour défaire Robert Sabourin et Guy Dubreuil.

«D'année en année, la compétition est de plus en plus grande. En tout, nous avons 38 équipes, dans trois catégories et nous avons dû refuser de nombreux joueurs.»

«À noter qu'il n'y a seulement que le quart des joueurs qui viennent de la région de Saint-Hyacinthe. Malgré tout, nous avons des représentants de la région en finale dans les trois catégories. Le reste des joueurs venaient d'un peu partout au Québec comme St-Hubert, Hull, Sherbrooke, Drummondville et d'ailleurs», explique l'organisateur François Vincent.

«Ce qui est important dans ce genre de compétition, c'est l'apport des commanditaires, sans cela nous ne pourrions avoir un tournoi de cette envergure», ajoute-t-il.

Les bourses totalisaient plus de 1 000\$. Les gagnants du «A» se partageaient 150\$, ceux du «B», 110\$ et ceux du «C» 90\$.

Les profits de cette activité iront au développement des jeunes porte-couleurs junior du Club de Badminton de Saint-Hyacinthe qui font des tournois à la grandeur de la province.

Badminton : David Péloquin remporte la finale

Jean Dumont

Quatorze porte-couleurs du Club de badminton de Saint-Hyacinthe participaient dimanche à la finale régionale des Jeux du Québec qui se tenait à Granby.

Parmi les belles performances des joueurs de l'entraîneur François Vincent, notons l'exploit du jeune David Péloquin qui a remporté la médaille d'or en simple dans la catégorie juvénile.

«David vient tout juste d'avoir 16 ans et il a défait coup sur coup les deux joueurs favoris de sa catégorie, deux jeunes âgés de 18 ans qui venaient de Sorel, confiait l'entraîneur à son retour à Saint-Hyacinthe.

Après avoir délaissé le badminton l'an dernier pour la boxe, David est revenu cette année. Il s'améliore continuellement.»

En double, avec son partenaire Rémi Poirier, Péloquin a aussi remporté la médaille de bronze. Le duo maskoutain s'est incliné contre les éventuels vainqueurs de sa catégorie. Le juvénile regroupe des joueurs de 16 à 18 ans.

Chez les benjamins, dans le groupe des 12-13 ans, Simon Trudel et Philippe Daigneault ont remporté l'argent en double masculin.

De son côté, Jordan Brassard a gagné le bronze avec son coéquipier Alexandre

Choinière. Il a également reçu le bronze en simple.

Chez les cadets, dont l'âge est de 14 et 15 ans, Jean-Michel Chiasson et Jean Félix Pinsonneault ont perdu en finale du double masculin, s'inclinant devant les favoris. Ils ont reçu une médaille d'argent.

«Nous avons eu de belles performances durant cette journée. Ces résultats vont aider à la confiance des jeunes», dit François Vincent.

Le Club de badminton n'a pas réussi à classer un seul de ses membres aux Jeux du Québec.

Le principal espoir était Vincent Bousquet, mais il s'est blessé il y a quelques se-

maines lors d'une étape en vue des championnats canadiens. Vincent est classé parmi les dix meilleurs au Québec dans la catégorie cadette. En raison de sa blessure à la cuisse, sa saison pourrait être compromise.

«C'est dommage car il représentait notre plus bel espoir du club», mentionne l'entraîneur.

Lors de la finale régionale, deux élèves du Collège St-Maurice, Marie-Pier Duval et Stéphanie Dubreuil ont remporté l'or dans la catégorie cadette. Cette performance leur donne l'opportunité de participer aux Jeux du Québec, du 2 au 4 mars à Rimouski.

D'un sport à l'autre

Baseball Élite de Saint-Hyacinthe est à la recherche d'entraîneurs et d'assistants-entraîneurs. Des cours seront offerts aux candidats qui doivent s'adresser à Stéphane Donais au 793-2364 ou à Chantal Corbeil au 799-3723.

Lors d'une compétition de gymnastique disputée à Marieville samedi le 10 février, le club Gymnaska-Voltigeurs a terminé au premier rang par équipe avec 139 points. Les meilleurs classements individuels ont été les troisièmes positions de Vanessa Vollering à la poutre et de Roxanne Lacharité pour les exercices au sol.

Dans la ligue de ballon sur glace Bonne Entente Laurentides, les Gars de Construction D. Chaput trônent au sommet de la division Golden et Station Service S. Frappier est en tête de la division Coors.

Hugo Beaudry est en tête des compteurs dans la Golden avec 15 buts et 18 passes, Pierre Cournoyer domine dans la Coors avec 19 buts et 13 passes.

SPRINT

Balle lente dans la neige

Un événement pour le moins spécial est au programme le 24 février, soit un tournoi de balle lente dans la neige au terrain de l'OTJ Saint-Sacrement (2420, rue Bourassa). Chaque partie comprendra trois manches de quatre retraits. On demande aux participants d'être présents sur le site à 10 h sans faute. Le tournoi, qui aura lieu peu importe la température, sera agrémenté de deux spectacles musicaux, à 14 h et à 19 h 30 et d'un méchoui, à 18 h. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisation des Dragons de Saint-Hyacinthe. Pour plus d'informations, on communique avec Georges Bourque, au 771-2035.

Dragons : caméraman recherché

La direction des Dragons de Saint-Hyacinthe est à la recherche d'un caméraman pour filmer sur vidéocassette les joutes locales de l'équipe. Les personnes intéressées doivent contacter Guy Plante, au 771-9174.

Tournoi Daniel-Racine

Le 20e Tournoi intermédiaire de hockey Daniel Racine se

tiendra du 22 mars au 1er avril au Stade C.-A.-Gauvin. Quatre classes seront au programme : le C, le D, le D-2 et le Loisir. Il est important de réserver tôt car les inscriptions sont limitées. Pour renseignements, on compose le 799-3979.

Sanair : programmation

Les responsables de la piste d'accélération Sanair ont rendu public le calendrier de la saison de la National Drag Race Association. La saison prendra son envol le 6 mai avec le Championnat national d'accélération et se terminera avec la finale du Summit Racing Series, les 27, 28 et 29 septembre. Neuf autres programmes seront présentés entre ces deux événements, incluant six autres épreuves du Championnat national d'accélération. Le Challenge Sanair aura par ailleurs lieu les 26 et 27 mai, le National Sanair, les 23 et 24 juin et le National Jet Cars, les 4 et 5 août.

Stage d'entraîneurs

Loisir et Sport Montérégie, en collaboration avec les Services récréatifs et communautaires

de Saint-Hyacinthe, tiendra un stage de formation du Programme national de certification des entraîneurs - volet théorique, les 17 et 18 février à la polyvalente Hyacinthe-Delorme. Ce stage s'adresse aux entraîneurs âgés de 16 ans, de toutes disciplines, qui désirent parfaire leur formation. Pour de plus amples informations ou pour obtenir des formulaires, on communique avec Loisir et Sport Montérégie, au 773-9802.

Personnel recherché

L'équipe des Jeux du Québec, région Richelieu-Yamaska, recherche des animateurs, des secrétaires et un agent d'information pour assurer l'encadrement des athlètes qui formeront la délégation régionale, à Rimouski, du 28 février au 11 mars. Parmi les prérequis, il faut être âgé de 18 ans et plus et être disponible pour la durée des Jeux. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur curriculum vitae à Jeux du Québec (Région Richelieu-Yamaska) 16 675 Desrochers, Saint-Hyacinthe, J2T 3K3, ou par courriel, à flegault@loisir.qc.ca. On peut se renseigner en composant le 773-9802.



Les Gaulois
Collège Antoine-Girouard
reçoivent
Les
Commandeurs
de Lévis
Vendredi 16 février
à 20 h
0264386
Au Stade L.P. Gaucher

Sports

Des gains contre les Cantonniers et les Riverains

Un premier championnat pour les Gaulois?

Si les Gaulois triomphaient ce soir des Gouverneurs de Ste-Foy en temps réglementaire, ils s'assureraient du premier championnat de leur jeune histoire.

Alors que vendredi les Gaulois se devaient de remporter des victoires pour s'assurer la deuxième position, ils ont fait les choses en grand. En très grand.

Rien de moins que des victoires contre les Cantonniers de Magog, leurs poursuivants immédiats et champions du tournoi de Drummondville, et contre les presque invincibles Riverains du Collège Charles-Lemoyne. Et pas des victoires sur le bout de la palette à part de ça.

Ce sont des triomphes convaincants que les troupes de Simon Désautels ont remportés : 5-1 vendredi à domicile contre Magog, 8-2 sur la route dimanche contre Charles-Lemoyne.

De sorte qu'en battant Ste-Foy ce soir, les Gaulois deviendraient champions. Ils ont en effet trois parties à jouer contre deux pour leurs opposants et ils les devancent par un point au classement puisque les Gouverneurs ont été blanchis 2-0 dimanche.

Vendredi, les Gaulois ont pris les choses en main dès la quatrième minutes de jeu pour conserver l'initiative jusqu'à la toute fin. En fait, les Cantonniers ont dominé par 45-30 dans le chiffre des lancers et ce n'est que vers la fin que les Canton-

niers ont déjoué le portier local Martin Houle, alors que le pointage était déjà de 5-0.

Yan Moniqui avec ses 5e et 6e filets de la saison a mené l'attaque alors que Eric Fournier (16e), Renaud Briggs (14e) et Mathieu Gravel (21e), ont marqué les autres buts.



Photo Patrick Deslandes, PPM

La rondelle s'est arrêtée sur le filet des Gaulois vendredi soir. Bruno Gervais se charge des deux attaquants de Magog.

Fait très important à souligner, les cinq buts des Gaulois ont été le fruit de l'attaque à cinq. Pendant ce temps, le jeu de puissance des Cantonniers a été de 0 en 8. Un excellent message à passer aux équipes adverses d'ici la fin.

Une foule de 366 spectateurs ont assisté à cette démonstration de puissance des Gaulois.

Les Riverains sur terre

Contre les Riverains, les Gaulois ont également débuté en force avec deux buts en 23 secondes dès le début du match.

C'est Éric Fournier avec un tour du chapeau, ses 17e, 18e et 19e buts de la saison, qui a donné le ton. Jonathan Favreau, 9e et 10e, Mathieu Gravel, 22e, Bruno Gervais, 6e et Samuel Auclair, 3e, ont participé à ce festival. L'attaque à cinq a également brillé avec deux buts en quatre tentatives, conservant ainsi une moyenne de .500 durant le week-end.

En vitesse

Les partisans qui le désirent peuvent ce soir aller encourager les Gaulois à Ste-Foy en prenant le départ par autobus à 17 h au stade L.P. Gaucher. Coût à débours : 20\$, tout compris.

Les deux dernières parties de la saison ont lieu contre les Commandeurs de Lévis : vendredi à L.P. Gaucher à compter de 20 h, alors que ce sera la soirée Reconnaissance avec tirage de prix de présence, et dimanche à Lévis.

Avec une 27e victoire, les Gaulois ont établi un record d'équipe, record qui sera probablement battu d'ici dimanche.

Le gardien de but Martin Houle est en nomination pour le trophée Ken Dryden, remis au portier le plus prometteur. Il a incidemment célébré son 16e anniversaire lundi en s'étant offert deux victoires comme cadeau en fin de semaine.

COMMENTAIRES

Très chanceux, M. Beaudin

Un commentaire de Michel Lamarche

Ainsi, la Ligue de hockey junior AAA a donné un petit coup de règle (de plastique?) sur les doigts de Stéphane Beaudin, pour être entré dans le vestiaire de l'équipe alors qu'il purgeait une suspension. La Ligue n'a même pas sévi contre la bousculade à l'endroit de l'un de ses joueurs.

Tant mieux pour Stéphane Beaudin. Ce dernier peut maintenant tourner la page et se concentrer sur sa carrière d'entraîneur.

Par ailleurs, il serait malheureux que M. Beaudin invoque cette histoire pour se plaindre du traitement médiatique qui lui a été accordé. S'il prétend que les médias (ou serait-ce un média) s'acharnent sur lui, comme son attitude tend à laisser croire, il devrait mettre cet incident dans une perspective plus large. Peut-être réaliserait-il qu'il s'en est tiré à très bon compte.

M. Beaudin a été chanceux que les médias nationaux ne se soient pas emparés de cette histoire.

M. Beaudin a été chanceux qu'il ait croisé sur son chemin des parents 1000 fois plus tolérants que lui-même ne l'a été après la deuxième période du match du 4 février.

M. Beaudin a été chanceux que sa crise n'ait pas plus mal tourné. La prochaine fois qu'il voudra frapper sur un mur avec un bâton, qu'il imagine le scénario suivant : le bâton casse et un éclat frappe un joueur au visage.

Ou encore ce scénario : le bâton lui échappe et aboutit sur la tempe d'un joueur. Évidemment, le risque est minime mais il existe.

Pour terminer, M. Beaudin n'a pas à se plaindre de la couverture médiatique locale dont il a bénéficié depuis son arrivée à Saint-Hyacinthe il y a 14 mois.

Jamais nos textes ne l'ont attaqué personnellement. Jamais nos textes n'ont mis un moindre doute sur ses qualités d'entraîneur. Jamais, même, n'a-t-on remis en question la composition de ces trios, le choix d'un gardien de buts pour un match ou une transaction qu'il a pu effectuer, sauf celle de Rudy Sigouin à cause de la clause complètement ridicule, n'en déplaise à M. Beaudin, de ne pas le faire jouer à Valleyfield.

M. Beaudin est d'ailleurs très chanceux qu'il n'y ait que 150 ou 200 personnes aux joutes locales des Dragons. Personne ne l'a encore insulté ni même hué. En fait, M. Beaudin est chanceux que la population maskoutaine soit totalement indifférente aux Dragons et à la LHJAAAQ.

La position des Dragons, par ailleurs, est décevante. Selon Jean-Guy Brillon, les médias ont exagéré l'histoire. De toute façon, des entraîneurs ont fait bien pire dans le passé. Est-ce que le fait qu'Al Capone ait fraudé le fisc américain pendant des années nous justifie de faire de même pendant un an?

En y pensant bien, c'est vrai que des entraîneurs ont fait pire. Bobby Knight, un monument du basketball universitaire américain, a mis la main à la gorge de l'un de ses joueurs il y a un an. Cinq mois après, l'Université d'Indiana le congédiait.

Si Bobby Knight n'est pas intouchable, je suppose que Stéphane Beaudin ne l'est pas non plus.

Les Dragons toujours en vie

Beaudin revient, victoire de 9-8

Après la saga hors-glace, les Dragons ont repris le chemin de la victoire grâce à un gain difficilement arraché de 9-8 contre les Panthères de St-Jérôme dimanche.

Mais vendredi soir, les Dragons avaient subi une défaite de 9-7 contre Lachine. Ce qui ne les a pas empêchés de rebondir de belle façon dimanche devant leurs supporters.

Plusieurs joueurs ont participé à la fête offensive dimanche. Patrick Benoît, Jean-Pierre Cadorette, Guillaume Lamoureux et Olivier Maltais ont fait bouger les cordages deux fois chacun, Grégory Dupré a complété le pointage en ajoutant trois passes. Mathieu Desjardins s'est également signalé avec quatre passes.

Mercredi soir dernier, au Stade L.-P. Gaucher, les Chevaliers de Saint-Jean ont joué un autre mauvais tour aux Dragons, l'emportant 8-4.

Les Dragons n'ont pu faire mieux qu'une victoire et un match nul en cinq rencontres face à Saint-Jean, qui est destiné à terminer au 10e rang du classement général du circuit Morency.

Les Chevaliers, qui ont marqué la moitié de leurs buts lors de jeux de puissance, ont outrageusement dominé cette rencontre. Ils ont dirigé rien de moins que 60 tirs aux buts, 20 par période, contre 37 pour les Dragons.

Ils ont pris une sérieuse option sur ce match dans les deux dernières minutes de jeu de la première période. Kevin Lagacé, Karl Chassé et Jasmin Roy ont tour à tour déjoué Martin Brière en l'espace de 73 secondes, pour ainsi porter la marque 5-2. Les Dragons ne s'en sont jamais relevés.

Chassé a d'ailleurs été la vedette du match avec deux autres buts, en plus d'une

passé. Grégory Dupré a répliqué aux deux premiers buts des Chevaliers, en première période. Il s'agissait de ses 32e et 33e de la campagne.

Le défenseur Mathieu Desjardins et l'attaquant Olivier Maltais ont complété le pointage pour les Dragons en troisième période.



Photo Robert Gosselin, PPM

Karl Chassé a fait mal aux Dragons, mercredi soir dernier, avec une performance de trois buts et une passe.

**C'est la grande vente
avant inventaire
de février**



**BROLI
La Source du sport**

*Nous sommes meilleurs que jamais
découvrez notre nouvelle identité!

Galeries ST-HYACINTHE

Super Spécial
Gants de laine
avec flip flop
Régulier 19,99\$
6,99\$

Billets prévente en vente ici
Mont Orford - Sutton - Bromont
Des rabais jusqu'à **6\$**



Jusqu'à 150\$ de rabais
**Bottes de planche à
neige de marque DC**
Prix régulier jusqu'à 376,99\$
Super spécial 224,99\$

**Beaucoup
d'autres
spéciaux
en
magasin**

100\$ de rabais
Sur les skis - Salomon -
- Rossignol - Atomic
à **499,99\$** et plus

40% sur tous
les manteaux
Columbia - Brooks - Helly
Hansen - Chlorophyle

150\$ de rabais
Sur planches à neige
- Ride - Salomon -
- Option - Forum -
à 500\$ et plus

50%
de rabais
sur tous les manteaux
Bonfire - Dub - Foursquare

Mini-skis Elan
Prix régulier 239,99 \$
Super spécial 149,99\$

**Fixations Salomon
Quadrax 5**
Prix régulier 89,99 \$
Super spécial 39,99\$

**Fixations de
planche à neige VR**
Prix régulier 129,99 \$
Super spécial 69,99\$

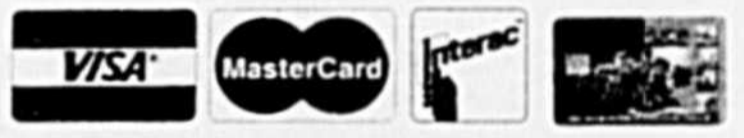
20%
de rabais
sur toutes les lunettes de planche
Smith - Spy

Spéciaux valides jusqu'au 3 mars 2001

"ON CONNAÎT NOS PRODUITS"
LA NOUVELLE SOURCE DU SPORT
- UN GUIDE POUR NE RIEN MANQUER!



**BROLI
La Source du sport**



Toujours les
bienvenues!

Quantités limitées
Sur marchandise
en magasin
seulement

774-1104 • www.brolisports.qc.ca

**TOURNOI DE BALLE LENTE
DANS LA NEIGE LE 24/02/2001**

Coût de l'inscription : 20\$ par joueur

- maximum 13 joueurs par équipe comprenant
- **Match de balle lente**
- **Souper méchoui : O.T.J. Saint-Sacrement à 18 h (Benoît Lussier)**
- **Spectacle musical 14 h (Stéphane Parenteau) 19 h 30 (Hommage à C.C.R.)**



Les non-participants doivent déboursier 15 \$ pour le souper, (enfants moins de 12 ans 5 \$) Réservez d'avance S.V.P.

**RENDEZ-VOUS LE 24 FÉVRIER AU 2420, RUE BOURASSA
O.T.J. SAINT-SACREMENT
SANS FAUTE (10 H) SANS FAUTE**

**Le Tournoi aura lieu quelle que soit
la température, verglas inclus**

- Vous devez être présent à l'O.T.J. Saint-Sacrement pour 10 h très important
- La partie dure 3 manches, 4 retraits par manche (élimination simple)
- La formule du tournoi sera déterminée par le comité organisateur selon les inscriptions reçues
- Les règlements que vous connaissez n'existent pas, l'arbitre a préséance sur vos propos.

Les profits seront
versés au Club
de hockey les



Pour information : Georges Bousquet (450) 771-2035



Ch2713 : Très grand domaine de 27 hectares avec cabane à sucre, très beau cottage de 3 cac, garage de 30 x 50 pi. avec 3 portes, situé à 700 pieds de la route.

Inf. : Diane Paul & Francine Choquette 773-8880.

9 CHAMBRES



Ch3443 : Logis de 5 1/2 plus 9 chambres avec salle de toilette privée. Jolie résidence.

Inf. : Denis Beaugard 773-8880.

BORD DE LA RIVIERE



Ch0119 : Rue St-Pierre, très spacieux bungalow avec garage et terrasse.

Inf. : Denis Beaugard 773-8880.



Ch0059 : Joli condo situé 585 Larivée dans le Bois-Joli, 2 cac, grand balcon, garage.

Inf. : Louise Desnoyers 773-8880.

NOUVEAU



Ch3482 : 2 X 4 LOGIS voisins côte à côte, toute une occasion, en bonne condition, excellent secteur de location, bons revenus, clientèle stable.

Inf. : Michel Lanoix 773-8880.



Ch4115 : SUPERBE PROPRIÉTÉ sur le bord de l'eau avec possibilité de commerce chez vous. Pour plus de détails appelez-moi.

Inf. : Jean-Bruno Beaugard 773-8880.

7....\$



Ch2728 : St-Damase, près de tous les services, appelez-moi

Inf. : Jean-Bruno Beaugard 773-8880.

FERMETTE



Ch7043 : Résidence avec garage double, poulailler, porcherie, maternité finie tôle et très propre de 30' x 120', équipement nécessaire, cause vente : maladie.

Inf. : Denis Plamondon 772-2302.



1375, Girouard Ouest, St-Hyacinthe
Membre du S.I.A. et du Réseau MLS
de la Chambre Immobilière du Grand St-Hyacinthe

- Paul Dubreuil 773-8880
- Louise Desnoyers 773-8880
- Pierrette L. Aubin 774-6931
- Diane Cooper Bradette 799-4875
- Micheline Brunelle 772-5467
- Pascal Milotte 773-8880
- Denis Plamondon 772-2302
- Daniel Choquette 771-2793
- Roland Bernier 773-8880
- Francine Choquette 771-0783
- Jacques Armstrong 771-0783
- Diane Paul 771-0570
- Jean-Bruno Beaugard 774-8441
- Yvon Brunelle 549-5502
- Benis Beaugard 773-8880
- Pierre Méthot 773-8880

NOUVEAU



Ch0135 : Bungalow 1996, 3 cac, planchers bois franc, toit cathédrale, bien situé à St-Hyacinthe, près de la rivière Yamaska.

Inf. : Roland Bernier 773-8880.

NOUVEAU



Ch2724 : Cottage campagnard de 4 cac, garage 20' x 25' sur un terrain de 43 259 p.c. Coin tranquille à la campagne.

Inf. : Roland Bernier 773-8880.



Ch3474 : Maison avec beaucoup de rénovations effectuées dont: plomberie, électricité, isolation. Un prix raisonnable pour faciliter la vente.

Inf. : Pierrette L. Aubin 774-6931.



Ch1934 : Une maison dont vous serez fier. Celle-ci vous offre espace et confort. Chaleureuse par sa cuisine et ses boiseries, ses planchers de chêne, ses foyers, piscine et beaucoup plus. Une visite vous convaincra.

Inf. : Pierrette L. Aubin 774-6931.



GARAGE MÉCANIQUE AUTOMOBILE
Ch5324 : avec résidence, site commercial situé à un endroit stratégique, beaucoup de possibilités, appelez-moi pour plus de détails.

Inf. : Jean-Bruno Beaugard 773-8880.



Ch1973 : Bois-Joli, professionnel, split level de qualité, 3 cac sur bois vernis, de grandes pièces, 2 s/bains, s/sol aménagé avec s/séjour, poêle c. lente, thermopompe, système irrigation, paysager avec goût.

Inf. : Pascal Milotte 773-8880.



Ch0148 : La Métairie, bungalow, paliers multiples, 3 cac, bois vernis, armoires en chêne, céramique dans la cuisine, décoration supérieure, sous-sol aménagé, s/fam. avec poêle c.lente, 2 s/bains, paysager par un professionnel, piscine, patio.

Inf. : Pascal Milotte 773-8880.



Ch2723 : Maison pour petit budget, possibilité de 3 cac, grande allonge non finie pour le salon ou la salle familiale, grand terrain.

Inf. : Diane Cooper Bradette 799-4875.



Ch0075 : Près de tous les services, cottage avec beaucoup de potentiel.

Inf. : Diane Cooper Bradette 799-4875.



Ch1763 : Cottag à St-Joseph, 3 cac, super terrain.

Inf. : Micheline Brunelle 772-5467.



Ch3407 : DUPLEX en brique de 5 1/2 pièces situé au centre-ville, rue Concorde Nord, immeuble rénové en 1987, garage détaché, investissez dans l'immobilier!

Inf. : Paul Dubreuil 773-8880.



Ch0062 : Douville, rue Bel-Air, 4 cac, intérieur rénové, pl. bois vernis et céramique, s/sol 5 1/2 peut être loué pour étudiants. Piscine creusée, foyer. POUR VENTE RAPIDE.

Inf. : Pascal Milotte 773-8880.



Ch3394 : Rue Girouard, 4 logis très luxueux, 1 x 6 1/2 au propriétaire, magnifique vue sur la rivière ainsi que la montagne, pl. bois franc, armoires érable naturel, s/bain luxueuse, tous loués. UNIQUE à St-Hyacinthe.

Inf. : Paul Dubreuil & Pascal Milotte 773-8880.



Ch0132 : Cottage de grande qualité, pas de voisin arrière, grande pièce à aire ouverte, pl. bois franc. Vous n'avez qu'à placer vos meubles.

Inf. : Diane Cooper Bradette 799-4875.



Ch0124 : Canadienne de grande qualité, Bois-Joli, 7 cac, 3 s/bains, vivoir, foyer, idéal pour résidence pour personnes âgées autonomes. Beaucoup de rénovations ont été faites.

Inf. : Diane Cooper Bradette 799-4875.



Ch0145 : De toute beauté, moderne, planchers de bois franc, 79 900\$, faites vite! OUVERT AUX VISITEURS DIMANCHE 18 février 2001.

Inf. : Francine Choquette & Jacques Armstrong 773-8880.



Ch3471 : Centre-ville, rue Bourdages Nord, 1 x 7 1/2 pièces, 1 x 4 1/2, 1 x 3 1/2, bons revenus, super propre.

Inf. : Micheline Brunelle 772-5467.



Ch3475 : La Providence, boul. Hébert, duplex avec très beau logis, 1 garage, bien situé, 1 x 4 1/2, 1 x 3 1/2.

Inf. : Micheline Brunelle 772-5467.



Ch2728 : St-Pie, 208 St-François, bungalow de 4 cac avec garage, s-sol avec s/familiale beaucoup d'extra.

Inf. : Micheline Brunelle 772-5467.



Ch2728 : St-Pie, 208 St-François, bungalow de 4 cac avec garage, s-sol avec s/familiale beaucoup d'extra.

Inf. : Micheline Brunelle 772-5467.

LIBRE A L'ACHETEUR



Ch3432 : 2 X 4 1/2, salon double, sous-sol semi-fini, grand espace de rangement, garage, terrain très profond, 1er étage. LIBRE JUILLET.

Inf. : Pierre Méthot 773-8880.



Ch3464 : TRIPLEX, comprenant un logis de 7 1/2 pièces, idéal pour propriétaire occupant + 2 x 4 1/2 pièces, chauffé avec système bi-énergie, bons revenus.

Inf. : Paul Dubreuil & Roland Bernier 773-8880.



Ch0118 : Grand bungalow de 5 cac, verrière, sous-sol fini, foyer, garage, terrain boisé à l'arrière, le charme et la beauté.

Inf. : Francine Choquette / Jacques Armstrong 771-0782.



Ch8235 : Boul. Laframboise, 2 locaux disponibles, 1 x 500 p.c. et 1 x 700 p.c., grand stationnement, secteur idéal pour votre bureau ou votre commerce.

Inf. : Michel Lanoix 773-8880.



Ch0138 : Secteur Bois-Joli, jolie maison de ville, 4 cac, 2 s/bains complètes, superbe terrain de 6000 p.c., grand stationnement, près des services.

Inf. : Michel Lanoix 773-8880.



Ch8232 : Locaux à louer, rue Barré à St-Hyacinthe, 8 locaux de 1 800 p.c.

Inf. : Michel Lanoix & Paul Dubreuil 773-8880.

PROJET DOMICILIAIRE Place Cayouette



Ch1988 : Joli cottage jumelé situé près de l'école et terrain de jeux, 2 ou 3 chambres à coucher. Disponible du 1er mars au 1er juillet 2001. Crédit de taxes foncières 3 ans.

Inf. : Pascal Milotte 773-8880.